

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	05	INFRASTRUCTURE	01	EDUCATION	03
SOCIAL	02	TRANSPORT	06	ADMINISTRATION	32
ECONOMIE	05	RURAL	10	TELECOMMUNICATION	01

N° 2814

23 Mai 2023

23 May 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	N°21/2023/DM/C-EKA/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°21/2023/DM/C-EKA/SG PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO001/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2023 DU 09/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINS LOCALITES DE LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE : LOT 1 : MOSQUÉE- LYCÉE CLASSIQUE- MAALA ; LOT 2 : METEO- ANTENNE CRTV-MINTANYE ; LOT 3 : MAHOMY- MINLOH.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

2	Reference	ADDITIF N°01 A/S 007/AONO/SCDP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001/C/DG/CM PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

3	Reference	No06/C/R-CE/D-NK/C.EKA/SG/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE NO06/C/R-CE/D-NK/C.EKA/SG/2023 DU _____ PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO004/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2022 DU 09 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SIX (06) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DU CENTRE A ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

4	Reference	N°25/2023/DM/C-EKA/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°25/2023/DM/C-EKA/SGPORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO005/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2022 DU 9/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE : LOT 1 : RÉHABILITATION DE SEPT (07) SALLES DE CLASSE À L'EP DE BOGSO ET RÉHABILITATION D'UNE TOITURE À L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ESÉKA; LOT 2 : RÉHABILITATION DE SIX (06) SALLES DE CLASSE À L'EP DE NGUIBASSAL II ; LOT 3 : RÉHABILITATION DE SEPT (07) SALLES DE CLASSE À L'EP DE NJOCK.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

5	Reference	N° 005/D/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 005/D/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 DU 10 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 002 /DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/23 DU 09 MARS 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BOUMNKOK DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAKFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	ADDITIF N°01 A/S 006/AONO/SCDP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001/C/DG/CM PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
7	Reference	N°0000057/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSERELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION DECISION N°0000057/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 11 MAI 2023PORTANT RESULTAT DE PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 21 MARS 2023 RELATIF A LA REFECTION DES BUREAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
8	Reference	No05/C/R-CE/D-NK/C.EKA/SG/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE NO05/C/R-CE/D-NK/C.EKA/SG/2023 DU _____ PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO003/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2023 DU 09/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.LOT 1 : RÉHABILITATION DU CSI DE NGUIBASSAL ILOT 2 : RÉHABILITATION DU CSI DE SONG BADJECK
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
9	Reference	N°22/2023/DM/C-EKA/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°22/2023/DM/C-EKA/SG PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO002/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2023 DU 09/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE : LOT UNIQUE : ROUTE COMMUNALE MAHOMY-SONG NDENG (17KM).
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
10	Reference	036/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°036/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 032/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PARKING DES ENGINs LOURDS DE YOUNPWE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
11	Reference	N°23/2023/DM/C-EKA/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°23/2023/DM/C-EKA/SG PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO003/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2023 DU 09/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE. LOT 1 : RÉHABILITATION DU CSI DE NGUIBASSAL II LOT 2 : RÉHABILITATION DU CSI DE SONG BADJECK
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference 004/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 10/05/2023 Lire Titre/objet DECISION N°004/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 10/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

13	Reference N° 004/D/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 Lire Titre/objet DECISION N° 004/D/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 DU 10 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRE COMMANDES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 001 /DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/23 DU 09 MARS 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL DANS CERTAINES STRUCTURES DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DÉPARTEMENT DE NYONG ET KELLE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

14	Reference ADDITIF N°07 Lire Titre/objet ADDITIF N°07 RELATIF AU DAO N° 06/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU _12 AVRIL 2023_ EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE ET DES BACS HORS SOL DANS LA LOCALITE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

15	Reference N°0005/ANRP/DAAF/SBMP/BM Lire Titre/objet COMMUNIQUEN°0005/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 08 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AONO/ANRP/CIPM/2023 DU 20 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE SURVEILLANCE DOSIMETRIQUE DES TRAVAILLEURS SOUS RAYONNEMENTS IONISANTS AU CAMEROUN. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

16	Reference 014/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22/05/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22/05/2023 POUR LE CURAGE DE CERTAINES SECTIONS DES DRAINS BETONNES FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 22-06-2023
-----------	--

17	Reference N° 002 /C/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 002 /C/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 DU 10 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRE COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/23 DU 14 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

18	<p>Reference No03/C/R-CE/D-NK/C.EKA/SG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE NO03/C/R-CE/D-NK/C.EKA/SG/2023 DU 08/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO001/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2023 DU 09/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINS LOCALITES DE LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE : LOT 1 : MOSQUÉE- LYCÉE CLASSIQUE- MAALA ; LOT 2 : METEO- ANTENNE CRTV- MINTANYE ; LOT 3 : MAHOMY- MINLOH.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

19	<p>Reference 004/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 du 10/05/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N°004/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 10/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CAN3/CIPM/ 2023 DU 14 AVRIL 2023, POUR REQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGR4 D'EKOL-MBENG, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

20	<p>Reference N°0006/ANRP/DAAF/SBMP/BM Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°0006/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 16 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/ANRP/CIPM/2023 DU 03 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE 4X4 PICK UP A L'ANRP.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

21	<p>Reference 007/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 17/05/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°007/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

22	<p>Reference N° 001/D/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 001/D/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 DU 10 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRE COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/23 DU 14 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAKFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

23	<p>Reference N°00007/AONO/MPT/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE DE PRESSERELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION DECISION N°0000055/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 11 MAI 2023 PORTANT RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00007/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 21 MARS 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE LOGICIELS DE SECURITE AU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

24	<p>Reference 04BIS/C/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 du 17/05/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°04BIS/C/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/CAN3/SP/SIGAMP/2023-2024-2025 DU 14 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONçons DE ROUTE CARREFOUR HOTEL DE VILLE DE NKONGSAMBA 301E-ROUTE NATIONALE N°5(NGWA) ET ENTRÉE POSTE DE CONTROLE DE NGWA-PONT SUR LA RIVIERE LOUNGO (4,24KM) Y COMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE 12 ML SUR LA RIVIERE LOUNGO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

25	<p>Reference 04725/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/AH Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°04725/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°030/23/AONO/SDCC/CIPM DU 06/03/2023 POUR L'ANALYSE ENVIRONNEMENTALE DES SITES INDUSTRIELS DE LA SODECOTON (HUILERIE ET EGRENAGE GAROUA, HUILERIE ET EGRENAGE MAROUA, EGRENAGES NGONG, KAELE, TCHATIBALI, GUIDER, TOUBORO, HOME, MAYOGALKE, ATELIER GAROUA 2 ET PARC AUTO)</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

26	<p>Reference N° 002/D/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 002/D/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 DU 10 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/R-CE/D-NK/C.MAKAK/CIPM/23 DU 14 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

27	<p>Reference 007/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 du 17/05/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N°007/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 14 AVRIL 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE À L'ECOLE MATERNELLE GROUPE I DE NKONGSAMBA, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3EME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

28	<p>Reference 001/C/C.16/SIGAMP/2023 du 09/05/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N°001/C/C.16/SIGAMP/2023 DU 09/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.16/MINESEC/CDPM/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE ET DEUX (02) BUREAUX AU LYCEE DU MANENGOUBA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA ERNE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference N°24/2023/DM/C-EKA/SG Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°24/2023/DM/C-EKA/SGPORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO004/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2022 DU 09 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SIX (06) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DU CENTRE A ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

30	Reference ADDITIF N° 02 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 17/04/2023POUR LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE (MOE) POUR LE SUIVI, LE CONTROLE QUALITE ET LA SURVEILLANCE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES AIRES DE DEMI-TOURS ET DES ENTRÉES DES VOIES DE CIRCULATION A ET B DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

31	Reference 016 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 Lire Titre/objet AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRET N° 016 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 16 MAI 2023SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LES ETUDES ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES ÉCOLES PRIMAIRES ET DES CENTRES DE SANTÉ DANS LES ZONES À ÉCOLOGIE FRAGILE. FINANCEMENTS : CRÉDIT IDA 61-40 CMNUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET : P151155 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 05-06-2023
-----------	---

32	Reference 042/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 042/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 032/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PARKING DES ENGINs LOURDS DE YOUNPWE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

33	Reference 007/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR TIMALON-SOHIANGA-MBENGUE (23,45 KM), ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation N/A Date de cloture 23-06-2023
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference 008/AONO/C. MESSONDO/SG/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C. MESSONDO/SG/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR TIMALON-SOHIANGA-MBENGUE (23,45 KM), ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 23-06-2023
-----------	--

35	Reference 05/AONO/CAG 1er/CIPM/2023 Lire Titre/objet 05/AONO/CAG 1ER/CIPM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03)OUVRAGES HYDRAULIQUES (DALOTS) SUR LE CANAL PANTAMI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1ER, DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 07-06-2023
-----------	--

36	Reference N°0000054/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire Titre/objet COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION DECISION N°0000054/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 11 MAI 2023 PORTANT RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 21 MARS 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

37	Reference No07/C/R-CE/D-NK/C.EKA/SG/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE NO07/C/R-CE/D-NK/C.EKA/SG/2023 DU _____ PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO005/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2022 DU 9/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE : LOT 1 : RÉHABILITATION DE SEPT (07) SALLES DE CLASSE À L'EP DE BOGSO ET RÉHABILITATION D'UNE TOITURE À L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ESÉKA; LOT 2 : RÉHABILITATION DE SIX (06) SALLES DE CLASSE À L'EP DE NGUIBASSAL II ; LOT 3 : RÉHABILITATION DE SEPT (07) SALLES DE CLASSE À L'EP DE NJOCK. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

38	Reference 006Bis/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006BIS/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NKOLMBONG-MASSOUMBOU DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 15-06-2023
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

39

Reference [N°002/CR/FEICOM/DG/DMRFD/SDAS/SMA/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN°002/CR/FEICOM/DG/DMRFD/SDAS/SMA/2023 DU 22 MAI 2023, PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°011/DC/FEICOM/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023, POUR LA FOURNITURE DES LICENCES DE SYSTÈME D'EXPLOITATION ET DES PLATEFORMES DE VIRTUALISATION AU FEICOM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

40

Reference [02/23/AONR/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°02/23/AONR/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM DU 22 MAI 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION SERVICE PILOTE DANS LA LOCALITE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 02-06-2023

41

Reference [07/ADM/SIGAMP/FR/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS RELATIFS À LA CONSULTATION POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DU CONSEIL JURIDIQUE AU FONDS ROUTIER SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 01877-23/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4/EELL DU 13 AVRIL 2023.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

42

Reference [010/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 010/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETN° 008/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU10/04/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANTS POUR L'ACTUALISATION DU MANUEL DE PROCÉDURE D'EXÉCUTION ET DU SUIVI DE L'EXÉCUTION PHYSICO FINANCIÈRE DES PROJETS D'INVESTISSEMENT PUBLICFINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

43

Reference [006/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 17/05/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°006/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

44

Reference [005/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 17/05/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°005/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

45	Reference	001/D/C.16/SIGAMP/2023 du 09/05/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°001/D/C.16/SIGAMP/2023 DU 09/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01 /A0NO/C.16/MINESEC/CDPM/2023 DU 20 MARS 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE ET DEUX (02) BUREAUX AU LYCEE DU MANENGOUBA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DTHMOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

46	Reference	04728/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	DECISION N°04758/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/23/AONO/SDCC/CIPM DU 06 MARS 2023 POUR FOURNITURE D'UN LOT DE MATERIELS DE PLOMBERIE POUR RESEAU INCENDIE A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

47	Reference	0006/ANRP/DAAF/SBMP/BM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0006/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 16 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/ANRP/CIPM/2023 DU 03 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE 4X4 PICK UP A L'ANRP.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

48	Reference	1154-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 28/02/2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

49	Reference	001/AC/CILSN/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CILSN/SG/CIPM/2023 DU 22/05/2023 POUR EACQUISITION D'UN (01) VÉHICULE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DUCOMITÉ INTERRÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE NORD (CILSN)FINANCEMENT : BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE 2023 DU CILSN
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	15-06-2023

50	Reference	015/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22/05/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE ET RECALIBRAGE DE CERTAINS DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	22-06-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

51	Reference 001/DC/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CIPM/23 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DEMANDE DE COTATIONN° 001/DC/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CIPM/23 DU 16 MAI 2023POUR L'EQUIPEMENT EN COUVEUSE AVEC ALIMENTATION EN ENERGIE SOLAIRE AVEC BATTERIE A LA SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE AGRIVILLAGE POUR LA PROMOTION ET L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU CAMEROUN (SCOOPS AGRIVILLAGE) DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN AVIS DE DEMANDE DE COTATION POUR L'ÉQUIPEMENT EN COUVEUSE AVEC ALIMENTATION EN ÉNERGIE SOLAIRE AVEC BATTERIE À LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE SIMPLIFIÉE AGRIVILLAGE POUR LA PROMOTION ET L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU CAMEROUN (SCOOPS AGRIVILLAGE) DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESÉKA, DÉPARTEMENT DE NYONG ET KELLÉ. Approvisionnements Généraux 16-06-2023
-----------	---	---

52	Reference N° 007/D/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N° 007/D/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 DU 10 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°007/AONO/R-CE/D-NK/C.MAKAK/CIPM/23 DU 09 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MBENG, DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAKFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023 Bâtiments et Equipements Collectifs N/A
-----------	---	---

53	Reference 04712/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/AA Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N°04712/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 17/05/2023PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRESINTERNATIONAL OUVERT N°006/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 21/02/2023 POUR LAFOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE COURROIES D'ENTRAINEMENT POUR LESUSINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON. Approvisionnements Généraux N/A
-----------	--	--

54	Reference DECISION N°0005 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N°0005/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 08 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AONO/ANRP/CIPM/2023 DU 20 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE SURVEILLANCE DOSIMETRIQUE DES TRAVAILLEURS SOUS RAYONNEMENTS IONISANTS AU CAMEROUN. Approvisionnements Généraux N/A
-----------	--	--

55	Reference 17/23/DCO/SDCC/CIPM Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°17/23/DCO/SDCC/CIPM DU 22/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE MACHINES-OUTILS ET PALANS A LA SODECOTON Approvisionnements Généraux 07-06-2023
-----------	--	---

RESUME DES CONSULTATIONS

56	Reference	006/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 du 17/05/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°006/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°061A0NO/CAN3ISPISIGAMP/2023 DU 14 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX D'OTWERTURE DE LA PISTE AGRICOLE SOUS? PREFECTURE DE NKONGSAMBA 3EME-VILLAGE MBORIKO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, R6GION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
57	Reference	000009/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC Lire
	Titre/objet	PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000017/AONO/ANOR/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 « SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE SANTE, FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUEL ACCIDENT ».
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
58	Reference	005/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 du 17/05/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°005/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/CAN3/CIPM/ 2023 DU 14 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONGON DE ROUTE VOIRIE INTER QUARTIER-MBARESSOUMTOU-AVIATION-ENTRÉE COLLEGE MBAMY CENTRE DE SANTÉ CITE VERTE —ROUTE NATIONALE N°5, DANS IA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, R6GION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
59	Reference	1169-23/DAG/DG/PAD DU 22/05/2023 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°1169-23/DAG/DG/PAD DU 22/05/2023 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 017/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2023 DU 24 MARS 2023 POUR LA MODERNISATION DU BALISAGE MARITIME AU PORT DE DOUALA-BONABÉRI. -
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
60	Reference	003 /D/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/SMA/NMjp Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULLATION DEFINITIVE DU DOSSIER DE CONSULTATION N°003/22/DG/BUNEC/DAF/SDRFM/SMA/2022 DU 29 SEPTEMEBRE 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES REGISTRES D'ETAT CIVIL AU BUNEC SELON LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N°004511/L/MINMAP/SG/GDMAS/DMAG/CE5/AWN DU 16 SEPTEMEBRE 2022
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
61	Reference	ADDITIF N°01 A/S 007/AONR/CUD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES N° 007/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 24 MARS 2023 RELATIF AU DEVELOPPEMENT, AU DEPLOIEMENT, DE LA FORMATION ET DU SUPPORT DU PORTAIL SAISINE PAR VOIE ELECTRONIQUE DE L'APPLICATION NETADS LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N° 01 LES MODIFICATIONS SUIVANTES :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

62	Reference ADDITIF N°1 A/S 010/AONO/CUD/CIPM /2023 Lire Titre/objet ADDITIF N°1 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°: 010/AONO/CUD/CIPM /2023 POUR LES ETUDES EN VUE DE LA RECONVERSION DE LA DECHARGE PK 10 LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N° 1, QUE DES MODIFICATIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ APPORTÉES À L'AVIS ET AU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF: Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

63	Reference 075/23/AOIO/SDCC/CIPM Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°075/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 22/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DES PIÈCES DE RECHANGE POUR MERCEDES ACTROS 3335 A LA SODECOTON Nature de prestation Fournitures Date de cloture 27-06-2023
-----------	--

64	Reference 01/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCÉDURE D'URGENCE.N°01/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2023 DU 19/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU EN BETON ARME SUR LA RIVIERE MAHINDE SUR LE TRONÇON DE ROUTE DIBANG – NGODI-SI, DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP MINADER), EXERCICE 2023- IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 57 30 186 01 641120 523511 921- AUTORISATION DE DEPENSE : IY03862LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'OUVRAGES SUS-INDIQUÉ. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 20-06-2023
-----------	--

65	Reference N° 001 /C/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 001 /C/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 DU 10 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRE COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/23 DU 14 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAKFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

66	Reference No04/C/R-CE/D-NK/C.EKA/SG/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE NO04/C/R-CE/D-NK/C.EKA/SG/2023 DU _____ PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO002/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2023 DU 09/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE :LOT UNIQUE : ROUTE COMMUNALE MAHOMY-SONG NDENG (17KM). Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

67

Reference [005/AONO/PU/RS/D-VNT/CKO/CIPM/2023 DU 02 MAI 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/PU/RS/D-VNT/CKO/CIPM/2023 DU 02 MAI 2023 POUR ACQUISITION DE DOUZE (12) LAMPADAIRES SOLAIRES POUR ELECTRIFICATION PUBLIQUE DANS LA VILLE DE KYE-OSSI POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL ; PROGRAMME ANNUEL 2023.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 23-05-2023

68

Reference [005/AONO/RS/DDLC.OV/SG/CIPM-OV/MTR/2023 DU 11/05](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RS/DDLC.OV/SG/CIPM-OV/MTR/2023 DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02 SALLES DE CLASSE À L'EP ANDOUNG DANS LACOMMUNE D'OVENG, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DUSUD. EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 13-06-2023

69

Reference [074/23/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°074/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 22/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR TRACTEURS AGRICOLES A LA SODECOTON

Nature de prestation Fournitures

Date de cloture 28-06-2023

70

Reference [008/AONO/DG/DARH/SDAGP/SMG/CIPM-SCDP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/DG/DARH/SDAGP/SMG/CIPM-SCDP/2023 DU 22 MAI 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VEHICULES A LA SCDP.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 08-06-2023

71

Reference [03/AONO/CBGA/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/CBGA/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS FORAGES EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A MEBASSA, BIYAGA ET BALLONG PTT DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 15-06-2023

72

Reference [004/AONO/RS/DDLC.OV/CIPM-C.OV/MTR/2023 du 11/05/2](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RS/DDLC.OV/CIPM-C.OV/MTR/2023 DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE D'ONON DANS LA COMMUNE D'OVENG, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 13-06-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

73

Reference [00014/AONO/MPT/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00014/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE SOUS REGIONAL D'EMULATION ET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE (PHASE 3).»

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-06-2023

74

Reference [01/AONO/C-BGA/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-BGA/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE (EM) DE BIYAGA DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.,

Nature de prestation N/A

Date de cloture 15-06-2023

75

Reference [003/AONR/APN/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/APN/CIPM/2023 DU 17 MAI 2023 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION POUR LA PRODUCTION ET L'UTILISATION DES STATISTIQUES PORTUAIRES A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS IMPUTATION : 2023-02-020601-613900

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 29-06-2023

76

Reference [N° 007 /C/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 007 /C/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 DU 10 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007 / AONO/R-CE/D-NK/C.MAKAK/CIPM/23 DU 09 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MBENG, DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

77

Reference [02/AONO/C-BGA/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/C-BGA/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ A BETAIL DANS LA COMMUNE DBATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 15-06-2023

78

Reference [002/AONR/APN/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002/AONR/APN/CIPM/2023 DU 17 MAI 2023 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2023 IMPUTATION : 2023-03-030504-613900

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 27-06-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

79	Reference	018ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 018ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 16 MAI 2023 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ÉTUDES POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE STOCKAGE, DE TRAITEMENT, DE PARTAGE ET DE DIFFUSION DES DONNÉES DE CONJONCTURE POUR L'ÉLABORATION DU CADRAGE MACROÉCONOMIQUE. FINANCEMENTS : CRÉDIT IDA 61-40 CM NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET : P151155
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	05-06-2023

80	Reference	004/AMI/APN/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AMI/APN/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LA PRE-SELECTION DES CONSULTANTS EN VUE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'OPERATIONNALISATION DE LA COMPLEMENTARITE DES PORTS CAMEROUNAIS DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-06-2023

81	Reference	013/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 23 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA PHASE I DES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA LIGNE TRIPHASEE DU RESEAU REMIS – LAKPWANG (6 KM) DANS LA COMMUNE DE KON YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	21-06-2023

82	Reference	003/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2023 DU 19/05/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE A SOMBO DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONGET KELLE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023 (BIPMINH DU) - IMPUTATION BUDGETAIRE : 57 38 108 02 641 120 523 415 821- AUTORISATION DE DEPENSE : IY05560 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG, AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE A SOMBO DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-06-2023

83	Reference	01/23/AONR/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT NO01/23/AONR/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM DU 22 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE STATION SERVICE PILOTE DANS LA LOCALITE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	02-06-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

84	Reference N° 004 /C/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 004 /C/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 DU 10 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRE COMMANDES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 001 /DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/23 DU 09 MARS 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL DANS CERTAINES STRUCTURES DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE.. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAKFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

85	Reference 019/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 Lire Titre/objet AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊTN° 019/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 16 MAI 2023SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALENOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES, GÉOTECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTALES EN DE LA CONSTRUCTION DE QUARANTE-DEUX (42) LOGEMENTS D'ASTREINTE DE L'HÔPITAL DE REFERENCE DE GAROUA FINANCEMENTS : CRÉDIT IDA 61-40 CMNUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET : P151155 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 05-06-2023
-----------	--

86	Reference 017 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 Lire Titre/objet AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊTN° 017 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 16 MAI 2023SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALENOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LES ÉTUDES DE CONCEPTION ARCHITECTURALE ET TECHNICO-FINANCIÈRE POUR LA CONSTRUCTION DES HÔPITAUX DE DISTRICT (H.D.) DE DJOUNGOLO /OLEMBE ET D'EBEBDA FINANCEMENTS : CRÉDIT IDA 61-40 CMNUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET : P151155 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 05-06-2023
-----------	--

87	Reference 013/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22/05/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22/05/2023 TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DES RESEAUX ENTERRES DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 21-06-2023
-----------	---

88	Reference 000022/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE SANTE, FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUEL ACCIDENT AU PROFIT DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

89

Reference [004Bis/D/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 17/05/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°004BIS/D/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

90

Reference [000024/AONO/MINEE/CIPM/23 DU 16 MAI 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000024/AONO/MINEE/CIPM/23 DU 16 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA REGION DU CENTRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 14-06-2023



COMMUNE D'ESEKA

DECISION MUNICIPALE N°25/2023/DM/C-EKA/SGPORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO005/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2022 DU 9/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE : LOT 1 : RÉHABILITATION DE SEPT (07) SALLES DE CLASSE À L'EP DE BOGSO ET RÉHABILITATION D'UNE TOITURE À L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ESÉKA; LOT 2 : RÉHABILITATION DE SIX (06) SALLES DE CLASSE À L'EP DE NGUIBASSAL II ; LOT 3 : RÉHABILITATION DE SEPT (07) SALLES DE CLASSE À L'EP DE NJOCK.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2022/302 du 14 juillet 2022 portant nomination des préfets dans certaines circonscriptions administratives ;

Vu l'arrêté n°0000172/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoint au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Eséka, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la décision municipale n°02/2022/DM/C-EKA/SG du 05 janvier 2023 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Eséka pour l'exercice 2022 ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres du 20 mars 2023 ;

Vu le procès-verbal n° 06/2022 du 09 septembre 2022 de la session de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune d'Eséka ;

Vu la proposition d'attribution n°02/23/L/CIPM du 14 avril 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune d'Eséka ;

DECIDE :

Article 1 : l'Etablissement **DECO TRADING GROUP** est déclaré **attributaire** de la lettre-commande relative aux travaux de réhabilitation des salles de classe mentionnée ci-dessus, suivant les conditions ci-après :

Lot	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC corrigé ou définitif (en FCFA)	Délai d'exécution
1	DECO TRADING GROUP	14 614 280	14 972 567	Trois (03) mois
2		17 415 974	17 422 084	
3		17 378 006	17 377 710	
	TOTAL	49 408 260	49 772 361	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

ESEKA le 8 Mai 2023

Le MAIRE

TJOCK Sylvain moïse

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 001/C/DG/CM PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **23 mai 2023 à 13h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45, Poste 12060/ Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention:

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 DU 05 MAI 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DE QUATRE (04) WAGONS-CITERNES (WC) DÉDIÉS AU TRANSPORT DU GAZ DE PRODUIT LIQUEFIE (GPL) À LA SCDP »

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **26 mai 2023 à 13h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45, Poste 12060/ Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention:

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 DU 05 MAI 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DE QUATRE (04) WAGONS-CITERNES (WC) DÉDIÉS AU TRANSPORT DU GAZ DE PRODUIT LIQUEFIE (GPL) À LA SCDP »

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **23 mai 2023 à 14h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **26 mai 2023 à 14h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

DOUALA le 16 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

COMMUNIQUEN°0005/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 08 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AONO/ANRP/CIPM/2023 DU 20 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE SURVEILLANCE DOSIMETRIQUE DES TRAVAILLEURS SOUS RAYONNEMENTS IONISANTS AU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection, Communique :

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres N°0002/AONO/ANRP/CIPM/2023 du 20 Mars 2023 pour la fourniture et l'installation des équipements de surveillance dosimétrique des travailleurs sous rayonnements ionisants au Cameroun, les résultats de cet Appel d'Offres se présentent comme suit :

N° du lot	Soumissionnaires	Note technique	Montant TTC (FCFA)	Délai	Rang	Observations
Lot unique	MASSANGO AFRIKA SARL (BP : 4172 Yaoundé)	10 OUI/12	10 581 210	03 mois	1 ^{er}	Adjudicataire de la Lettre-commande MASSANGO AFRIKA SARL, BP : 4172 Yaoundé
	ITKE SARL (BP : 2244 Yaoundé)	12 OUI/12	11 040 000	03 mois	2 ^{ème}	

Le Directeur Général de la Société adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANRP, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de Lettre-commande. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le soumissionnaire dont les offres n'ont pas été retenues, est invité à passer retirer sa soumission sous quinzaine de la date de publication du présent communiqué. Faute de quoi, ses offres seront détruites.

YAOUNDE le 8 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°036/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 032/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PARKING DES ENGINES LOURDS DE YOUPWE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 032/AONR/CUD/CIPM/2022 du 17 Octobre 2022 pour la maîtrise d'œuvre partielle portant sur le contrôle technique et la supervision des travaux de construction du parking des engins lourds de Youpwe ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Administratives et techniques du 23 Novembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives et techniques du 28 Novembre 2022 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 08 Février 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution des offres administratives et techniques N° 008/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 08 Février 2023 ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Financières du 02 Mars 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres financières du 08 Mars 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 15 Mars 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N° 015/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 15 Mars 2023;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1^{er}: Le Groupement d'entreprises ci-après est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délais ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	Groupement CERIDD /AFRIKAN METHOD <i>B.P. : 2766 Douala</i> <i>Tel. : (237) 699 527 436 / 681 576 275</i>	vingt-sept millions quatre cent vingt-sept mille cinq cent (27 427 500)	13

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E**DECISION N°004/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 10/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE.**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de nkongsamba 3ame, (Autorite Contractante)**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant regime financier de l'Etat et autres entites publiques ;

Vu la loi n° 2017/021 du 20 decennbre 2017 portant loi de finance de la republique du Cameroun pour l'exercice 2018 modifiee et completee par l'ordonnance n° 2018/002 du 04 juin 2018 ;

Vu le Decret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marches Publics ;

Vu le decret N° 2011/408 du 09 decennbre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le decret N° 2011/410 du 09 decennbre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le decret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant creation, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marches Publics ;

Vu le decret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministere des Marches Publics ;

Vu le decret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et completant certaines dispositions du decret n° 2001/048 du 23 fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des Marches Publics

Vu le decret n° 2001/048 du 23 fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des Marches Publics ;

Vu le decret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalites d'application du regime fiscal et douanier des marches publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative a la passation et au contrOle de l'execution des Marches Publics ;

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative a la procedure de passation des Marches Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'execution des Lois de Finances, au suivi et au controle de (execution du Budget de l'Etat, des Entreprises, des Collectivites Territoriales Decentralisees et des autres Organismes subventionnes pour l'exercice 2018 ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des regles regissant la passation, l'execution et le controle des marches publics ;

Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalites de gestion de la performance du systeme des marches publics ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalites de gestion des changements des conditions economiques des marches publics ;

Vu la Decision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Presidents de Commissions internes de passation des marches aupres de Communes et Communes d'Arrondissement Vu la Decision Municipale N°08/2021/DM/SG/N'SAMBA 3eme/CAN 3eme du 11 Mars 2021

constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marches aupres de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme ;

Vu la lettre N°000001/L/MINMAP/CAB du 10 Mai 2023 relative a la *lode d'activite des Presidents et Membres de Commissions de Passation des Marches dont les mandats sont echus.

Considerant la Demande de Cotation N°01/DC/CAN3/CIPM/2023 du 14 Avril 2023 relative a reequipement. en materiel medical du Centre de Sante Integre d'Ekol-Mbeng, dans la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 3eme, departement du Moungo, Region du littoral.

Considerant le proces-verbal de proposition d'attribution de la C1PM de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3me du 08 Mai 2023 ;

DECIDE :**Article 1er** ETS LDI BP : Nkongsamba, Tel : 679 70 97 77/657 77 99 69; a ete retenue comme adjudicataire de la Demande de Cotation N°01/DC/CAN3/CIPM/2023 du 14 Avril 2023 relative a l'Equipement en materiel medical du Centre de Sante Integre d'Ekol-Mbeng, dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3 ème.Départernent Moungo, Region du littoral, a concurrence d'un montant TTC de 7 995 000 (Sept millions nouf cent quatre singt quinze mine) Francs CFA pour un delai d'execution de **Soixante (60) jours calendaires.****Article 2 :** La presente decision sera enregistree et publiee partout ob besoin sera.

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 001/C/DG/CM PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **23 mai 2023 à 12h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus de l'immeuble abritant le Centre Médico-Social de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax(237) 233 40 47 96 N° de poste 12060 avec la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_006/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2023 DU 05 MAI 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) DE LA SCDP POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2023. »

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **26 mai 2023 à 12h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus de l'immeuble abritant le Centre Médico-Social de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax(237) 233 40 47 96 N° de poste 12060 avec la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_006/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2023 DU 05 MAI 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) DE LA SCDP POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2023. »

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **23 mai 2023 à 13h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise à la bibliothèque de l'immeuble Nguéa), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **26 mai 2023 à 13h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise à la bibliothèque de l'immeuble Nguéa), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

DOUALA le 16 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE



MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION DECISION N°0000054/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 11 MAI 2023 PORTANT RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 21 MARS 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-dessous, est déclaré adjudicataire du marché, objet de la consultation susvisée.

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	SOCIETE FURNITURE PLAZA BP 11040 YAOUNDE	75.843.000 FCFA	Deux (02) mois.

Ce soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter d'urgence, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) pour les formalités de signature dudit contrat./-

YAOUNDE le 11 Mai 2023

Le **MINISTRE**

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE D'ESEKA

COMMUNIQUE NO06/C/R-CE/D-NK/C.EKA/SG/2023 DU _____ PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO004/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2022 DU 09 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SIX (06) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DU CENTRE A ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Eséka (Autorité Contractante)

Communique :

L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2022 DU 9 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SIX (06) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DU CENTRE A ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU 5 CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE EST DECLARE **INFRUCTUEUX** pour non obtention par le soumissionnaire, d'une note technique minimale correspondant à 80% requise par le DAO.

ESEKA le 8 Mai 2023

Le MAIRE

TJOCK Sylvain moïse

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

DECISION N°0006/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 16 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/ANRP/CIPM/2023 DU 03 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE 4X4 PICK UP A L'ANRP.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu



Vu

La Constitution ;

La loi n°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics;

La loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

La loi n°2019/012 du 19 juillet 2019 portant cadre général de sureté radiologique et nucléaire, de sécurité nucléaire, de responsabilité civile et de l'application des garanties ;

La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Le décret n° 2002/250 du 31 octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n° 2010/024 du 28 janvier 2010 portant nomination du Directeur général de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics en ses termes non contraires au Code des Marchés Publics ;

Le décret N°2012/76 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Le décret N°2002/250 du 31 Octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection;

La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

La décision N°0035/ANRP/DAAF/SBMP du 31 janvier 2022 portant modification de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale Radioprotection (ANRP), constatée par décision n°00103/ANRP/DAAF/SBMP du 02 avril 2020 ;

L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°0003/AONO/ANRP/CIPM/2023 du 03 Avril 2023 ;

Le Budget de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP) pour l'exercice 2023 ;

la lettre N°0011/L/PDT/CIPM/ANRP du 11 Mai 2023 du Président de la CIPM/ANRP, portant proposition d'attribution.



DECIDE :

ARTICLE 1^{er}

–**AFROMNI MOTOR SARL, BP : 276 Garoua**, est attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné p un montant de **34 875 000 (trente-quatre millions huit cent soixante-quinze mille) francs CFA TTC** et un délai d'exécution **deux (02) mois** ;

ARTICLE 2 - La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 16 Mai 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

SIMO AUGUSTIN

COMMUNE DE MAKAK

DECISION N° 001/D/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 DU 10 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRE COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/23 DU 14 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAKFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022. portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.
- Vu** la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics
- Vu** la Circulaire N°0001/PR/MINMAP/CAB DU 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics
- Vu** le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert **N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/23 DU 14 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**
- Vu** La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Makak
- Vu** Le rapport d'analyse des offres
- Vu** Le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Makak

DECIDE :

Article 1^{er}– La lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée aux soumissionnaires ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
LOT N°1 : Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans la localité de Ngoulmakon	ETS LES MERVEILLES B.P : 08 Makak Tél : 694 932 000	19 990 000	19 990 000	Quatre (04) mois
LOT N°2 : Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans la localité de Ngombas 2		19 985 000	19 985 000	

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MAKAK le 10 Avril 2023

Le MAIRE

MBOGOL III Jean jacque

COMMUNE DE MAKAK

DECISION N° 007/D/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 DU 10 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/D-NK/C.MAKAK/CIPM/23 DU 09 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MBENG, DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022. portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.
- Vu** la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics
- Vu** la Circulaire N°0001/PR/MINMAP/CAB DU 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics
- Vu** l'appel d'offres national ouvert **N°007/AONO/R-CE/D-NK/C.MAKAK/CIPM/23 DU 09 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MBENG, DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.**
- Vu** La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Makak
- Vu** Le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Makak

DECIDE :

Article 1^{er}– La lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
<i>Unique</i>	ETS F-CONNEXION B.P : 7850 Yaoundé Tél : 694 171 930	11 988 229	11 988 229	Quatre (04) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MAKAK le 10 Mai 2023

Le MAIRE

MBOGOL III Jean jacque

COMMUNE DE MAKAK

DECISION N° 002/D/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 DU 10 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRE COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/23 DU 14 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022. portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.
- Vu** la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics
- Vu** la Circulaire N°0001/PR/MINMAP/CAB DU 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics
- Vu** le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert **N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/23 DU 14 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**
- Vu** La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Makak
- Vu** Le rapport d'analyse des offres
- Vu** Le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Makak

DECIDE :

Article 1^{er}– La lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée aux soumissionnaires ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
<i>LOT N°1 : Réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de Kaya 2</i>	ETS LES MERVEILLES	9 990 000	9 990 000	Quatre (04) mois
<i>LOT N°2 : Réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de Makak GRP 1A</i>	B.P : 08 Makak Tél : 694 932 000	14 985 000	14 985 000	

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MAKAK le 10 Avril 2023

Le MAIRE

MBOGOL III Jean jacque

COMMUNE DE MAKAK

DECISION N° 004/D/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 DU 10 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRE COMMANDES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 001 /DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/23 DU 09 MARS 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL DANS CERTAINES STRUCTURES DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAKFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022. portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.
- Vu** la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics
- Vu** la Circulaire N°0001/PR/MINMAP/CAB DU 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics
- Vu** la Demande de Cotation **N° 001 /DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/23 DU 09 MARS 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL DANS CERTAINES STRUCTURES DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE.**
- Vu** La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Makak
- Vu** Le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Makak

DECIDE :

Article 1^{er}– La lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée aux soumissionnaires ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
LOT N°1 : Equipement du centre de promotion et de réinsertion social de Makak	ETS PENTAGONE II			Deux (02) mois
	B.P : 374 ESEKA	14 999 563	14 999 563	
LOT N°2 : Equipement en table bancs et bureaux de maitre à l'EP de Ngombas 2	Tél : 675 96 32 07	4 996 575	4 996 575	

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MAKAK le 10 Avril 2023

Le MAIRE

MBOGOL III Jean jacque

COMMUNE DE MESSONDO

ADDITIF N°07 RELATIF AU DAO N° 06/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU _12 AVRIL 2023_ EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE ET DES BACS HORS SOL DANS LA LOCALITE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt VOIR FICHER D ORIGINE

MESSONDO le 16 Mai 2023

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION DECISION N°0000057/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 11 MAI 2023 PORTANT RESULTAT DE PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 21 MARS 2023 RELATIF A LA REFECTION DES BUREAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :**

Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-dessous, est déclaré adjudicataire du marché, objet de la consultation susvisée.

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	Equation Plus SARL BP : 5913 Yaoundé	67 662 450 FCFA	Trois (03) mois

Ce soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter d'urgence, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) pour les formalités de signature dudit contrat./-

YAOUNDE le 22 Mai 2023

Le **MINISTRE**

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22/05/2023 POUR LE CURAGE DE CERTAINES SECTIONS DES DRAINS BETONNES FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci d'améliorer le cadre de vie des populations en réduisant les inondations et les maladies hydriques, Le Maire de la Ville de Douala, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux curage de certaines sections des drains bétonnés dans la Ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- L'Installation et repli du chantier ;
- L'établissement du Projet d'exécution ;
- Fourniture d'un ordinateur pour le suivi des travaux ;
- Débroussaillage et démolition de toute nature sur l'emprise des travaux ;
- Désobstruction et nettoyage des ouvrages de franchissement existants ;
- Le curage des drains sur les deux berges avec régilage des sédiments issus des curages sur berge ou enlèvement vers la décharge ;
- Le curage des exutoires ;
- Le curage des canaux bétonnés et l'évacuation des produits de curage ;
- La prise de vue aérienne du drain par le drone ;
- Le nettoyage ou le remplacement des grilles défectueuses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quatre cent cinquante millions (450 000 000) francs CFA** reparté ainsi qu'il suit :

- **Lot 1 : Deux cent dix millions (210 000 000) francs;**

- **Lot 2 : Deux Cent quarante millions (240 000 000) francs**

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en 2 lots ci-après définis :

N°	<i>Drains : Cours d'eau</i>	<i>Linéaire</i>
TRANCHE FERME		
LISTE DES DRAINS (LOT 1)		

I	DOUALA 1er	
	<i>Mboppi</i>	2100
	<i>Bessoussoukou</i>	700
	TOTAL	2800
TRANCHE CONDITIONNEL 1		
LISTE DES DRAINS (LOT 1)		
I	DOUALA 1er	
	<i>Bessekè</i>	2200
II	DOUALA 1le	
	<i>Mgoua</i>	1200
	<i>Brazzaville</i>	650
	TOTAL	4050
TRANCHE CONDITIONNEL 2		
LISTE DES DRAINS (LOT 1)		
I	DOUALA 2e	
	<i>New Bell Nord et Sud</i>	2500
	TOTAL	2500

N°	Drains : Cours d'eau	Linéaire
TRANCHE FERME		
LISTE DES DRAINS (LOT 2)		
I	DOUALA 1er	
	<i>Bonne course</i>	3000
	<i>Kondi</i>	1500
	TOTAL	4500
TRANCHE CONDITIONNEL 1		
LISTE DES DRAINS (LOT 2)		
I	DOUALA 1Ve	

Bonassama



2200



II	DOUALA Ve	
	<i>Tongo Bassa</i>	<i>1500</i>
	GRAND TOTAL	3700
TRANCHE CONDITIONNEL 2		
LISTE DES DRAINS (LOT 2)		
I	DOUALA Ve	
	<i>Tongo Bassa</i>	<i>2500</i>
	<i>Mbanya</i>	<i>2500</i>
	TOTAL GENERAL	5000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'Offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala de l'exercice 2023 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire n° **221 110 : aménagement voies et réseaux**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune *B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun*, E-mail : villededouala@yahoo.fr, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune, *B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun*, E mail: villededouala@yahoo.fr dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent cinquante mille (150 000) FCFA**, au compte Spécial **CAS-ARMP N° 33598800001-89** ouvert auprès des agences BICEC (Yaoundé agence centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, Bertoua). Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou groupement d'entreprises désireuse(s) de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies + une (01) copie numérique marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune, *B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun*, au plus tard le **22/06/2023 à 12h00, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 014/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 22/05/2023
TRAVAUX DE CURAGE DE CERTAINES SECTIONS DE DRAINS BETONNES
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de:

Lot	1	2
Tranche ferme	06 mois	06 mois
Tranche Conditionnelle 1	06 mois	06 mois
Tranche Conditionnelle 2	06 mois	06 mois
Total Général	18 mois	18 mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant :

- **Lot 1 : Quatre millions deux cent mille (4 200 000) Francs CFA ;**
- **Lot 2 : Quatre millions huit cent mille (4 800 000) Francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

En cas d'absence, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **22/06/2023 à 13h00** à la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires :

- i. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- ii. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après à l'ouverture des plis ;
- iii. Les fausses déclarations ou les falsifications de pièces ;
- iv. Le non-respect de six (06) critères essentiels ;
- v. L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- vi. La présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP ;
- vii. L'absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'est pas titulaire d'un marché avec la CUD, non achevé et dont les délais sont échus depuis deux ans ;
- viii. L'attestation de visite de site signé sur l'honneur.

b. Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) *Le Chiffre d'affaires* **Oui/non**
- 2) *Les références de l'Entreprise* **Oui/non**
- 3) *La Disponibilité du matériel et des équipements* **Oui/non**
- 4) *L'expérience du personnel d'encadrement*



Oui/non



- 5) Note méthodologique **Oui/non**
- 6) Preuve d'acceptation des conditions du marché **Oui/non**
- 7) Accès à une ligne de crédit ou autre ressources financières **Oui/non**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et financièrement et évalué la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées, motivées et écrites en lettres et en chiffres.

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un Lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5^{ième} étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune et de la B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, e-mail : villededouala@yahoo.fr ou la Direction des Grands Travaux sise à la Voirie Municipale de Bonanjo.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou par écrit au Maître d'Ouvrage et au Président de la Commission de Passation des Marchés ou encore aux numéros suivants : 695 29 81 15 / 679 88 80 26 de la cellule anti-corruption (IGS) de la Communauté Urbaine de Douala.

DOUALA le 22 Mai 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE MAKAK

COMMUNIQUE N° 007 /C/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 DU 10 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007 / AONO/R-CE/D-NK/C.MAKAK/CIPM/23 DU 09 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MBENG, DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAKFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK (AUTORITE CONTRACTANTE), Communique :

Par **DECISION N° 007 /D/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023** du 10 Mai 2023, les lettres commandes objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Unique	ETS F-CONNEXION B.P : 7850 Yaoundé Tél : 694 171 930	11 988 229	11 988 229	Quatre (04) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de ses Lettre Commandes y relatives.

MAKAK le 10 Mai 2023

Le MAIRE

MBOGOL III Jean jacque

COMMUNE D'ESEKA

COMMUNIQUE NO05/C/R-CE/D-NK/C.EKA/SG/2023 DU _____ PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO003/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2023 DU 09/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.LOT 1 : RÉHABILITATION DU CSI DE NGUIBASSAL II LOT 2 : RÉHABILITATION DU CSI DE SONG BADJECK

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Eséka (Autorité Contractante) Communique :

Par **DECISION MUNICIPALE** N° _____/2023/DM/C.EKA/SG du _____, l'Entreprise **LE BARON SARL** est déclarée **attributaire** des lots N° 1 et N° 2 de la lettre-commande relative aux travaux de la réhabilitation de certains Centres de Santé Intégrés (CSI) ci-dessus, suivant les conditions ci-après :

Lot	Attributaire	Montant TTC lu (en FCFA)	Montant TTC corrigé (en FCFA)	Délai d'exécution
Lot 1	BARON SARL Tél : 698 225 356	11 998 895	11 946 764	Quatre (04) mois
Lot 2	BARON SARL Tél : 698 225 356	7 999 084	7 998 716	Quatre (04) mois
	TOTAL	19 997 979	19 947 480	

L'attributaire doit se présenter au Secrétariat Général de la Commune d'Eséka dans un délai de quinze (15) Jours pour souscrire la lettre commande, à compter de sa réception.

ESEKA le 8 Mai 2023

Le MAIRE

TJOCK Sylvain moïse

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUEN°002/CR/FEICOM/DG/DMRFD/SDAS/SMA/2023 DU 22 MAI 2023, PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°011/DC/FEICOM/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023, POUR LA FOURNITURE DES LICENCES DE SYSTÈME D'EXPLOITATION ET DES PLATEFORMES DE VIRTUALISATION AU FEICOM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Au public que la date limite de dépôt et d'ouverture des plis de la Demande de Cotation N°011/DC/FEICOM/CIPM/2023 du 18 avril 2023, pour la fourniture des licences de Système d'Exploitation et des plateformes de virtualisation au FEICOM, initialement prévue le **18 mai 2023**, est reportée au **24 mai 2023** aux mêmes heures et lieu.

YAOUNDE le 22 Mai 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

AKOA Philippe Camille

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE N° 010/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 008/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 10/04/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANTS POUR L'ACTUALISATION DU MANUEL DE PROCEDURE D'EXECUTION ET DU SUIVI DE L'EXECUTION PHYSICO FINANCIERE DES PROJETS D'INVESTISSEMENT PUBLIC FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Technique communique :

Les entreprises ayant manifesté leur intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'études en vue de l'actualisation du manuel de procédure d'exécution et du suivi de l'exécution physico financière des projets d'investissement public, sont informées que l'analyse des manifestations d'intérêt a abouti aux résultats ci-après :

Nom du cabinet	Note/100	Rang	Conclusion	Observations
AZ TECHNOLOGIE CORPORATION Tel : (237) 677 78 66 64 Email : aztechnologie2014@gmail.com	97	1 ^{er}	Cabinet qualifié	Le Cabinet a une bonne expérience en élaboration des manuels de suivi-évaluation et des connaissances solide en informatique. L'expert en informatique a plus de 10 années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'élaboration des procédures opérationnelles standard des applications. De plus, Le Chef de mission dispose d'une capacité éprouvée en audit/suivi-évaluation des projets, il a plus de dix (10) ans d'expérience ainsi qu'une expérience avérée en gestion des finances publiques. Le cabinet a eu à réaliser des manuels pour le compte de différents organismes tels que : le manuel de suivi-évaluation des projets de développement du tourisme (MINTOUL), la conception d'une plateforme intégrée de suivi-évaluation, gestion des projets au Ministère des forêts et de la faune, Le développement et déploiement de la plateforme du suivi participatif du BIP, et bien d'autres manuels.
CABINET EXPERTISE QHSE Tel : (237) 699 14 36 96/658 88 42 68 Email: info@ceqhsse.net	64	2 ^e	Cabinet non qualifié	Les experts du cabinet ont le diplôme requis pour la mission. Le Chef de mission a une très bonne connaissance des réformes du Cameroun en matière d'exécution des investissements publics. Cependant, Le cabinet n'a pas d'expérience en matière d'élaboration des manuels de suivi-évaluation, il a fourni deux expériences dans le domaine informatique.
MAXI-FORMATION SARL Tel : (237) 677 44 44 74 Email: maxiformat2005@yahoo.fr	59	3 ^e	Cabinet non qualifié	Les experts du cabinet ont le diplôme requis pour la mission. Le chef de mission a une très bonne connaissance du système des finances publiques au Cameroun et des administrations en charge du budget. D'autre part, Le cabinet n'a pas d'expérience en matière d'élaboration des manuels de suivi-évaluation, il a fourni une expérience dans le domaine informatique. L'expert en informatique a fourni une expérience professionnelle de 5 ans dans le domaine de l'élaboration des procédures opérationnelles standard des applications.



FTHM-INTERNATIONAL LTD Tel : (230) 467 3003/454 7304	52.5	4e	Cabinet non qualifié	Le Chef de mission a le diplôme requis pour la mission. L'expert en audit a une parfaite maitrise orale et écrite de la langue française. Par ailleurs, Le cabinet n'a pas proposé un expert informaticien ;Le chef de mission n'a pas de connaissance du système des finances publiques au Cameroun et des administrations en charge du budget et l'expert en en audit a fourni les références de 5 années d'expérience professionnelle générale dans le domaine de la gestion des finances publiques au lieu de 10.
GROUPEMENTFAUCON/ FIDEXCA-NGAN JEAN Tel :(237) 699 21 84 77	52	5e	Cabinet non qualifié	Le cabinet n'a pas proposé un chef de mission, expert en audit/suivi-évaluation des projets ;L'informaticien ne dispose pas des connaissances des réformes du Cameroun en matière d'exécution des investissements publics
GROUPEMENT GLOBAL INTERNATIONAL CONSULTING Tel :(237) 223 92 02 20 20/ 62 0220 20 Email :gic.etude@gmail.com	51	6e	Cabinet non qualifié	Le cabinet n'a pas d'expérience en matière d'élaboration des manuels de suivi-évaluation, ainsi que dans le domaine informatique ; L'expert en suivi-évaluation n'a pas une bonne connaissance des réformes du Cameroun en matière d'exécution des investissements publics LE COORDONNATEUR TECHNIQUE GUEMAI EU GUY RONEI

- Le score minimum requis est de 70/100 ;
- Conformément à la méthode de sélection retenue, les cabinets suivants sont invités à prendre attache avec le Service des Marchés du PEPS pour la suite de la procédure.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 23 Mai 2023
LE COORDONNATEUR TECHNIQUE
GUEMAI EU GUY RONEI



COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E

DECISION N°005/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme, (Autorite Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 modifiée et complétée par l'ordonnance n° 2018/002 du 04 juin 2018 ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de (exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions internes de passation des marchés auprès de Communes et Communes d'Arrondissement Vu la Décision Municipale N°08/2021/DM/SG/N'SAMBA 3eme/CAN 3eme du 11 Mars 2021

constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme ;

Vu la lettre N°000001/L/MINMAP/CAB du 10 Mai 2023 relative à la *liste d'activité des Présidents et Membres de Commissions de Passation des Marchés dont les mandats sont échus.

Considérant ('Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N°05/AONOICAN3ISP/SIGAMP/2023 du 14 Avril 2023 relatif aux travaux de réhabilitation du tronçon de route voirie inter quartier-Mbaressoumtouaviation-entrée collège Mbamy Centre de Santé Cité Verte—Route Nationale N°5, dans la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 3eme, Département du Mounou, Région du littoral.**

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme du 15 Mai 2023 ;

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise **ETS NGASSA Flaubert BP : 295-Nkongsamba, Tel : 696 14 37 67**; a été retenue comme adjudicataire de ('Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N°05/AONO/CAN3/SPISIGAMP/2023 du 14 Avril 2023 relatif aux travaux de réhabilitation du tronçon de route voirie inter quartier-Mbaressoumtouaviation-entrée collège Mbamy Centre de Santé Cité Verte —Route Nationale N°5, dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme, Département du Mounou, Région du littoral,** à concurrence d'un montant TTC de **26 995 000 (Vingt-six millions neuf cent quatre vingt quinze mille) Francs CFA**, et pour un délai d'exécution de **Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 17 Mai 2023

Le MAIRE

EYIDI NEE EBODIAM Yvonne



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°04758/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/23/AONO/SDCC/CIPM DU 06 MARS 2023 POUR FOURNITURE D'UN LOT DE MATÉRIELS DE PLOMBERIE POUR RESEAU INCENDIE A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°027/23/AOIO/SDCC/CIPM du 06/03/2023 pour la fourniture d'un lot de matériels de plomberie pour réseau incendie

à la SODECOTON

Considérant La Lettre N°035/23/SDCC/CIPM du 06 mai 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: La Société GROUPE ARNAUD BP 664 Douala est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
UNIQUE	GROUPE ARNO B.P 664 Douala	216 264 418	150 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 17 Mai 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE D'ESEKA

DECISION MUNICIPALE N°21/2023/DM/C-EKA/SG PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO001/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2023 DU 09/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINS LOCALITES DE LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE : LOT 1 : MOSQUÉE- LYCÉE CLASSIQUE- MAALA ; LOT 2 : METEO- ANTENNE CRTV- MINTANYE ; LOT 3 : MAHOMY- MINLOH.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2022/302 du 14 juillet 2022 portant nomination des préfets dans certaines circonscriptions administratives ;

Vu l'arrêté n°0000172/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Eséka, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la décision municipale n°02/2022/DM/C-EKA/SG du 05 janvier 2023 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Eséka pour l'exercice 2022 ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres du 20 mars 2023 ;

Vu le procès-verbal n° 06/2022 du 09 septembre 2022 de la session de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune d'Eséka ;

Vu la proposition d'attribution n°02/23/L/CIPM du 14 avril 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune d'Eséka ;

DECIDE :

Article 1 : l'Entreprise **SOTRASOL SARL** est déclarée **attributaire** de la lettre-commande relative aux travaux de construction de neuf (09) forages mentionnée ci-dessus, suivant les conditions ci-après :

Lot	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC corrigé ou définitif (en FCFA)	Délai d'exécution
1	SOTRASOL SARL BP 33192 Yaoundé, Tél : 699 99 08 55	25 498 996	25 498 996	Six (06) mois
2	SOTRASOL SARL BP 33192 Yaoundé, Tél : 699 99 08 55	25 498 996	25 498 996	Six (06) mois
3	SOTRASOL SARL BP 33192 Yaoundé, Tél : 699 99 08 55	16 999 331	16 999 331	Six (06) mois
		67 997 323	67 997 323	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

ESEKA le 8 Mai 2023

Le MAIRE

TJOCK Sylvain moïse

COMMUNE D'ESEKA

DECISION MUNICIPALE N°23/2023/DM/C-EKA/SG PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO003/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2023 DU 09/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE. LOT 1 : RÉHABILITATION DU CSI DE NGUIBASSAL II LOT 2 : RÉHABILITATION DU CSI DE SONG BADJECK

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2022/302 du 14 juillet 2022 portant nomination des préfets dans certaines circonscriptions administratives ;

Vu l'arrêté n°0000172/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Eséka, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la décision municipale n°02/2022/DM/C-EKA/SG du 05 janvier 2023 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Eséka pour l'exercice 2022 ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres du 20 mars 2023 ;

Vu le procès-verbal n° 06/2022 du 09 septembre 2022 de la session de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune d'Eséka ;

Vu la proposition d'attribution n°02/23/L/CIPM du 14 avril 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune d'Eséka ;

DECIDE :

Article 1 : **l'Entreprise LE BARON SARL** est déclarée **attributaire** des lots N° 1 et lot N° 2de la lettre-commande relative aux travaux de la réhabilitation de certains Centres de Santé Intégrés (CSI) ci-dessus, suivant les conditions ci-après :

Lot	Attributaire	Montant TTC lu (en FCFA)	Montant TTC corrigé (en FCFA)	Délai d'exécution
Lot 1	BARON SARL Tél : 698 225 356	11 998 895	11 946 764	Quatre (04) mois
Lot 2	BARON SARL Tél : 698 225 356	7 999 084	7 998 716	Quatre (04) mois
		19 997 979	19 947 480	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

ESEKA le 8 Mai 2023

Le MAIRE

TJOCK Sylvain moïse

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E

COMMUNIQUÉ N°006/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°061A0NO/CAN3ISPISIGAMP/2023 DU 14 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX D'OTWERTURE DE LA PISTE AGRICOLE SOUS? PREFECTURE DE NKONGSAMBA 3EME-VILLAGE MBORIKO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, R6GION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme communique :

Par Decision N° C, ' /D1CAN3/SP/SIGAMP/2023 du 17 MAI 703

L'entreprise ETS NGASSA Flaubert a ete retenue comme adjudicataire de ('Appel d'Offres National Ouvert suscite au vu de la proposition reprise dans le tableau ci-apres :

Intitule du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
Travaux d'ouverture de la piste agricole Sous-prefecture de Nkongsamba 3eme-village Mboriko	ETS NGASSA Flaubert BP : 295 Nkongsamba Tel : 696 14 37 67	Vingt sept millions quatre cent quatre vingt deux mille six cent quarante un (27 482 641) Francs CFA	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Sous peine d'annulation de ('attribution susvisée, ladite entreprise est invitée a se presenter a la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) dans les **sept (07) jours qui suivent la publication du present communiqué** pour remplir les formalites administratives liees a ('elaboration du contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 17 Mai 2023

Le MAIRE

EYIDI NEE EBODIAM Yvonne

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

DECISION N°0005/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 08 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AONO/ANRP/CIPM/2023 DU 20 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE SURVEILLANCE DOSIMETRIQUE DES TRAVAILLEURS SOUS RAYONNEMENTS IONISANTS AU CAMEROUN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu
Vu
Vu

Vu
Vu

Vu
Vu
Vu
Vu
Vu
Vu
Vu

Vu

Vu

Vu
Vu



Vu

La Constitution ;

La loi n°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics;

La loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

La loi n°2019/012 du 19 juillet 2019 portant cadre général de sureté radiologique et nucléaire, de sécurité nucléaire, de responsabilité civile et de l'application des garanties ;

La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Le décret n° 2002/250 du 31 octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n° 2010/024 du 28 janvier 2010 portant nomination du Directeur général de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics en ses termes non contraires au Code des Marchés Publics ;

Le décret N°2012/76 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Le décret N°2002/250 du 31 Octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection;

La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

La décision N°0035/ANRP/DAAF/SBMP du 31 janvier 2022 portant modification de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale Radioprotection (ANRP), constatée par décision n°00103/ANRP/DAAF/SBMP du 02 avril 2020 ;

L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°0002/AONO/ANRP/CIPM/2023 du 20 Mars 2023 ;

Le Budget de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP) pour l'exercice 2023 ;

la lettre N°0010/L/PDT/CIPM/ANRP du 27 Avril 2023 du Président de la CIPM/ANRP, portant proposition d'attribution.



DECIDE :

ARTICLE 1^{er}

–**MASSANGO AFRIKA SARL, BP : 4172 Yaoundé**, est attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour un montant de **10 581 210 (dix millions cinq cent quatre-vingt-un mille deux cent-dix) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois** ;

ARTICLE 2 - La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 8 Mai 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

SIMO AUGUSTIN

COMMUNE DE MAKAK

DECISION N° 005/D/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 DU 10 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 002 /DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/23 DU 09 MARS 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BOUMNKOK DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK (AUTORITE CONTRACTANTE),**

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022. portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.
- Vu** la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics
- Vu** la Circulaire N°0001/PR/MINMAP/CAB DU 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics
- Vu** la Demande de Cotation **N° 002 /DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/23 DU 09 MARS 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BOUMNKOK DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE.**
- Vu** La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Makak
- Vu** Le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Makak

DECIDE :

Article 1^{er}– La lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
<i>Unique</i>	ETS B&D SERVICES Tél : 690 26 01 40 Ydé	7 962 215	7 962 215	Deux (02) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'ESEKA

**COMMUNIQUE NO04/C/R-CE/D-NK/C.EKA/SG/2023 DU _____ PORTANT PUBLICATION
DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO002/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2023 DU
09/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE
D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE
:LOT UNIQUE : ROUTE COMMUNALE MAHOMY-SONG NDENG (17KM).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Eséka (Autorité Contractante) Communique :

Par **DECISION MUNICIPALE** N° _____/2023/DM/C.EKA/SG du _____, l'**ETS PROMOTION DES
TECHNICIENS REUNIS** est déclaré **attributaire** de la lettre-commande relative aux travaux mentionnés ci-dessus, suivant les
conditions ci-après :

Lot	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC corrigé par la SCA (en FCFA)	Montant TTC négocié et définitif (en FCFA)	Délai d'exécution
unique	ETS PROMOTION DES TECHNICIENS REUNIS Tél : 696 488 349	26 479 101	32 690 766	26 479 101	Trois (03) mois

L'attributaire doit se présenter au Secrétariat Général de la Commune d'Eséka dans un délai de quinze (15) Jours pour
souscrire la lettre commande, à compter de sa réception.

ESEKA le 8 Mai 2023

Le MAIRE

TJOCK Sylvain moïse

COMMUNE D'ESEKA

DECISION MUNICIPALE N°24/2023/DM/C-EKA/SGPORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO004/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2022 DU 09 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SIX (06) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DU CENTRE A ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2022/302 du 14 juillet 2022 portant nomination des préfets dans certaines circonscriptions administratives ;

Vu l'arrêté n°0000172/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Eséka, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la décision municipale n°02/2022/DM/C-EKA/SG du 05 janvier 2023 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Eséka pour l'exercice 2022 ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres du 20 mars 2023 ;

Vu le procès-verbal n° 06/2022 du 09 septembre 2022 de la session de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune d'Eséka ;

Vu la proposition d'attribution n°02/23/L/CIPM du 14 avril 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune d'Eséka ;

DECIDE :

Article 1 : L'appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2022 DU 9 Janvier 2023 pour les travaux de réhabilitation de six (06) salles de classe à l'école maternelle du Centre à Eséka, Département du Nyong-et-Kellé, Région du Centre, en procédure d'urgence est déclaré **INFRACTUEUX** pour non obtention par le soumissionnaire, d'une note technique minimale correspondant à 80% requise par le DAO.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

ESEKA le 8 Mai 2023

Le MAIRE

TJOCK Sylvain moïse

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 17/04/2023 POUR LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE (MOE) POUR LE SUIVI, LE CONTROLE QUALITE ET LA SURVEILLANCE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES AIRES DE DEMI-TOURS ET DES ENTRÉES DES VOIES DE CIRCULATION A ET B DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A



1 Autres

Lire plutot

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :Les dispositions de l'appel d'offres sus cité sont

Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif (nouveau)

200	EXPERTS MOBILISES A TEMPS PARTIEL			
201	Chef de Mission.	Homme /mois	4	
300	PERSONNEL DE SUIVI PERMANENT SUR LE SITE DES TRAVAUX			
301	Ingénieur de Suivi	Homme /mois	4	
302	Technicien de laboratoire	Homme /mois	3	
303	Responsable QHSE	Homme /mois	3	
304	Un Secrétaire technique du chantier.	Homme /mois	3	
305	Agent administratif.	Homme /mois	3	
	Sous - Total 300			

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 22 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 016 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 16 MAI 2023 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LES ETUDES ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES ÉCOLES PRIMAIRES ET DES CENTRES DE SANTÉ DANS LES ZONES À ÉCOLOGIE FRAGILE. FINANCEMENTS : CRÉDIT IDA 61-40 CM NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET : P151155

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

En vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de la dépense publique et du système statistique le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), un crédit d'un montant de 31 millions de dollars US pour la réalisation du PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ET DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE.

Quatre principales composantes ont été retenues pour ce projet, à savoir : (i) la consolidation de la réforme des finances publiques dans deux Ministères clés pilotes à savoir la Santé et l'Éducation : il sera en outre question dans cette composante d'appuyer la mise en œuvre de la circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, de Septembre 2016, de préparer le troisième triennat du budget programme et de faciliter le déploiement du système intégré de gestion des ressources humaines et de la solde (SIGIPES II) ; (ii) l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public notamment à travers l'appui à la mise en place du fonds de maturation, l'appui au suivi du BIP (application de suivi du BIP et implémentation du suivi axé sur les résultats), l'identification et la mise en œuvre des actions à entreprendre pour réduire le niveau des Soldes Engagés non Décaissés en matière de financement extérieur ; (iii) l'appui à la réforme des marchés publics à travers l'introduction d'un système de rémunération axé sur les résultats pour les commissions de passation des marchés, le développement et le déploiement d'une application d'archivage, et le suivi des marchés publics (le e-tracking) ; (iv) le renforcement du système statistique à travers : la mise en place des infrastructures informatiques et de diffusion dans le nouveau bâtiment de L'INS, l'appui à la collecte des données pour évaluer les progrès dans la mise en œuvre des ODD, la collecte des données sur le commerce transfrontalier et l'appui au financement du 4ème RGPH.

La Région de l'Extrême-Nord du Cameroun est une unité administrative qui comprend six départements à savoir le Diamaré, le Logone et Chari, le Mayo Danay, le Mayo Kani, le Mayo Sava et le Mayo Tsanaga. Elle couvre une superficie de 34 263 km², soit plus de 7,2 % du territoire national pour une population estimée à 3,5 millions d'habitants. Cette zone, confrontée à de nombreux aléas climatiques se trouve régulièrement exposée à la réduction brutale du potentiel des ressources en eau, à la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles. Ces aléas climatiques se manifestent par des sécheresses de longue durée ou par de grandes pluies. Celles-ci conduisant souvent à des fortes inondations avec des répercussions néfastes sur la vie des populations.

A ce contexte climatique peu favorable, vient s'ajouter une pression démographique caractérisée par une forte croissance de la population. En effet, au dernier recensement général de la population, la Région de l'Extrême-Nord à elle seule totalisait 17,7% de la population camerounaise, dont 1 383 640 constituée des jeunes de 15 à 35 ans.

Par ailleurs, si cette partie du pays connaît depuis plusieurs années une recrudescence du grand banditisme frontalier qui se manifeste entre autres par le « phénomène de coupeurs de route », les razzias et les enlèvements contre rançons, elle subit depuis l'année 2014 les incursions répétées de la secte terroriste « Boko Haram », occasionnant non seulement l'arrivée massive des réfugiés des pays voisins, mais aussi des déplacements internes des populations de leurs villages vers d'autres horizons à la recherche d'espaces sécurisés et entraînant par le fait même la fragilisation des activités humaines.

Les difficultés liées à la rudesse du climat et les effets de la pression démographique combinés à l'insécurité ont entraîné un ralentissement général de l'activité économique. La crise a provoqué l'arrêt des flux commerciaux et stoppé l'ensemble des activités touristiques auparavant très développées dans cette Région. L'Extrême-Nord reste ainsi confrontée à un sérieux problème de développement, qui se traduit par de faibles indicateurs de développement socioéconomique par rapport au reste du pays. Aussi, sa contribution à la croissance économique reste faible, car même les besoins fondamentaux sont insuffisamment satisfaits.

Dans le contexte de la Région de l'Extrême-Nord, les conditions de vie de nombreuses familles se dégradent. Ainsi,



les communautés connaissent des problèmes multiples comme l'insécurité alimentaire, la déscolarisation, les risques sanitaires, épidémiques, nutritionnels, le chômage des jeunes, le déplacement des populations qui ont perdu leurs logements, etc.

Afin d'apporter une réponse adéquate aux problèmes susmentionnés dans la Région de l'Extrême-Nord qui constitue un enjeu majeur pour les pouvoirs publics, en exécution des Très Hautes Instructions du PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE, répercutées par le Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le MINEPAT a élaboré, en concertation avec les administrations sectorielles concernées, un document-cadre du Programme Spécial de Reconstruction et de Développement de la Région de l'Extrême-Nord (PSRDREN). Ledit document-cadre et son phasage ont été validés par les Services du Premier Ministre en août 2021. Suite à cette validation, Monsieur le PM/CG a pris, en date du 24 mai 2022, un Arrêté portant création, organisation et fonctionnement dudit Programme, dont la mission principale est le relèvement socio-économique de la Région de l'Extrême-Nord, en assurant pour une paix durable, la coordination et le suivi de l'exécution des projets d'investissement du Plan Présidentiel de Reconstruction et de Développement de la Région de l'Extrême-Nord.

Y faisant suite, le Coordonnateur dudit Programme et son Adjoint ont été installés par le Secrétaire Général des Services du Premier Ministre au nom du PM/CG. Le Président du Comité de Pilotage (COFIL) du PSRDREN a prescrit une mission de prise de contact dans la Région de l'Extrême-Nord. Ladite descente a permis de relever la nécessité d'une actualisation des banques de projets prioritaires et porteurs de développement pour cette Région et qui devront être pris en compte dans le Plan d'action à soumettre à l'approbation du COFIL.

Dans son adresse à la Nation, le 31 décembre 2022, le Président de la République, Chef de L'Etat, S.E Paul Biya, a fixé les priorités des interventions du PSRDREN notamment la construction de plusieurs ouvrages de retenue d'eau et d'infrastructures socio-économiques pour éviter les désastres qui découlent des inondations, phénomène récurrent, favorisé par le dérèglement climatique, qui ont une fois de plus en 2022 affecté les populations de la région de l'Extrême-Nord, en particulier celles des départements du Logone et Chari et du Mayo-Danay. Au nombre des Hautes directives du Chef de l'Etat figurent aussi, la reprise des travaux de construction des tronçons routiers Mora-Dabanga-Kousseri, la réhabilitation des voiries urbaines et à l'amélioration du trafic entre les principales métropoles, la poursuite des efforts engagés dans le secteur de santé, en mettant en œuvre un vaste plan de renforcement du plateau technique et des capacités du personnel des hôpitaux, renforcer la qualité et la quantité de l'offre énergétique par la construction de nouvelles infrastructures énergétiques et le développement de l'énergie solaire, en particulier dans la partie septentrionale de notre pays, La construction des ouvrages pour l'accès des populations à l'eau potable demeure l'une des principales préoccupations.

En dépit de l'effort du Gouvernement dans le développement des infrastructures d'éducation et de santé, il demeure que dans les zones à écologie fragile, il existe très peu d'infrastructure adaptée.

L'objectif général est de contribuer à l'amélioration de l'accès aux soins de santé de qualité ainsi que les conditions de travail des personnels de santé dans les zones à écologie fragile de la Région de l'Extrême-Nord. Il s'agira de la réalisation des études architecturales et techniques en vue de la construction des centres de santé dans les zones à écologie fragile et une pérennisation des ouvrages.

Les études à produire sont élaborées d'abord en vue de la construction des centres de santé dans les zones à écologie fragile. Elles sont élaborées d'abord en vue de la construction des centres de santé avec une infrastructure adaptée au climat, à l'environnement et aux inondations.

De manière spécifique, il s'agira de : produire l'Avant-Projet Sommaire (APS) et l'Avant-Projet Détaillé (APD), après approbation de l'Avant-Projet Sommaire.

3. Consistance des prestations

RESULTATS DE L'ACTIVITE

L'activité vise à terme :

- des plans architecturaux des écoles primaires adaptés à l'environnement, au climat et aux inondations, intégrant des clôtures pour une meilleure sécurisation, des kits d'alimentation en eau, énergie électrique et autres commodités (logements d'astreintes et camps personnel, centre de loisir, de restauration, des arbres pour la gestion du vent...) avec un relèvement de standing sont conçus et validés.
- L'APS, est élaboré et validé ;
- L'APD, est produit et validé ;

MISSIONS DU CONSULTANT

Missions du Bureau d'Etudes Techniques et chronogramme

Le Bureau d'Etudes Techniques (BET) a pour mission fondamentale l'élaboration des études architecturales et techniques (ingénierie) en vue de la construction des écoles primaires dans les zones à écologie fragile de la Région de l'Extrême-Nord.

Cette mission se décline en plusieurs sous missions conformément au tableau ci-dessous :

N°	OBJECTIFS	DELAI DE REMISE	NOMBRE D'EXEMPLAIRES A DEPOSER
Phase préliminaire	Programme architectural préliminaire	03 semaines	05 exemplaires sur support papier et 05 exemplaires sur support électronique (CD, DVD, ou clé USB)
Phase 1	Avant-Projet Sommaire	05 semaines	05 exemplaires sur support papier et 05 exemplaires sur support électronique (CD, DVD, ou clé USB)
Phase 2	Avant-Projet Détaillé	05 semaines	05 exemplaires sur support papier et 05 exemplaires sur support électronique (CD, DVD, ou clé USB)
Phase 3	Spécifications Techniques Détaillées et Projet d'Exécution des Ouvrages (S.T.D/P.E.O/DCE)	05 semaines	05 exemplaires sur support papier et 05 exemplaires sur support électronique (CD, DVD, ou clé USB)
Phase 4	Elaboration des Dossiers d'Appel d'Offres des Travaux et de Maîtrise d'œuvre	02 semaines	02 exemplaires sur support papier et 05 exemplaires sur support électronique (CD, DVD, ou clé USB)

N.B : Chacun des documents ci-dessus énumérés et attendus du prestataire devra être approuvé par la Commission de Suivi et de Recette Technique ;

a) Au terme de chaque étape, le Bureau d'Etudes Techniques (BET) remettra au PSRDREN, le contenu et les conclusions de l'étude aussi bien sur support papier que sur support électronique reproductible au nombre indiqué dans le tableau ci-dessus ;

b) Tous les fichiers informatiques comprenant les différents éléments des rapports (textes au format WORD, tableurs EXCEL, schémas et plans au format DXF, PDF, JPEG et photographies en format compressé seront joints au rapport final sur CD ROM) ;

c) Le délai d'approbation des rapports de chacune des phases par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) semaines.

Critères de sélection

Le Bureau d'Etudes mobilisera un personnel qualifié ayant une grande expérience dans le domaine spécifique du Bâtiment et des Travaux Publics. Il comprendra nécessairement :

- 01 chef de mission : Architecte (BAC+5) bénéficiant d'une expérience minimale de 10 ans dans la conception architecturale des bâtiments et la coordination des opérations complexes de construction immobilière ;

- 01 Ingénieur de BTP (BAC+5) bénéficiant d'une expérience minimale de 10 ans dans le domaine, avec un focus particulier sur les études techniques de bâtiments ;

- Deux Urbanistes ayant une expérience minimale de 05 ans dans le domaine de l'urbanisme bâtiment et habitués au dessin de structures complexes ;

- Des ingénieurs électriciens, fluides et réseaux, froid et climatisation ayant une expérience minimale de 5 ans dans le domaine des BTP ;

- 01 environnementaliste, une expérience minimale de 5 ans.

La liste ci-dessus sera éventuellement complétée pour faire face aux exigences imprévues du projet.

Le Chef de mission peut assurer aussi la fonction d'ingénieur s'il remplit cumulativement les conditions exigées pour les deux postes ; autrement dit, pour remplir les fonctions de Chef de Mission et d'ingénieur, il faudra que l'expert soit un Ingénieur en Génie Civil ou des BTP et Architecte confirmé ayant au minimum le niveau d'Ingénieur Civil (BAC+5) bénéficiant d'une expérience minimale de 08 ans dans le même domaine avec au moins cinq références dans les études de bâtiments.

4. Remises des offres

Les firmes de consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse au niveau de la section « DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET » du présent appel à manifestation d'intérêt les jours ouvrables, aux heures suivantes : de 09 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales.

XI DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies à l'adresse ci-dessous soit en personne sous plis fermé, soit par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication de la manifestation d'intérêt (l'heure limite pour le dernier jour du dépôt des manifestations d'intérêt étant fixée à 15 heures 30 minutes, heure locale) avec la mention : Manifestation d'Intérêt pour le « Recrutement d'un consultant pour les Etudes architecturale et technique en vue de la construction des écoles primaires et des centres de santé dans les zones à écologie fragile ».

Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS) Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Email : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr

5. Composition du dossier

Le Coordonnateur Technique du PEPS invite les cabinets de consultants ayant les qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations (références concernant l'exécution des contrats analogues et l'expérience dans des conditions semblables, copies des diplômes, copies de contrats analogues, etc.).

PROCÉDURE APPLICABLE

Il est porté à l'attention des firmes de Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020 (« Règlement de Passation des Marchés »), respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

Aussi, une firme de Consultants sera sélectionnée selon la méthode « Sélection fondée sur les qualifications du consultant » (SQC) telle que décrite dans ledit Règlement de Passation des Marchés.

Les firmes de Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

YAOUNDE le 16 Mai 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

COMMUNIQUEN°0006/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 16 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/ANRP/CIPM/2023 DU 03 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE 4X4 PICK UP A L'ANRP.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection, Communique :

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres N°0003/AONO/ANRP/CIPM/2023 du 03 Avril 2023 pour la fourniture d'un (01) véhicule 4X4 PICK UP à l'ANRP, les résultats de cet Appel d'Offres se présentent comme suit :

N° du lot	Soumissionnaires	Note technique	Montant TTC (FCFA)	Délai	Rang	Observations
Lot unique	AFROMNI MOTOR SARL (BP : 276 Garoua)	10 OUI/12	34 875 000	02 mois	1 ^{er}	Adjudicataire de la Lettre-commande: AFROMNI MOTOR SARL, BP : 276 Garoua
	CENTRAL MOTORS CAMEROON (BP : 15326 Yaoundé)	09 OUI/12	-	-	-	Disqualifié pour l'analyse des offres financières pour « Non-respect de moins 80% des critères essentiels soit 10 OUI/12 »

Le Directeur Général de la Société adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANRP, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de Lettre-commande. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le soumissionnaire dont les offres n'ont pas été retenues, est invité à passer retirer sa soumission sous quinze jours de la date de publication du présent communiqué. Faute de quoi, ses offres seront détruites.

YAOUNDE le 16 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

COMMUNE DE MESSONDO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR TIMALON-SOHIANGA-MBENGUE (23,45
KM), ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE,
EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de MESSONDO, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation d'un projet de d'entretien de la route carrefour TIMALON-SOHIANGA-MBENGUE (23,45 Km), arrondissement de Messondo, département du Nyong et kelle, région du centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement les opérations suivantes :

- Installation du chantier ;
- Amenée et repli du matériel ;
- Dégagement à la pelle ;
- Elagage d'arbres ;
- Abattage d'arbres ;
- Remblais en graveleux latéritique provenant d'emprunt
- Reprofilage compactage ;
- Curage et remise en forme de fossés existants ;
- Curage et remise en forme des exutoires existants ;
- Fourniture et pose de buse métallique ;
- Construction des têtes de buse ;
- Construction des puisards pour buses ;
- Réfection de platelage en bois ;

3. Cout Prévisionnel

: Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de **180.000.000 (Cent quatre-vingt Millions) Francs CFA** programmé sur trois (03) ans de la manière suivante :

Programmation 2023	Programmation 2024	Programmation 2025	Total
Phase I	Phase II	Phase III	
60 000 000	60 000 000	60 000 000	180 000 000

4. Allotissement

: Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en un Lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclus de la commande publique possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Fonds routier du Ministère des Travaux Publics, exercices 2023-2024-2025 à hauteur de : **180 000 000F (Cent quatre-vingt Millions) CFA.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de MESSONDO, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de MESSONDO, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **1 50.000 (Cent Cinquante Mille) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de MESSONDO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de MESSONDO, au plus tard le **23 JUIN 2023 à ___ 12__ Heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 du 23 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR TIMALON-SOHIANGA-MBENGUE (23,45 Km), ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

: Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du D.A.O d'un montant de (égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit **3.600.000 FCFA (trois millions six cent mille francs)** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 23 JUIN 2023 à 13 Heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MESSONDO, dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

- a) Absence ou non-conformité de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des offres ;
- b) Dossier administratif incomplet ou non conforme au-delà de 48 heures accordées par la CIPM ;
- c) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- d) Offre technique incomplète du point de vue de ses éléments constitutifs conformément au RPAO ;
- e) Absence dans l'offre technique des éléments ci-après :
 - e1) Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - e2) Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
 - e3) Capacité de préfinancement d'un montant minimum de **50 millions FCFA** délivrée par une institution bancaire de 1^{er} ordre agréée par le MINFI ;
- f) Offre financière incomplète ;
- g) Omission dans le BPU ou dans le Sous-détail des prix, d'un prix unitaire quantifié dans le DQE ;
- h) N'avoir pas satisfait à au moins 75% des critères essentiels.

CRITERES ESSENTIELS

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat SIGAMP de la MAIRIE DE MESSONDO ; téléphone : 697 64 79 67 dès publication du présent avis.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS À LA CONAC AUX NUMÉROS VERT : « 1517 ».

YAOUNDE le 23 Mai 2023

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNE DE MESSONDO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C. MESSONDO/SG/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR TIMALON-SOHIANGA-MBENGUE (23,45 KM), ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
 FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la COMMUNE DE MESSONDO, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien de la route CARREFOUR TIMALON-SOHIANGA-MBENGUE (23,45 KM), arrondissement de Messondo, département du Nyong et kelle, région du centre, en procédure d'urgence., département du Nyong et kelle, région du centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les missions ci-après:

1. Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
2. Mission 2 CCR : Contrôle de la conformité des réalisations (CCR) ;
3. Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception (AOR).

Les travaux qui seront réalisés sont définis dans le CCTP joint dans le présent Dossier d'Appel d'Offre.

3. Cout Prévisionnel

- Le coût prévisionnel de cette prestation est de **dix-huit millions de francs (18 000 000 F)** francs CFA.

● Coûts prévisionnel (TTC)	● Travaux et Type d'intervention		
● Total programmation 2023,2024 et 2025	● programmation 2023	● programmation 2024	● programmation 2025
● 18 000 000	● 6 000 000	● 6 000 000	● 6 000 000
	●	● *	●

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont à lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques installées au Cameroun, justifiant des activités dans ce domaine et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce n° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du FONDS ROUTIER pour le compte des exercices 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la COMMUNE DE MESSONDO, secrétariat du Maire, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **COMMUNE DE MESSONDO (Secrétariat Général de la Mairie)** sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente-cinq mille (35 000) FCFA** payable à la **recette municipale de MESSONDO** au titre des frais d'achat du dossier.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **huit (08) exemplaires** dont un (01) original et **sept (07) copies** marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la **commune de MESSONDO** au plus tard le **23 JUIN 2023 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C. MESSONDO/SG/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR TIMALON-SOHIANGA-MBENGUE (23,45 Km), ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : Budget du MINTP- Ligne Fond Routier-Exercice 2023 et suivant.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution de ces prestations est de **cinq (05) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) pour le lot unique postulé établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution de soumission est de trois cent soixante mille francs (360 000 F) francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. l'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

L'ouverture des offres aura lieu le **23 Juin 2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de MESSONDO, à la salle de réunion de la Mairie de MESSONDO, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

Premier temps :

L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le **23 Juin 2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de MESSONDO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

Deuxième temps :

A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Pièces administratives :

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une pièce dans l'offre administrative après les 48 heures accordées par la CIPM ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Pièce falsifiée ou non authentique (la **CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**);
- Pièces certifiée ou signé par une personnalité non compétente.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation)	10 points
C	Expérience générale du consultant dans les prestations similaires	05 points
D	Références du consultant pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière page avec PV de réception)	30 points
E	Qualification des experts et leur expérience dans le domaine de la mission	40 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
TOTAL		100 points

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de

l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

NM= MMd x 100/ MS

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

N = [(70 x Note Technique) + (30 x Note Financière)] / 100.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux - disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Général de la commune de MESSONDO. Téléphone : 697 64 79 67 dès publication du présent avis.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 1517.

YAOUNDE le 23 Mai 2023

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNE DE GAROUA 1ER

05/AONO/CAG 1ER/CIPM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) OUVRAGES HYDRAULIQUES (DALOTS) SUR LE CANAL PANTAMI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1ER, DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
57 36 126 01 641530 523411 861

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2023, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1^{er} lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère des Travaux Publics, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de trois (03) ouvrages hydrauliques (dalots) sur le Canal PANTAMI dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 1^{er}, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Installation de chantier ;
Travaux préparatoires
Ouvrages d'art - Ouvrages hydrauliques ;

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt Sept Millions (27 000 000) Francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un (01) lot unique.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère des Travaux Publics - Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1^{er} dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1^{er} dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1^{er}.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1®*" au plus tard le 07. .JUN.. 2023 heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront places dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 07/06/2023 à 11 heures précises dans la salle de La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

• 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

• 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

• 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues administrativement conformes et techniquement qualifiées.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

• Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission) à l'ouverture

• Fausse déclaration ou pièce falsifiée

• Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

• Fausse déclaration ou pièce falsifiée

• Note technique inférieure au seuil minimal requis 36 oui sur 51 possibles soit (70%),

• Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

14.1.3 Offre financière

• Offre incomplète ou non conforme

• Non-conformité du modèle de soumission

• Absence d'un prix unitaire quantifié

Absence d'un sous-détail des prix unitaires

• Sous détail des prix incohérents.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 51 critères essentiels jointe au DAG et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

• Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;

• L'expérience du personnel de l'entreprise sur 19 critères ;

• La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 11 critères;

• Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;

• Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale

au tiers du coût prévisionnel soit Neuf Millions (9 000 000) Francs CFA sur 7 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 36 oui sur 51 possibles soit 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Références prix et attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et techniques requises et dont

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et techniques requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Garoua 1er

GAROUA le 18 Mai 2023

Le MAIRE

ALIOUM GARGA

COMMUNE DE MAKAK

COMMUNIQUE N° 002 /C/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 DU 10 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRE COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/23 DU 14 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAKFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK (AUTORITE CONTRACTANTE), Communique :

Par **DECISION N° 002 /D/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023** du 10 Avril 2023, les lettre commandes objet de la consultation susvisée sont attribués aux soumissionnaires ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
<i>LOT N°1 : Réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de Kaya 2</i>	ETS LES MERVEILLES	9 990 000	9 990 000	Quatre (04) mois
<i>LOT N°2 : Réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de Makak GRP 1A</i>	B.P : 08 Makak Tél : 694 932 000	14 985 000	14 985 000	

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de ses Lettre Commandes y relatives.

MAKAK le 10 Avril 2023

Le MAIRE

MBOGOL III Jean jacque

COMMUNE D'ESEKA

COMMUNIQUE NO03/C/R-CE/D-NK/C.EKA/SG/2023 DU 08/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO001/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2023 DU 09/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINS LOCALITES DE LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE : LOT 1 : MOSQUÉE- LYCÉE CLASSIQUE- MAALA ; LOT 2 : METEO- ANTENNE CRTV- MINTANYE ; LOT 3 : MAHOMY- MINLOH.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Eséka (Autorité Contractante) Communique :

Par **DECISION MUNICIPALE** N° _____/2023/DM/C.EKA/SG du _____, l'**Entreprise SOTRASOL SARL** est déclarée **attributaire** de la lettre-commande relative aux travaux de construction de huit (08) forages mentionnée ci-dessus, suivant les conditions ci-après :

Lot	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC corrigé ou définitif (en FCFA)	Délai d'exécution
1	SOTRASOL SARL BP 33192 Yaoundé, Tél : 699 99 08 55	25 498 996	25 498 996	Six (06) mois
2	SOTRASOL SARL BP 33192 Yaoundé, Tél : 699 99 08 55	25 498 996	25 498 996	Six (06) mois
3	SOTRASOL SARL BP 33192 Yaoundé, Tél : 699 99 08 55	16 999 331	16 999 331	Six (06) mois
	TOTAL	67 997 323	67 997 323	

L'attributaire doit se présenter au Secrétariat Général de la Commune d'Eséka dans un délai de quinze (15) jours pour souscrire la lettre commande, à compter de sa réception.

ESEKA le 8 Mai 2023

Le MAIRE

TJOCK Sylvain moïse

COMMUNE DE YABASSI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
006BIS/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA
ROUTE NKOLMBONG-MASSOUMBOU DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM
REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU
CAMEROUN, EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, le Maire de la Commune de Yabassi lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux DE REHABILITATION DE LA ROUTE NKOLMBONG-MASSOUMBOU DANS LA COMMUNE DE YABASSI.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les tâches prévues au cadre du devis quantitatif et estimatif

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 000 000 Francs CFA.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de Yabassi.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Yabassi, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante-cinq mille (65 000) FCFA** Payable à la recette municipale de Yabassi.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **15 Juin 2023 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 006BIS/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NKOLMBONG-MASSOUMBOU DANS LA
COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.
Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **un million : 1 000 000 F CFA** ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **15 Juin 2023** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de la Commune de Yabassi, dans la salle de réunion de la Mairie de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre Financière incomplète pour absence de :
 - ? Lettre de soumission ;
 - ? D'un prix unitaire quantifié;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
 - ? La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par l'A RMP/MINMAP;
 - ? Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
 - ? De rubrique « organisation, méthodologie et planning »;
- Note inférieure à 16 sur 22.

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (04 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (04 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 16/22 rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à Yabassi

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 22 Mai 2023

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

**PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000017/AONO/ANOR/CIPM/2023
DU 31 MARS 2023 « SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE SANTE, FRAIS FUNERAIRES ET
INDIVIDUEL ACCIDENT ».**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur General de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) communique :

Par Décision n°000022/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 19 MAI 2023

L'Entreprise **ZENITHE INSURANCE** ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché, Objet de l'Appel d'Offres suscité pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
ZENITHE INSURANCE	79 890 405 (Soixante-dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-dix mille quatre cent cinq) Francs CFA	95 269 307 (quatre-vingt-quinze millions deux cent soixante-neuf mille trois cent sept) Francs CFA	12 mois

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), sise au quartier Bastos Ex Immeuble Banque Mondiale, pour la souscription du projet du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 19 Mai 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BOOTO A NGON Charles

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°02/23/AONR/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM DU
22 MAI 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNE STATION SERVICE PILOTE DANS LA LOCALITE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE,
REGION DU NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la Maîtrise d'œuvre et la supervision des travaux de construction d'une station-service pilote dans la localité de Bibemi, département de la Bénoué, région du Nord.

L'objet de cet Avis est de présélectionner les entreprises souhaitant participer à l'Appel d' Offres National Restreint pour l'exécution des prestations susmentionnées.

2. Consistance des prestations

Les travaux à superviser par le Maître d'Œuvre sont les suivants :

1. la construction du bâtiment principal ;
2. la construction du local technique avec baie de graissage ;
3. la construction des ilots de pompes ;
4. la construction de l'auvent ;
5. les travaux d'électricité et de plomberie ;
6. la mise en place des différentes cuves et les tuyauteries ;
7. la construction d'un forage ;
8. la construction de fosses pour citernes à carburant ;
9. les travaux de finition de la station-service ;
10. les travaux d'aménagements extérieurs.

NATURE DES PRESTATIONS DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Les prestations à réaliser comprennent la gestion et le contrôle des travaux susmentionnés. Elles comprennent :

- la gestion administrative, technique et financière du contrat de l'entreprise ;
- le contrôle et l'approbation des implantations des différents ouvrages ;
- la supervision quotidienne des travaux sur site ;
- la préparation et l'animation des réunions hebdomadaires de chantier ;
- l'élaboration d'un rapport mensuel sur l'état d'avancement des travaux avec la mise à jour de leur planning général ;
- le suivi des inventaires et de la conformité des équipements et matériels ;
- le suivi des modifications intervenues éventuellement en cours d'exécution ;
- le contrôle de la mise à jour du journal de chantier ;
- le contrôle des conditions d'hygiène et de sécurité dans le chantier ;
- le contrôle de la conformité de l'exécution des ouvrages, en référence aux règles de l'art, aux prescriptions techniques et plans contractuels ;
- l'élaboration des rapports techniques portant sur les travaux supplémentaires nécessaires à la stabilité des ouvrages ou à la bonne exécution des travaux ;
- l'établissement avec l'entrepreneur des constats mensuels des travaux exécutés ;
- la vérification des attachements mensuels des travaux présentés par l'entreprise ;
- la vérification et la transmission des décomptes mensuels et du décompte final au Maître d'Ouvrage ;
- la participation aux épreuves, essais de fonctionnement et test de sécurité ;
- la participation aux opérations de réception provisoire des travaux ;
- la signature et la notification des Ordres de Service à caractère technique ;
- l'approbation des documents finaux établis par l'Entrepreneur ;
- le contrôle environnemental ;
- et toutes prestations nécessaires au bon déroulement des travaux.

3. Période d'exécution

Le délai de la mission est de neuf (09) mois, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux entreprises ou groupe d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée ou disposant de partenaires pour la prestation des services susmentionnés.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Avis sont financés par le budget d'investissement de la CSPH de l'exercice 2023.

6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français ou en anglais, doivent être produites en quatre (04) exemplaires, dont l'original et trois (03) copies marquées comme telles, dans une enveloppe fermée et scellée, sans cachet ni indication de l'identité du candidat. Les offres doivent parvenir au Service des Marchés de la CSPH, porte n° 325 du siège social sis à Carrefour Warda Yaoundé, Téléphone 222 50 30 10, B.P. 501 Yaoundé, au plus tard le **02 Juin 2023 à 11H**, heure locale, et doivent porter la mention suivante :

"A L'ATTENTION DU DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES (CSPH) "

AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°02/23/AONR/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM DU 22 MAI 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION SERVICE PILOTE DANS LA LOCALITE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Composition du dossier

I. PIECES À PRÉSENTER

La mission de contrôle établit un compte rendu hebdomadaire de la réunion de chantier qui sera transmis à l'ingénieur et au Chef de Service du Marché.

Un rapport mensuel mettant en exergue toutes les activités réalisées au cours du mois et la situation administrative, technique et financière des travaux doit être établi au plus tard le 10 du mois suivant. Ce rapport est soumis à l'ingénieur contractuel et au Chef de Service du Marché.

A la fin des travaux (à la réception provisoire ou à la fin du délai des travaux), le consultant établira un rapport final de la mission.

Par ailleurs, les documents soumis à l'approbation du Maître d'Œuvre par l'entrepreneur doivent être transmis au Maître d'Ouvrage.

II. PERSONNEL TECHNIQUE

Le personnel technique chargé de l'exécution de la mission est composé comme suit:

1) **Un Chef de mission** : Ingénieur en génie civil (Bac+5 au moins) ayant l'expérience suivante :

- formation en génie civil depuis au moins 15 ans ;
- expérience comme chef de mission dans au moins cinq (05) projets de génie civil ;
- expérience comme chef de mission dans au moins deux (02) projets d'études ou de contrôle de construction de stations-service.

(Joindre CV daté, signé, copie certifiée conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme, attestation d'inscription à l'ordre des Ingénieurs de génie civil du Cameroun pour l'année en cours)

2) **Un ingénieur de suivi, Ingénieur en Génie civil (Bac+3 au moins) ayant l'expérience suivante :**

- formation en génie civil depuis au moins 10 ans ;
- expérience comme ingénieur de suivi dans au moins trois (03) projets de génie civil ;
- expérience comme ingénieur de suivi dans au moins deux (02) projets d'études ou de contrôle de construction de stations-service.

(Joindre CV, signé, copie certifiée conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme, attestation d'inscription à l'Ordre de Ingénieurs de génie civil du Cameroun pour l'année en cours).

3) **Un technicien de suivi n°1 (pour les travaux d'électricité) répondant aux critères ci-après :**

- titulaire d'un BTS ou équivalent en électricité avec au moins huit (08) ans d'expérience général ;
- expérience comme technicien de suivi dans au moins trois (03) projets d'électricité en bâtiments ;
- expérience comme technicien de suivi dans au moins un (01) projet de construction de station-service.

(Joindre CV, signé, copie certifiée conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme)

4) **Un technicien de suivi n°2 (pour travaux de construction métallique et tuyauterie) remplissant les exigences ci-après :**

- titulaire d'un BTS ou équivalent en construction métallique et tuyauterie avec au moins 8 ans d'expérience général.
- expérience comme technicien de suivi dans au moins trois (03) projets de construction métallique et tuyauterie.
- expérience comme technicien de suivi dans au moins deux (02) projets de construction de station-service.

(Joindre CV, signé, copie certifiée conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme)

5) **Un responsable de contrôle QHSE (Bac+3 au moins)**

Il devra :

- être un Environnementaliste ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ;
- avoir suivi au moins deux (02) projets de bâtiments ;
- avoir suivi au moins un (01) projet de construction de station-service.

(Joindre) CV, signé, copie certifiée conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme,)

6) **Un laborantin de formation géotechnique (Certificat de probation ou attestation de fin de formation) ayant l'expérience suivante :**

- au moins cinq (05) ans d'expérience ;

- ayant suivi au moins trois (03) projets de génie civil ;
- ayant suivi au moins deux (02) projets de construction de station-service.
(Joindre CV, signé, copie certifiée conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme)

NB: L'expérience du personnel est calculée à partir de la date d'obtention du diplôme dans le domaine d'expertise avec un (01) point par année d'expérience.

III. RESSOURCES MATÉRIELLES

La mission de Supervision mettra à la disposition de son équipe tous les moyens matériels et logistiques nécessaires à la bonne réalisation de la mission, à savoir :

- deux (02) véhicules de liaison en propriété ou en location avec certificat de location ;
- un (01) ordinateur complet avec imprimante et onduleur (joindre facture d'achat) ;
- le matériel de laboratoire (fournir un contrat de partenariat ou la preuve de propriété).
- des équipements de sécurité et de protection du personnel.

IV. INFORMATIONS ET DOCUMENTS À FOURNIR PAR LES CANDIDATS

Les candidats intéressés doivent :

- fournir les informations et documents justifiant ou certifiant leurs qualifications et expériences professionnelles pour la réalisation des prestations demandées ;
- fournir des références relatives à l'exécution des prestations similaires (au moins trois références) ;
- justifier des capacités techniques et financières conformes aux prestations à réaliser, ainsi que la disponibilité du personnel ayant les compétences requises pour les prestations, objet du présent avis.

I. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés par cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt doivent fournir les pièces administratives et un dossier technique, présentés en deux lots :

a) Lot 1 : Documents administratifs

Le lot 1 comprend les documents suivants, en originaux ou en copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois et en cours de validité pour l'exercice en cours :

- A - une déclaration de manifestation d'intérêt dûment signée par le soumissionnaire ;
- B - une attestation d'immatriculation timbrée, délivrée par les services des impôts ;
- C - une attestation de non redevance, délivrée par les autorités fiscales compétentes (faisant office de preuve du paiement du droit de licence, de la déclaration fiscale et de la déclaration de situation fiscale) ;
- D - un certificat de non faillite délivré par le Greffe du Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire ;
- E - un certificat de non exclusion des marchés publics délivré par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- F - une attestation et un plan de localisation ;
- G - une attestation certifiant que le soumissionnaire a rempli ses obligations envers la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- H - une copie du registre du commerce ;
- I - l'accord de groupe, le cas échéant ;
- J - un acte authentique autorisant le signataire à engager la société.

En cas de groupement, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les documents a, b, f, h et i étant présentés uniquement par le représentant du groupement.

b) Lot 2 : Dossier technique

Le dossier technique comprend les informations et documents justifiant les qualifications du personnel technique requis d'une part, et les références prouvant l'exécution de marchés similaires d'autre part :

- références ;
- personnel technique ;
- ressources matérielles ;
- méthodologie, organisation et planification ;
- capacité financière ;
- déclaration sur l'honneur où le candidat certifie le non abandon d'un contrat au cours des trois (03) dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie annuellement par le Ministère des Marchés Publics.

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères ci-après :

Présentations de l'offre (netteté, reliure en spirale, lisibilité, ordonnancement, intercalaires couleur): 05 points

Personnel technique : 55 points à savoir :

- Chef de mission : 20 points ;
- Ingénieur de suivi : 15 points ;
- Technicien de suivi n°1: 05 points ;
- Technicien de suivi n°2 : 05 points ;
- Environnementaliste : 05 points ;
- Laborantin : 05 points.

Moyens matériels et logistiques : 10 points

- Véhicules : 04 points (02 points/véhicule) ;

- Laboratoires: 03 points ;

- Matériels de secrétariat: 03 points

Références du consultant: 15 points (05 points/ référence)

Compréhension, Méthodologie et organisation et planning de la Mission: 10 points

Capacité financière : 05 points

Seuls les candidats ayant totalisé au moins une note de 80% à l'issue de l'évaluation seront pré-qualifiés.

8. Critères d'évaluation

L'évaluation de la qualité des offres se fera selon les critères suivants :

10.1. Critères éliminatoires

fausse déclaration ou documents falsifiés ;
absence ou défaut de production d'un document du dossier administratif après le délai de 48 heures accordé au soumissionnaire;
note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur dans laquelle le soumissionnaire certifie le non abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie annuellement par le Ministère des Marchés Publics.

10.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées en fonction des critères ci-après :

Présentations de l'offre (netteté, reliure en spirale, lisibilité, ordonnancement, intercalaires couleur): **05 points**

Personnel technique : 55 points à savoir :

- Chef de mission : 20 points ;
- Ingénieur de suivi : 15 points ;
- Technicien de suivi n°1: 05 points ;
- Technicien de suivi n°2 : 05 points ;
- Environnementaliste : 05 points ;
- Laborantin : 05 points.

Moyens matériels et logistiques : 10 points

- Véhicules : 04 points (02 points/véhicule) ;
- Laboratoires: 03 points ;
- Matériels de secrétariat: 03 points

Références du consultant: 15 points (05 points/ référence)

Compréhension, Méthodologie et organisation et planning de la Mission: 10 points

Capacité financière : 05 points

Seuls les candidats ayant totalisé au moins une note de 80% à l'issue de l'évaluation seront pré-qualifiés

9. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, Tél : 222 50 30 00 / 222 50 30 10, BP: 501 Yaoundé, Fax 222 50 30 05 / 222 50 30 03. Email: contact@cspH.cm

10. Evaluation et publication des résultats

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures publiera l'Appel d'Offres National Restreint tenant lieu de résultat de la pré qualification. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de la CSPH de l'inclure dans la liste restreinte.

YAOUNDE le 22 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OKIE JOHNSON NDOH

COMMUNE DE MAKAK

COMMUNIQUE N° 004 /C/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 DU 10 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRE COMMANDES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 001 /DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/23 DU 09 MARS 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL DANS CERTAINES STRUCTURES DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE.. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAKFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK (AUTORITE CONTRACTANTE), Communique :

Par **DECISION N° 004 /D/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023** du 10 Avril 2023, les lettres commandes objet de la consultation susvisée sont attribués au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
<i>LOT N°1 : Equipement du centre de promotion et de réinsertion social de Makak</i>	ETS PENTAGONE II			Deux (02) mois
	B.P : 374 ESEKA	14 999 563	14 999 563	
<i>LOT N°2 : Equipement en table bancs et bureaux de maitre à l'EP de Ngombas 2</i>	Tél : 675 96 32 07	4 996 575	4 996 575	

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de ses Lettre Commandes y relatives.

MAKAK le 10 Avril 2023

Le MAIRE

MBOGOL III Jean jacque

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS RELATIFS À LA CONSULTATION POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DU CONSEIL JURIDIQUE AU FONDS ROUTIER SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 01877-23/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4/EELL DU 13 AVRIL 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**L'Administrateur du Fonds routier communique :**

Les résultats de la consultation pour le recrutement d'un consultant individuel en vue du conseil juridique au Fonds routier suivant autorisation de gré à gré n° 01877-23/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4/EELL du 13 avril se présentent ainsi qu'il suit :

N°	Consultants	Note technique		Résultat	Observations
		Requise	Obtenue		
1	MAÎTRE KOUMAI BOUBA	80/100	88	Pré qualifié	1^{er}
2	MAÎTRE DJOUDOR MARTIN		-	Éliminé	Offre déposée après la date limite de soumission
3	MAÎTRE MVOGO SERGE BERNARD		-	Éliminé	Offre déposée après la date limite de soumission

Le candidat **MAÎTRE KOUMAI BOUBA**, classé premier, est retenu pour la suite de la procédure.

Les candidats non retenus sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres au Fonds routier sous quinzaine, sous peine de destruction.

YAOUNDE le 16 Mai 2023

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE SANTE, FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUEL ACCIDENT AU PROFIT DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ,

Vu la Constitution ;
 Vu la loi N°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail ;
 Vu la loi N°96/11 du 05 août 1996, relative à la normalisation ;
 Vu la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07 février 1962 ; réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun, de ses recettes, de ses dépenses et de toutes les opérations s'y rattachant ;
 Vu la loi N°2022/020 du 27 décembre 2022, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
 Vu la loi N°2017/010 du 22 juillet 2017, portant Statut général des établissements Publics ;
 Vu le décret N°77/41 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
 Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;
 Vu le Décret N°2019/2143 du 19 mars 2019, portant réorganisation de l'Agence des Normes et de la Qualité ;
 Vu le Décret N°2010/34 du 04 février 2010, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence des Normes et de la Qualité ;
 Vu le Décret n°2018/366 du 20/06/2018, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;
 Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;
 Vu le Décret N°2013/160 du 15 mai 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;
 Vu l'arrêté n°005/MINFI du 19 Septembre 2018, portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;
 Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 décembre 2021, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
 Vu la Résolution n°02/ANOR/CAO du 19 décembre 2022, portant adoption du budget de l'Agence des Normes et de la Qualité au titre de l'Exercice 2023 ;
Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert n°000017/AONO/ANOR/CIPM/2023 du 31 mars 2023 pour la souscription d'une police d'assurance santé, frais funéraires et individuel accident au profit de l'Agence des Normes et de La Qualité ;
Considérant la proposition d'attribution n°000009/2023/L/ANOR/CIPM du 09 Mai 2023 signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR ;
Considérant les nécessités de service ;
DÉCIDE :
Article 1^{er} : L'Entreprise **ZENITHE INSURANCE B. P : 1540 Douala**, est attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
ZENITHE INSURANCE	79 890 405 (Soixante-dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-dix mille quatre cent cinq) Francs CFA	95 269 307 (quatre-vingt-quinze millions deux cent soixante-neuf mille trois cent sept) Francs CFA	12 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E

DECISION N°004BIS/D/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme, (Autorite Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 modifiée et complétée par l'ordonnance n° 2018/002 du 04 juin 2018 ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de (exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions internes de passation des marchés auprès de Communes et Communes d'Arrondissement Vu la Décision Municipale N°08/2021/DM/SG/N'SAMBA 3eme/CAN 3eme du 11 Mars 2021

constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme ;

Vu la lettre N°000001/L/MINMAP/CAB du 10 Mai 2023 relative à la *liste d'activité des Présidents et Membres de Commissions de Passation des Marchés dont les mandats sont échus.

Considérant (Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°04/AONO/CAN3/SP/SIGAMP/2023- 2024-2025 du 14 Avril 2023, relatif aux travaux d'entretien des tronçons de route carrefour hôtel de ville de Nkongsamba 3eme-route nationale N°5(NGWA) et entrée poste de contrôle de NGWA-pont sur la rivière LOUNGO (4,24KM) y compris la construction d'un pont définitif de 12 ML sur la rivière LOUNGO, dans la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 3eme, Département du Mounou, Région du Littoral,

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme du 15 Mai 2023 ;

DECIDE :

Article 1 er : L'entreprise **ETS MAYIT BP : 812 NKONGSAMBA Tel: 673 996 018**; a été retenue comme adjudicataire de (Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°04/AONO/CAN3/SP/SIGAMP/2023- 2024-2025 du 14 Avril 2023 relatif aux travaux d'entretien des tronçons de route Carrefour Hôtel de ville de Nkongsamba 3eme-route nationale N°5(NGWA) et Entrée poste de contrôle de NGWA-pont sur la rivière Loungo (4,24KM) y compris la construction d'un pont définitif de 12 ML sur la rivière Loungo, dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme, Département du Mounou, Région du littoral, à concurrence d'un montant TTC de **179 783 447 (Cent soixante-dix neuf millions Sept cent quatre vingt trois mille quatre cent quarante sept) Francs CFA, et pour un délai d'exécution de Quatorze (14) Mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 17 Mai 2023

Le MAIRE

EYIDI NEE EBODIAM Yvonne

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E

DECISION N°007/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme, (Autorite Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 modifiée et complétée par l'ordonnance n° 2018/002 du 04 juin 2018 ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de (exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions internes de passation des marchés auprès de Communes et Communes d'Arrondissement Vu la Décision Municipale N°08/2021/DM/SG/N°SAMBA 3eme/CAN 3eme du 11 Mars 2021

constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme ;

Vu la lettre N°000001/L/MINMAP/CAB du 10 Mai 2023 relative à la *liste d'activité des Présidents et Membres de Commissions de Passation des Marchés dont les mandats sont échus.

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N°07/AONO/CAN3ISP/SIGAMPI2023 du 14 Avril 2023, relatif aux travaux de construction d'une clôture à recolle maternelle groupe I de Nkongsamba, dans la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 3eme, Département du Mounjo, Région du littoral.**

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme du 15 Mai 2023 ;

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise **ETS GLOBAL SERVICE PLUS** Tel: 697 85 20 40; a été retenue comme adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N°07/AONO/CAN3ISP/SIGAMP/2023 du 14 Avril 2023, relatif aux travaux de construction d'une clôture à l'école maternelle groupe I de Nkongsamba, dans la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 3eme, Département du Mounjo, Région du littoral, à concurrence d'un montant TTC de **Quinze millions quatre cent quatre vingt quinze mille six cent quarante trois (15 495 643) Francs CFA**, et pour un délai d'exécution de **Quatre-vingt-dix jours (90) jours calendaires.****

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 17 Mai 2023

Le MAIRE

EYIDI NEE EBODIAM Yvonne

PRÉFECTURE DU MOUNGO

DECISION N°001/D/C.16/SIGAMP/2023 DU 09/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01 /AONO/C.16/MINESEC/CDPM/2023 DU 20 MARS 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE ET DEUX (02) BUREAUX AU LYCEE DU MANENGOUBA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DTHMOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO,**

Vu la Constitution ;

Vu le Decret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la Republique du Cameroun ;

Vu le Decret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Decret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marche Publics ;

Vu le Decret n°2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination des Prefets ;

Vu le Decret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marches Publics ;

Considerant la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative a la Passation et au Controle de l'execution des Marches Publics ;

Considerant la Circulaire N°0001/PR/MINMAP/CAB du 25/04/2022 relative a ('Application du code des Marche Publics ;

Consideration l'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01_/AONO/C.16/MINESEC/CDPM/2023 du 20 Mars 2023, relatif aux travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe et deux (02) bureaux au Lycee du Manengouba, dans l'Arrondissement de Nkongsamba , Departement du Moungo, Region du Littoral ;

Consideration le proces-verbal de proposition d'attribution de la CDPM du 21 Avril 2023.

DECIDE :

Article 1er : L'ETS ZAIN GLOBAL COMPAGY Ltd, B.P : 201 Bamenda, Tel : 677 97 05 69 ; a ete retenu comme adjudicataire de l'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/C.16/MINESEC/CDPM/2023 du 20 Mars 2023, relatif aux travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe et 02 bureaux au Lycee du Manengouba, dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2' , Departement du Moungo, Region du Littoral, pour un montant TTC de **Trente quatre millions neuf cent quatre vingt douze mille deux cent soixante quatorze (34 992 274) FCFA et pour un delai d'execution de **quatre vingt dix (90) jours calendaires.****

Article 2 : La presente Decision sera enregistree et publiee partout ou besoin sera.

NKONGSAMBA le 9 Mai 2023

Le PRÉFET

YVES BERTRAND NOEL NDJANA

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E

COMMUNIQUÉ N°005/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/CAN3/CIPM/ 2023 DU 14 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONGON DE ROUTE VOIRIE INTER QUARTIER-MBARESSOUMTOU-AVIATION-ENTRÉE COLLEGE MBAMY CENTRE DE SANTÉ CITE VERTE —ROUTE NATIONALE N°5, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, R6GION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme communique :

Par Decision N°005/CAN3/SP/SIGAMP/2023 du 17/05/2023

L'entreprise ETS NGASSA Flaubert a été retenue comme adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert suscité au vu de la proposition reprise dans le tableau ci-apres :

Intitule du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
Travaux de rehabilitation du trongon de route voirie interquartier-Mbaressoumtou-aviation-entrée college Mbamy Centre de Santé Cite Verte —Route Nationale N°5, dans la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 3eme, Departement du Moungo, Region du littoral.	ETS NGASSA Flaubert BP : 295 _ Nkongsamba Tel : 696 14 37 67	26 995 000 (Vingt six millions neuf cent quatre vingt quinze mille) FCFA	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Sous peine d'annulation de l'attribution susvisée, ladite entreprise est invitée a se présenter a la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) dans les **sept (07) jours qui suivent la publication**

du présent communiqué pour remplir les formalités administratives liées a l'elaboration du contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 17 Mai 2023

Le MAIRE

EYIDI NEE EBODIAM Yvonne

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION DECISION N°0000055/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 11 MAI 2023 PORTANT RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00007/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 21 MARS 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE LOGICIELS DE SECURITE AU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-dessous, est déclaré adjudicataire de la lettre commande, objet de la consultation susvisée.

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	CAMTEC SARL BP 32217 YAOUNDE	30.000.00 FCFA	Soixante (60) jours.

Ce soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter d'urgence, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) pour les formalités de signature dudit contrat./-

YAOUNDE le 11 Mai 2023

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMITE INTERRÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE NORD

AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CILSN/SG/CIPM/2023 DU 22/05/2023 POUR EACQUISITION D'UN (01) VÉHICULE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DU COMITÉ INTERRÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE NORD (CILSN) FINANCEMENT : BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE 2023 DU CILSN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'acquisition d'un (01) véhicule de type pick-up 4x4 double cabine, le Secrétaire Exécutif du Comité Interrégional de Lutte contre la Sécheresse dans le Nord (CILSN), Autorité Contractante, lance une Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation comprennent du matériel roulant cidessous cité : Un (01) véhicule de type pick-up DC 4X4, Double cabine.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Trente-cinq millions (35 000 000) de Francs CFA, TTC.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux concessionnaires automobiles installés au Cameroun.

6. Financement

Le financement sera assuré par le **Budget-Programme de l'Exercice 2023 du CILSN.**

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables au Secrétariat du Secrétaire Exécutif du CILSN à Garoua Tél. 222 27.24.95 dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue dès publication du présent avis au Secrétariat du Secrétaire Exécutif du CILSN à Garoua Tél. 222 27.24.95 contre présentation d'une quittance de versement de la somme de **Cent mille (100 000) Francs CFA** non remboursable sur le compte n° 335 988 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "Compte Spécial CAS ARMP". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buea, Ébolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de sa Société, le nom du Maître d'Ouvrage et les Références de la Demande de Cotation.

Lors du retrait de la Demande de Cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Secrétaire Exécutif du CILSN, au plus tard le **15 Juin 2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CILSN/SG/CIPM/2023 du 22/05/2023

**pour l'acquisition d'un (01) véhicule de type pick-up 4x4 double cabine pour le compte du CILSN
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est **d'un (01) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la DC d'un montant de **Sept cent mille (700 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable, et un délai de 48 heures sera accordé au soumissionnaire pour la compléter ou la rendre conforme.

L'absence du cautionnement de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 15 Juin 2023 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du CILSN dans la salle de conférence sise à l'immeuble CILSN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier de la Demande de Cotation relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique, aux spécifications techniques de la Demande de Cotation et à la qualification des candidats.

Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de pièces administratives à l'ouverture des offres ;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Le non-respect des spécifications techniques ;
- Le chiffre d'affaires : > Quinze millions (15 000 000) de Francs CFA.

15. Attribution

La Commission de passation des marchés proposera à l'attribution, le soumissionnaire dont l'offre est entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif technique et est la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Secrétaire Exécutif du CILSN Tél. 222 27.24.95.

GAROUA le 22 Mai 2023

Le COORDONNATEUR RÉGIONAL

TIDI BARE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE ET RECALIBRAGE DE CERTAINS DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALA
FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci d'améliorer le cadre de vie des populations en réduisant les inondations et les maladies hydriques, Le Maire de la Ville de Douala, lance un Appel d'Offres National pour les travaux de curage et recalibrage de certains drains dans la ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- L'Installation et repli du chantier ;
- L'établissement du Projet d'exécution ;
- Fourniture d'un ordinateur pour le suivi des travaux ;
- Débroussaillage et démolition de toute nature sur l'emprise des travaux ;
- Désobstruction et nettoyage des ouvrages de franchissement existants ;
- Le curage des drains sur les deux berges avec régilage des sédiments issus des curages sur berge ou enlèvement vers la décharge ;
- Le curage des exutoires ;
- Le curage des canaux bétonnés et l'évacuation des produits de curage ;
- La prise de vue aérienne du drain par le drone ;
- Le nettoyage ou le remplacement des grilles défectueuses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cinq cent quarante-cinq millions (545 000 000) francs CFA** :

- **Lot 1 : Trois cent cinquante millions (350 000 000) francs ;**
- **Lot 2 : Cent quatre-vingt-quinze millions (195 000 000) francs**

Et répartie ainsi :

- Lot : 1

Tranche ferme	Tranche conditionnelle 1	Tranche conditionnelle 2	Montant Total TTC
	125 000 000		350 000 000
125 000 000 FCFA TTC	FCFA TTC	100 000 000 FCFA TTC	FCFA

● Lot : 2

Tranche ferme	Tranche conditionnelle 1	Montant Total TTC
100 000 000 FCFA TTC	95 000 000 FCFA TTC	195 000 000 FCFA

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en 2 lots ci-après définis :

LISTE DES DRAINS (LOT 1) : 8 500 ml

N°	Drains : Cours d'eau	Linéaire (ml)	Observations
1	KONDI (EXUTOIRE)	1000	Rapport technique disponible
2	SAPE (EXUTOIRE)	850	
3	NGIM (ARRIERE PARCOURS VITA)	750	
4	NGONGUE	1000	
5	NGWELE (EXUTOIRE)	1 100	
6	Mupé	500	
7	Affluent Mbépélé (Mutzig)	1000	
8	MBANYA	1300	
9	BONASSAMA	1000	

LISTE DES DRAINS (LOT 2) : 5 875 ml

N°	Drains : Cours d'eau	Linéaire	Observations
1	Denver	1000	Rapport technique disponible
2	Mambanda & Foret-Bar (Exutoire)	800	
3	MICHELIN	1000	
4	YAMSOKI	1000	
5	Bonapriso et Ngangué	875	
6	KAMBO	1200	

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala des exercices 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **221 110 : aménagement voies et réseaux**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, E-mail : villededouala@yahoo.fr dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent cinquante mille (150 000) FCFA**, au compte Spécial **CAS-ARMP N° 33598800001-89** ouvert auprès des agences BICEC (Yaoundé agence centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, Bertoua). Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou groupement d'entreprises désireuse(s) de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies + une (01) copie numérique marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, au plus tard le **22/06/2023 à 12h00, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°015/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22/05/2023
POUR LES TRAVAUX DE CURAGE ET CALIBRAGE DE CERTAINS DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

N.B : Toute Offre produite en nombre d'exemplaires insuffisants sera déclarée irrecevable.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de :

● Lot : 1

Tranche ferme	Tranche conditionnelle 1	Tranche conditionnelle 2	Délai Total D'exécution
06 mois	06 mois	06 mois	18 mois

● Lot : 2

Tranche ferme	Tranche conditionnelle 1	Délai Total D'exécution
06 mois	06 mois	12 mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant :

- **Lot 1 : Sept millions (7 000 000) Francs CFA ;**
- **Lot 2 : Trois millions neuf cent mille (3 900 000) Francs CFA ;**

12. Recevabilité des Offres

En cas d'absence, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **22/06/2023 à 13h00** à la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**a. Critères éliminatoires :**

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après à l'ouverture des plis;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'est pas titulaire d'un marché avec la CUD, non achevé et dont les délais sont échus depuis deux ans
- Les fausses déclarations ou les falsifications de pièces ;
- Le non-respect de six (06) critères essentiels ;
- L'absence de la pelle excavatrice en propre pour le lot 2 et la pelle amphibie pour le lot 1;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- La présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP;
- L'absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur.

b. Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- | | |
|--|----------------|
| 1) Le Chiffre d'affaires | oui/non |
| 2) Les références de l'Entreprise | oui/non |
| 3) Accès à une ligne de crédit ou autre ressources financières | Oui/Non |
| 4) La Disponibilité du matériel et des équipements | oui/non |
| 5) L'expérience du personnel d'encadrement | Oui/non |
| 6) Note méthodologique | Oui/non |
| 7) Preuve d'acceptation des conditions du marché | Oui/non |

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et financièrement et évalué la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées, motivées et écrites en lettres et en chiffres.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un Lot

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Cent vingt (120)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, e-mail : villededouala@yahoo.fr ou la Direction des Grands Travaux sise à la Voirie Municipale de Bonanjo.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou par écrit au Maître d'Ouvrage et au Président de la Commission de Passation des Marchés ou encore aux numéros suivants : 695 29 81 15 / 679 88 80 26 de la cellule anti-corruption (IGS) de la Communauté Urbaine de Douala

DOUALA le 22 Mai 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE D'ESEKA

DEMANDE DE COTATIONN° 001/DC/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CIPM/23 DU 16 MAI 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN COUVEUSE AVEC ALIMENTATION EN ENERGIE SOLAIRE AVEC BATTERIE A LA SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE AGRIVILLAGE POUR LA PROMOTION ET L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU CAMEROUN (SCOOPS AGRIVILLAGE) DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN AVIS DE DEMANDE DE COTATION POUR L'ÉQUIPEMENT EN COUVEUSE AVEC ALIMENTATION EN ÉNERGIE SOLAIRE AVEC BATTERIE À LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE SIMPLIFIÉE AGRIVILLAGE POUR LA PROMOTION ET L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU CAMEROUN (SCOOPS AGRIVILLAGE) DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESÉKA, DÉPARTEMENT DE NYONG ET KELLÉ.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le présent Avis de Demande de Cotation a pour objet l'équipement en couveuse avec alimentation en énergie solaire avec batterie à la Société Coopérative Simplifiée AGRIVILLAGE pour la promotion et l'augmentation de la production agricole au Cameroun (SCOOPS AGRIVILLAGE) dans l'Arrondissement d'Eséka, Département de Nyong et Kellé.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Avis de Demande de Cotation comprennent la fourniture de l'équipement, le transport, la manutention, l'installation et la réception.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N°	Intitulé du projet	Montant prévisionnel
01	équipement en couveuse avec alimentation en énergie solaire avec batterie à la Société Coopérative Simplifiée AGRIVILLAGE pour la promotion et l'augmentation de la production agricole au Cameroun (SCOOPS AGRIVILLAGE) dans l'Arrondissement d'Eséka, Département de Nyong et Kellé.	10 000 000 (dix millions de francs)

4. Allotissement

Les fournitures sont subdivisées en un lot ci-dessus défini :

N°	Intitulé du projet	lieu d'exécution
----	--------------------	------------------

01	équipement en couveuse avec alimentation en énergie solaire avec batterie à la Société Coopérative Simplifiée AGRIVILLAGE pour la promotion et l'augmentation de la production agricole au Cameroun (SCOOPS AGRIVILLAGE) dans l'Arrondissement d'Eséka, Département de Nyong et Kellé.	Eseka
----	--	-------

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises régulièrement installées au Cameroun et ayant des capacités techniques et financières en fournitures et équipements.

6. Financement

Les fournitures objet du présent Demande de Cotation, sont financées par le Budget d'Investissement Public Exercice Budgétaire 2023.

Imputation :

Autorisation de Dépense :

7. Consultation du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie D'ESEKA dès publication du présent avis de Demande de Cotation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu à la Mairie de la Commune D'ESEKA dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la caisse payable à la **recette municipale D'ESEKA** non remboursable d'une somme de **30 000F (Trente mille francs) CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie D'ESEKA **au plus tard le 16/06/2023 à 11 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION**

N°001/DC/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CIPM/23 DU 16/05/2023

POUR L'EQUIPEMENT EN COUVEUSE AVEC ALIMENTATION EN ENERGIE SOLAIRE AVEC BATTERIE A LA SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE AGRIVILLAGE POUR LA PROMOTION ET L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU CAMEROUN (SCOOPS AGRIVILLAGE) DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Avis de Demande de Cotation est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :

N°	Intitulé du projet	Montant Caution en FCFA
01	équipement en couveuse avec alimentation en énergie solaire avec batterie à la Société Coopérative Simplifiée AGRIVILLAGE pour la promotion et l'augmentation de la production agricole au Cameroun (SCOOPS AGRIVILLAGE) dans l'Arrondissement d'Eséka, Département de Nyong et Kellé.	

200 000 (deux cent mille francs)

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPDC. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis de Demande de Cotation.

La soumission dûment timbrée et signée pour chaque lot, selon le modèle contenu dans le dossier de Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le 16/06/2023 à **12 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

14.1-Principaux critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission ;
- dossier non conforme aux prescriptions du DDC ;
- omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire quantifié ;
- dossier ayant obtenu au terme de l'analyse moins de 07 oui sur 10.

14.2-Principaux critères essentiels

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- A- Présentation générale des offres :..... 02 éléments ;
- B- Capacité financière du soumissionnaire :.....03 éléments ;
- C- Conformité de la fourniture par rapport aux termes de la Commande :.....03 éléments ;
- D- Références du soumissionnaire02 élément.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 08 éléments positifs sur 10 seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie d'Eséka (Secrétariat Général) aux numéros : 699 87 87 54/671 82 47 20

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 16 Mai 2023

Le MAIRE

TJOCK Sylvain moïse



PRÉFECTURE DU MOUNGO

COMMUNIQUÉ N°001/C/C.16/SIGAMP/2023 DU 09/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.16/MINESEC/CDPM/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE ET DEUX (02) BUREAUX AU LYCEE DU MANENGOUBA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA ERNE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO COMMUNIQUE :

Par Decision N° 01/D/ C.16/SIGAMP/2023 du 09/05/2023

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscite.

Intitule du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Delai de livraison
AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/C.16/MINESEC/CDPM/2023 relatif aux travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe et deux (02) bureaux au Lycee du Manengouba, dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2eme , Departement du Moungo, Region du Littoral.	ETS ZAIN GLOBAL COMPANY BP: 201 Bamenda Tel : 677 97 05 69	Trente quatre millions neuf cent quatre vingt douze mine deux cent soixante quatorze (34 992 274)	Quatre Vingt Dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Secrétariat de la Commission Départementale des Marchés Publics du Moungo pour la mise au point du contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 9 Mai 2023

Le PRÉFET

YVES BERTRAND NOEL NDJANA

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°04725/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°030/23/AONO/SDCC/CIPM DU 06/03/2023 POUR L'ANALYSE ENVIRONNEMENTALE DES SITES INDUSTRIELS DE LA SODECOTON (HUILERIE ET EGRENAGE GAROUA, HUILERIE ET EGRENAGE MAROUA, EGRENAGES NGONG, KAELE, TCHATIBALI, GUIDER, TOUBORO, HOME, MAYOGALKE, ATELIER GAROUA 2 ET PARC AUTO)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°030/23/AOIO/SDCC/CIPM du 06/03/2023 pour l'analyse environnementale des sites Industriels de la SODECOTON (huilerie et égrcnage Garoua, huilerie et égrenage Maroua, égrenages Ngong, Kaèlè, Tchatibali, Guider, Touboro, HomE, Mayo-Oalké, Atelier Garoua 2 et Parc Auto) ;

Considérant La Lettre N°029/23/SDCC/CIPM du 05 avril 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON

Considérant La Lettre N°057/23/SDCC/CIPM du 11 mai 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1 : Le Cabinet NTC BP 5735 Akwa Douala est retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée :

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
UNIQUE	Cabinet NTC B.P 5735 Akwa Douala	33 846 988	90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 17 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Henri Pierre

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°04712/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°006/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 21/02/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE COURROIES D'ENTRAINEMENT POUR LES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°006/23/A010/SDCC/CIPM du 21/02/2023 pour la fourniture de trois (03) lots de courroies d'entraînement pour les usines d'égrenage de la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°025/23/SDCC/CIPM du 06 mai 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: Les Sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires des lettres commande relatives à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	AUTO 22 INDUSTRY	40 021 612	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
2	STE PRONEG	19 978 472	
3	RW KING	20 647 455	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°17/23/DCO/SDCC/CIPM DU 22/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE MACHINES-OUTILS ET PALANS A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la **fourniture de cinq (05) lots de machines-outils et palans à la SODECOTON.**

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture de cinq (05) lots de machines-outils et palans à la SODECOTON, répartis comme suit :

Lot 1 : fourniture de deux (02) Palans manuels à chaîne de 5 tonnes ;

Lot 2 : fourniture de cinq (05) Palans manuels à chaîne de 3 tonnes ;

Lot 3 : fourniture de vingt-cinq (25) meuleuses portatives type 26-230W ;

Lot 4 : fourniture de trois (03) perceuses à colonne ;

Lot 5 : fourniture de trois (03) meules fixes (Tourets à meuler).

3. Cout Prévisionnel

les montants prévisionnels toutes taxes comprises sont de **2 000 000 FCFA** pour le lot 1, **2 000 000 FCFA** pour le lot 2, **10 000 000 FCFA** pour le lot 3, **20 000 000 FCFA** pour le lot 4 et de **16 000 000 FCFA** pour le lot 5.

4. Allotissement

La présente cotation est répartie en cinq (05) lots comme suit :

Lot 1 : fourniture de deux (02) Palans manuels à chaîne de 5 tonnes ;

Lot 2 : fourniture de cinq (05) Palans manuels à chaîne de 3 tonnes ;

Lot 3 : fourniture de vingt-cinq (25) meuleuses portatives type 26-230W ;

Lot 4 : fourniture de trois (03) perceuses à colonne ;

Lot 5 : fourniture de trois (03) meules fixes (Tourets à meuler).

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé à la présente Demande de Cotation.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 07/06/2023 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N°17/23/DCO/SDCC/CIPM DU 22/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE MACHINES-OUTILS ET PALANS A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

La fourniture objet de la Demande de cotation devra être livrée en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua Il est de **45 jours** pour chaque lot, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 07/06/2023 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunions à la Direction Générale de la SODECOTON.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera les lettres-commande lot par lot au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des cinq (05) lots.**

13. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours à compter de la date de remise des soumissions.

14. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 22 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 042/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 032/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PARKING DES ENGINs LOURDS DE YOUNGWE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Le groupement d'entreprises ci-après désigné est, par Décision N°036/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 22/05/2023 , déclaré attributaire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	Groupement CERIDD /AFRIKAN METHOD <i>B.P. : 2766 Douala</i> <i>Tel. : (237) 699 527 436 / 681 576 275</i>	27 427 500	13

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5^{ème} étage de l'immeuble dans un délai de **sept (07) jours** à compter

de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 22 Mai 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E

COMMUNIQUÉ N°007/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/CAN3/SPI/SIGAMP/2023 DU 14 AVRIL 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE À L'ECOLE MATERNELLE GROUPE I DE NKONGSAMBA, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3EME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme, communique :

Par Decision N°007/D/CAN3/SP/SIGAMP/2023 du 17/05/2023

L'entreprise ETS GLOBAL SERVICES PLUS a ete retenue comme adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert suscite au vu de la proposition reprise dans le tableau ci-apres :

Intitule du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
Travaux de construction d'une cloture à l'ecole maternelle groupe I de Nkongsamba	ETS GLOBAL SERVICE PLUS Tel: 697 85 20 40 Tel:	Quinze millions quatre cent quatre vingt quinze mille six cent quarante (15 495 643) Francs CFA	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Sous peine d'annulation de l'attribution susvisée, ladite entreprise est invitée à se présenter à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) dans les **sept (07) jours qui suivent la publication du présent communiqué** pour remplir les formalites administratives liees a ('elaboration du contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 17 Mai 2023

Le MAIRE

EYIDI NEE EBODIAM Yvonne

COMMUNE DE MAKAK

COMMUNIQUE N° 001 /C/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 DU 10 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRE COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/23 DU 14 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAKFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK (AUTORITE CONTRACTANTE), Communique :

Par **DECISION N° 001 /D/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023** du 10 Avril 2023, les lettre commandes objet de la consultation susvisée sont attribués aux soumissionnaires ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
<i>LOT N°1 : Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans la localité de Ngoulmakon</i>	ETS LES MERVEILLES	19 990 000	19 990 000	Quatre (04) mois
<i>LOT N°2 : Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans la localité de Ngombas 2</i>	B.P : 08 Makak Tél : 694 932 000	19 985 000	19 985 000	

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de ses Lettre Commandes y relatives.

MAKAK le 10 Avril 2023

Le MAIRE

MBOGOL III Jean jacque

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°1169-23/DAG/DG/PAD DU 22/05/2023 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 017/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2023 DU 24 MARS 2023 POUR LA MODERNISATION DU BALISAGE MARITIME AU PORT DE DOUALA-BONABÉRI. -

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/127 du 15 Juin 1999, portant création des Organismes Portuaires Autonomes ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019, portant réorganisation du PAD ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019, portant approbation des statuts du PAD ;
VU le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
VU la Résolution n° 474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 décembre 2018, portant régime général interne des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0621/18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0883/22/CA/PAD du 08 Février 2022 portant réorganisation des services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0977/22/CA/PAD du 22 Décembre 2022 portant adoption du budget de l'exercice 2023 du Port Autonome de Douala ;
VU l'appel d'offres international ouvert n° 017/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2023 du 24 mars 2023 pour la modernisation du balisage maritime au Port de Douala-Bonabéri ;
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}.- L'appel d'offres international ouvert n° 017/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2023 du 24 mars 2023 pour la modernisation du balisage maritime au Port de Douala-Bonabéri est annulé.

ARTICLE 2.- La présente décision sera publiée dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics./-

DOUALA le 22 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

**PORTANT ANNULATION DEFINITIVE DU DOSSIER DE CONSULTATION
N°003/22/DG/BUNEC/DAF/SDRFM/SMA/2022 DU 29 SEPTEMEBRE 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES
REGISTRES D'ETAT CIVIL AU BUNEC SELON LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION
N°004511/L/MINMAP/SG/GDMAS/DMAG/CE5/AWN DU 16 SEPTEMEBRE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu** la Loi n°2017/010 du 12 Juillet 2017 Portant Statut Général des Etablissements Publics ;
- Vu** la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu** La Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
- Vu** le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés Publics (ARMP), modifié et complété par le décret n°2013/271 du 05 août 2013;
- Vu** le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n°2013/031 du 13 février 2013 portant organisation et fonctionnement du Bureau National de l'Etat Civil ;
- Vu** le Décret n°2015/431 du 28 septembre 2015 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint du Bureau National de l'Etat Civil;
- Vu** le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu** La Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;
- Vu** la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** le dossier de consultation n°003/22/DG/BUNEC/DAF/SDRFM/SMA/2022 du 29 septembre 2022 ;
- Vu** la lettre n°004511/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/AWN du 16 septembre 2022 ;
- Vu** la lettre n°0017/L/BUNEC/CIPM/SEC du 03 novembre 2022 ;
- Vu** les offres du soumissionnaire;
- Vu** le rapport du groupe de travail d'ouverture et d'analyse des offres,

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : l'annulation du marché susvisé au motif d'absence de financement.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 16 Mai 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YOMO ALEXANDRE MARIE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES N° 007/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 24 MARS 2023 RELATIF AU DEVELOPPEMENT, AU DEPLOIEMENT, DE LA FORMATION ET DU SUPPORT DU PORTAIL SAISINE PAR VOIE ELECTRONIQUE DE L'APPLICATION NETADS LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N° 01 LES MODIFICATIONS SUIVANTES :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont une (01) version numérique (01) originale et sept (07) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la DSGP/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5^{ème} étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la Rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **13/04/2023 à 12h00 précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°007/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 24/03/2023

EN VUE DU DEVELOPPEMENT, DU DEPLOIEMENT, DE LA FORMATION ET DU SUPPORT DU PORTAIL SAISINE PAR VOIE ELECTRONIQUE DE L'APPLICATION NETADS

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont une (01) version numérique (01) originale et sept (07) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la DSGP/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5^{ème} étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la Rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **25/05/2023 à 12h00 précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°007/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 24/03/2023

EN VUE DU DEVELOPPEMENT, DU DEPLOIEMENT, DE LA FORMATION ET DU SUPPORT DU PORTAIL SAISINE PAR VOIE ELECTRONIQUE DE L'APPLICATION NETADS

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) seul temps. L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le 13/04/2023 à 13h00, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu au plus tard le 25/05/ 2023 à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo. L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des marchés et communiquée aux soumissionnaires techniquement qualifiés. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Au niveau du point 5.9 (nouveau)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Offre financière : <p>Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.</p> <p>La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :</p> <p>$SG=0,70XST + 0,30XSF$</p> <p>$SF=100 \times Fm/F$</p> <p>ST : score technique, SG : score global</p> <p>SF : score financier, Fm : montant de la proposition la mieux disante, F : montant de la proposition considérée.</p>

DOUALA le 23 Mai 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N°1 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°: 010/AONO/CUD/CIPM /2023 POUR LES ETUDES EN VUE DE LA RECONVERSION DE LA DECHARGE PK 10 LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N° 1, QUE DES MODIFICATIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ APPORTÉES À L'AVIS ET AU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF:

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires physiques dont l'original et sept (07) copies marquées comme telles et une (01) copie numérique, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 413 rue Gouverneur Carras à la Base voirie de Bonanjo - Douala au plus tard le 11/05/2023 à 12 heures 00, heure locale, et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 12/04/2023 RELATIF AUX ETUDES EN VUE DE LA RECONVERSION DE LA DECHARGE MUNICIPAL DU PK10 « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires physiques dont l'original et sept (07) copies marquées comme telles et une (01) copie numérique, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 413 rue Gouverneur Carras à la Base voirie de Bonanjo - Douala au plus tard le 30/05/2023 à 12 heures 00, heure locale, et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 12/04/2023 RELATIF AUX ETUDES EN VUE DE LA RECONVERSION DE LA DECHARGE MUNICIPAL DU PK10 « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.</p> <p>L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 11/05/2023 à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala.</p> <p>L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des Marchés et communiqués aux soumissionnaires techniquement qualifiés.</p> <p>Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.</p>

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **30/05/2023 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala.

L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des Marchés et communiqués aux soumissionnaires techniquement qualifiés.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.

3 Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

1- CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N° PRIX	DESIGNATION DES PRESTATIONS	UNITE	PRIX UNITAIRE HTVA(FCFA)	PRIX TOTAL HTVA(FCFA)
I-1	Mission 1 : Etat des lieux-diagnostic- étude de faisabilité de l'opération	FF		
I-2	Mission 2: Avant-projet sommaire "APS"	FF		
	TOTAL HT			
	TVA (19,25%)			
	AIR (5,5%)			
	NET A PERCEVOIR			

DOUALA le 23 Mai 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°075/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 22/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DES PIÈCES DE RECHANGE POUR MERCEDES ACTROS 3335 A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture de trois (03) lots des pièces de rechange pour Mercedes Actros 3335 à la SODECOTON

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de trois(03) lots des pièces de rechange pour Mercedes Actros 3335 à la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **55 000 000 FCFA** pour le lot 1, à **50 000 000 FCFA** pour le lot 2 et à **40 000 000 FCFA** pour le lot 3.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en trois (03) lots, répartis comme suit :

Lot N° 1 : Fourniture d'un lot de pièces freinages et divers ;

Lot N° 2 : Fourniture d'un lot de pièces moteurs et divers ;

Lot N° 3 : Fourniture d'un lot de pièces carrosseries, transmissions et divers

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 27/06/2023 à 15heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°075/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 22/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DES PIÈCES DE RECHANGE POUR MERCEDES ACTROS 3335 A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **150** jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 100 000FCFA** pour le lot 1, à **1 000 000FCFA** pour le lot 2 et à **800 000FCFA** pour le lot 3, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **27/06/2023** à partir de **16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1 Absence de la caution de soumission ;

2 Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;

3 Fausses déclarations ;

4 Présence de documents falsifiés, ou de faux documents dans le dossier;

5 De l'absence des fiches techniques fournis par le fabricant ;

6 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

Lot N° 1 : Fourniture d'un lot de pièces freinages et divers

N°	Désignation	Référence
1	Boitier de direction	A3754600300
2	Jeu de garniture de frein AR	A0004230530
3	Jeu de garniture de frein AV	A0004211530
4	Commode de phare	A0085450924
5	Disque d'embrayage	A0192505703
6	Butée d'embrayage	A0022506615
7	Emetteur d'embrayage	A0022950706
8	Récepteur (booster) d'embrayage	A0002540447

9	Flexible d'embrayage	A0002571866
10	Robinet de frein	A0034319506
11	Valve d'air	A0034315706
12	Valve d'air double effet	A0004319413
13	Valve d'air simple effet	A0054298944
14	Cylindre de frein arrière	A0194207818
15	Bielle barre stabilisatrice arrière	A9483260847
16	Cylindre ralentisseur	A9452600057
17	Soupape de frein	A0009973712
18	Soupape de frein	A0009975212
19	Soupape de frein	A0009973512
20	Support filtre à air	A0190941102
21	Turbo compresseur	A0090965999
22	Piston compresseur	A5411300008
23	Vérin volet de gaz	A0001400859

Lot N° 2 : Fourniture d'un lot de pièces moteurs et divers

N°	Désignation	Référence
1	Régulateur alternateur	A0001543805
2	Amortisseur capot (calendre)	A0029808164
3	Ressort mâchoire de frein	A9459930010
4	Kit réparation mâchoire	A3074204002
5	Pompe hydraulique de direction	A0024605080
6	Mâchoire nue arrière	A6594200419
7	Elément filtrant (à air)	A0040942404
8	Courroie alternateur	A5419972892
9	Dessiccateur d'air	A0014318115
10	Filtre dessiccateur	A0004300969
11	Flexible échappement	A9404901019
12		

Conduite d'air aspiration



A9415282507



13	Intercooler	A9425011001
14	Radiateur à eau	A9425003503
15	Démarrreur	A0071514501
16	Tendeur courroie	A5412003070
17	Alternateur 24 v	A0141545402
18	Paquet de lame avant	A9463200206
19	Paquet lame arrière	A9603201405

Lot N° 3 : Fourniture d'un lot de pièces carrosserie, transmission et divers

N°	Désignation	Référence
1	Capot	A9437500109
2	Vérin lève cabine	A0025538805
3	Mécanisme support cabine AR (verrou) CG	A9423100283
4	Glace portière côté droit	A0007200118
5	Glace portière côté gauche	A0007200019
6	Rétroviseur Gauche	A9438105616
7	Mécanisme support cabine AR (verrou)	A9423190283
8	Tampon de choc arrière	A0003241208
9	Bague (silentbloc) bielle stabilisatrice arrière	A0003238185
10	Bague (silentbloc) bielle stabilisatrice avant	A0003237989
11	Goujon de roue arrière	A0004013771
12	Ecrou de roue	A0004010672
13	Goujon de roue avant	A0004012471
14	Inter pont	A3894103302
15	Pallier arbre de transmission	A0004101010
16	Transmission principale coté BV	A6564100207
17	Tambour de frein avant	A6584210001
18	Amortisseur suspension roues avant	A0063233900
19	Amortisseur suspension roues arrière	A0063266800
20	Tambour de frein AR	A3554230801
21		

Amortisseur arrière cabine

A9418912320



7 Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

8 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

9 Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **original**. Joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant) ;

10 Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

14. 2 Critères essentiels

- La présentation de l'offre.....oui/non ;

- Capacité financièreoui/non ;

- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;

- Planning de livraison.....oui/non

14. 3 Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des trois (03) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 22 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE DE DIBANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCÉDURE D'URGENCE.N°01/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2023 DU 19/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU EN BETON ARME SUR LA RIVIERE MAHINDE SUR LE TRONÇON DE ROUTE DIBANG – NGODI-SI, DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP MINADER), EXERCICE 2023- IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 57 30 186 01 641120 523511 921- AUTORISATION DE DEPENSE : IY03862LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'OUVRAGES SUS-INDIQUÉ.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de Construction d'un ponceau en béton armé sur la rivière MAHINDE tronçon NGODI-SI – DIBANG, dans la commune de DIBANG, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent Appel d'Offres comprennent :

Série 100 : Installations
Série 200 : Emprise
Série 300 : Terrassements généraux
Série 400 : fondations-culées-tabliers
Série 500 : Assemblage
Série 600 : Peinture
Série 700 : Equipements

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de Vingt-cinq millions de francs CFA (25 000 000).

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont regroupés en un seul (01) lot

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres, sont financés par la *Budget d'Investissement Public (BIP MINADER), EXERCICE 2023.*

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DIBANG : Secrétariat Général, **Tel : 694 54 15 75** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Dibang, Secrétariat Général, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'un montant non remboursable de **25 000F (Vingt-cinq mille francs) CFA**, représentant les frais de dossier, à la Recette municipale de la commune de Dibang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de DIBANG (secrétariat général) **au plus tard le 20/06/2023 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert**

EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°01/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2023 DU 19/05/2023

POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN PONCEAU EN BETON ARME SUR LA RIVIERE MAHINDE SUR LE TRONÇON DE ROUTE DIBANG – NGODI-SI , DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, REGION DU CENTRE

à n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03)**, à compter de la date de notification de l'ordre de service démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire, produit à compter de la date de publication du présent Avis d'Appel d'Offres et délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréés et habilités par le Ministère en charge des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, dont le montant est fixé à **500 000**

(Cinq cent mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les autorités compétentes, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, **le 20/06/2023 à 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de DIBANG en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

14. 1. Principaux critères éliminatoires

- ü Absence de la caution de soumission ;
- ü La modification des quantités dans le Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif ;
- ü Omission dans le sous-détail, d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- ü Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;



ü Non satisfaction d'au moins vingt-quatre (24) sous-critères essentiels sur les trente (30) sous critères essentiels ;
ü Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder le cas échéant.

14.2. Critères essentiels (analyse technique des offres)

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Nombre de sous-critères	Oui	Non
1	Présentation générale de l'offre	02		
2	Références de l'entreprise	03		
3	Personnel de l'entreprise	10		
4	Organisation méthodologie et planning	06		
5	Matériel	09		

Seules les offres financières des soumissionnaires n'étant pas tombées sous le coup d'un critère éliminatoire et ayant fourni une offre technique acceptable, soit une satisfaction d'au moins vingt-quatre (24) sous-critères essentiels sur les trente (30) sous critères essentiels, feront l'objet de l'évaluation financière.

A l'issue de l'évaluation financière, c'est le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire qui sera retenu, le cas échéant.

15. Attribution

Pour chaque lot, Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de DIBANG, Secrétariat Général, **Tel** : 694 54 15 75.

Dénonciation (lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques)

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517 ; vous pouvez également appeler le MINMAP au 673 20 57 25-679 37 07 48.

YAOUNDE le 19 Mai 2023

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
03/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 28/02/2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0461-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta du 15/05/2023** ,

La lettre-commande relative à la réfection du complexe d'étanchéité de l'aérogare passagers à l'Aéroport de Ngaoundéré., a été attribuée à la société **EQUATION PLUS Sarl, Tél : 697 78 41 37 / 677 66 41 30, BP : 5913**

Yaoundé, pour un montant toutes taxes comprises de **quarante-trois millions neuf cent quarante-trois mille six cent vingt-cinq (43 943 625) FCFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 15 Mai 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E

COMMUNIQUE N°04BIS/C/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/CAN3/SP/SIGAMP/2023-2024-2025 DU 14 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTE CARREFOUR HOTEL DE VILLE DE NKONGSAMBA 301E-ROUTE NATIONALE N°5(NGWA) ET ENTRÉE POSTE DE CONTROLE DE NGWA-PONT SUR LA RIVIERE LOUNGO (4,24KM) Y COMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE 12 ML SUR LA RIVIERE LOUNGO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme communique :

Par Decision **N°004BIS/CAN3/SP/SIGAMP/2023 du 17/05/2023**

L'entreprise ETS MAYIT a ete retenue comme adjudicataire de ('Appel d'Offres National Ouvert suscito au vu de la proposition reprise dans le tableau ci-apres :

Intitule du projet	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
Travaux d'entretien des tronçons de route carrefour hotel de ville de Nkongsamba 3eme-route nationale N°5(NGWA) et entree poste de controle de NGWA-pont sur la riviere Loungo (4,24 KM) y compris la construction d'un pont d6finitif de 12 MI sur la riviere Loungo	ETS MAYIT BP : 812 NKONGSAMBA Tel: 673 996 018	179 783 447 (Cent soixante-dix neuf millions Sept cent quatre vingt trois mille quatre cent quarante sept) Francs CFA	Quatorze (14) mois

Sous peine d'annulation de l'attribution susvisée, ladite entreprise est invitée a se presenter a la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) **dans les sept (07) jours qui suivent la publication du present communiqué** pour remplir les formalites administratives liees à l'elaboration du contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 17 Mai 2023

Le MAIRE

EYIDI NEE EBODIAM Yvonne

COMMUNE DE KYE OSSI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/PU/RS/D-VNT/CKO/CIPM/2023 DU 02 MAI 2023 POUR ACQUISITION DE DOUZE (12)
LAMPADAIRES SOLAIRES POUR ELECTRIFICATION PUBLIQUE DANS LA VILLE DE KYE-OSSI POUR LE
COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL ; PROGRAMME
ANNUEL 2023.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'Acquisition de douze (12) Lampadaires Solaires pour Electrification publique dans la ville de Kyé-Ossi pour le compte du MINDDEVEL, programme annuel 2023 ainsi qu'il suit :

COMMUNE DE KYE-OSSI						
N°	INTITULE DU PROJET	SOURCE DE FINANCEMENT	COÛT PREVISIONNEL (FCFA)	IMPUTATION BUDGETAIRE	AUTORISATION DE DEPENSE	LOCALITE DE REALISATION
1	Acquisition de douze (12) Lampadaires Solaires pour Electrification publique dans la ville de Kyé-Ossi	BIP MINDDEVEL 2023	15 000 000	57 27 100 02 641819 524112 821	IY02295	Kyé-Ossi

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux est définie ainsi qu'il suit :

Etude et piquetage ;

Fourniture et pose d'un lampadaire complet ;

Fouilles en terrain latéritique ;

Massif de fondation ;

Fourniture et pose câble et accessoires de connexion;

Projet d'exécution ;

Vérification du matériel et test de fonctionnement ;

Fourniture de la documentation technique ;

Abattage et élagage des arbres ;

Transport et manutention du matériel ;

Transport des équipes ;

3. Cout Prévisionnel

COMMUNE DE KYE-OSSI			
N°	INTITULE DU PROJET	SOURCE DE FINANCEMENT	COÛT PREVISIONNEL(FCFA)
1	Acquisition de douze (12) Lampadaires Solaires pour Electrification publique dans la ville de Kyé-Ossi	BIP MINDDEVEL 2023	15 000 000

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais et spécialisées dans les travaux portant la mise en place des équipements d'énergies renouvelables

5. Financement

Le financement et le coût prévisionnel des travaux objet du présent Appel d'Offres se présentent respectivement comme ci-dessous contenus dans le tableau :

COMMUNE DE KYE-OSSI

N°	INTITULE DU PROJET	SOURCE DE FINANCEMENT	COÛT PREVISIONNEL (FCFA)	IMPUTATION BUDGETAIRE	AUTORISATION DE DEPENSE	LOCALITE DE REALISATION
1	Acquisition de douze (12) Lampadaires Solaires pour Electrification publique dans la ville de Kyé-Ossi	BIP MINDDEVEL 2023	15 000 000	57 27 100 02 641819 524112 821	IY02295	Kyé-Ossi

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Kyé-Ossi, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Kyé-Ossi ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Trentemille (30 000) FCFA**, payable auprès de la Recette Municipale de la Mairie de Kyé-Ossi, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Mairie de Kyé-Ossi contre récépissé, **au plus tard le 23 Mai 2023 à 14heures**, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
005/AONO/PU/RS/D-VNT/CKO/CIPM/2023 DU 02 MAI 2023 POUR ACQUISITION DE DOUZE (12) LAMPADAIRES
SOLAIRES POUR ELECTRIFICATION PUBLIQUE DANS LA VILLE DE KYE-OSSI POUR LE COMPTE DU
MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL ; PROGRAMME ANNUEL 2023.**

« An'ouvrirqu'enséancededépouillement ».

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de Trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des Offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

NB : ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Trois Centmille (300 000) Francs CFA pour.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des Offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

NB : ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres **aura lieu le 23 Mai 2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de Kyé-Ossi, dans la salle des conférences de ladite Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des Offres (Article 92(9) du Code de Marchés Publics
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission
- Note Technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Offre financière incomplète ;
- Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité ;

Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Kyé-Ossi, au numéro de téléphone : 672 08 17 12.

EBOLOWA le 2 Mai 2023

Le MAIRE

ZUE ZUE JEAN MARIE

COMMUNE D'OVENG

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RS/DDL/C. OV/SG/CIPM-OV/MTR/2023 DU 11/05/2023
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02 SALLES DE CLASSE À L'EP
ANDOUNG DANS LA COMMUNE D'OVENG, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DUSUD. EN
PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2023 dans la commune d'Oveng, le Maire lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution de travaux de Construction d'un bloc de deux (02 salles de classe à l'EP ANDOUNG dans la commune d'Oveng, département du Dja et Lobo, région du sud. Ces travaux sont spécifiés ainsi qu'il suit :

Allotissement	Intitulé du projet	Gestionnaire	Montant Prévisionnel TTC	Cautionnement
Lot Unique	Travaux de construction d'un bloc de deux (02 salles de classe à l'EP ANDOUNG dans la commune d'Oveng.	Maire de la commune d'Oveng	20 000 000 (Vingt millions) francs CFA	400 000 (Quatre cent Mille) Francs CFA

2. Consistance des prestations

Les travaux de construction et de rénovation de ces infrastructures comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires – études ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- La charpente/couverture
- Les menuiseries ;
- L'électricité
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Etc

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives du BTP sur financement public est exposée

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de 20 000 000 (vingt millions) de francs CFA, et constitue l'env

4. Allotissement

Les travaux objet du présent avis sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience de fraude, d'abandon de chantier, dans le Département du Dja et Lobo et ailleurs.

Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entraînera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023 du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service du Maire tel : 65 65 65 65.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune d'Oveng, dès publication du présent avis, Recette Municipale d'Oveng.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six Copies marquées comme suit :

- Enveloppe A : Pièces administratives ;
- Enveloppe B : Offre technique ;
- Enveloppe C : Proposition financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/RS/DDL/C.OV/CIPM-C.OV/MTR/2023 du 11/05/2023 POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL DE BUREAU

(A)

10. Délai de Livraison

Le délai prescrit pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois soit 90 jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit Joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre (30) jours au-delà la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes à la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances sera déclarée irrecevable.

Le présent Avis sera publié dans le journal des marchés de l'ARMP, et par voie d'affichage à la Commune d'Oveng.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps en la salle de réunion de la Commune d'Oveng.

L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières **aura lieu le 13/06/2023 à 16 heures**. La Commission sera composée de membres mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées

Les critères d'évaluation :

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire. Ils'agitnotamment de :

- Absence de la Caution de soumission ;
- Non production au- delà du délai de 48 heures après ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ;
- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaireN°004/LC/MINMAP/CAB du 12/02/2013) ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non satisfaction d'au moins 73% des critères essentiels.

Critères Essentiels

1. La capacité financière ; présentation d'une attestation de capacité financière au moins égaleaux un-tiers (1/3) du coût prévisionnel du marché ;
2. L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins un (01) projet similaire au marché) ;
3. La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (un conducteur des travaux, Technicien Supérieur du génie Civil) ;
4. La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propreou enlocation) ;
5. La méthodologie d'exécution des tâches.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Cette entreprise devra verser l'enveloppe prévisionnelle en incluant le cas échéant les réductions.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie d'Oveng.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°074/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 22/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE POUR TRACTEURS AGRICOLES A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture de deux (02) lots de pièces de rechange pour tracteurs agricoles à la SODECOTON

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de deux (02) lots de pièces de rechange pour tracteurs agricoles

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **50 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **55 000 000 FCFA** pour le lot 2.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en deux (02) lots, répartis comme suit :

Lot N° 1 : Fourniture d'un lot de pièces pour tracteurs MASSEY FERGUSON;

Lot N° 2 : Fourniture d'un lot de pièces pour tracteurs BELARUS;

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 28/06/2023 à 15heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°074/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 22/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR TRACTEURS AGRICOLES A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **150** jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **1 100 000 FCFA** pour le lot 2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **28/06/2023** à partir de **16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1 Absence de la caution de soumission ;

2 Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;

3 Fausses déclarations ;

4 Présence de documents falsifiés, ou de faux documents dans le dossier;

5 De l'absence des fiches techniques fournis par le fabricant ;

6 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

Lot N° 1 : Fourniture d'un lot de pièces pour tracteurs MASSEY FERGUSON

N°	Désignation	Référence
1	Courroie	685081930
2	Courroie	2801859M1
3	Courroie	684121465
4	Courroie MF 465	3145135M91
5	Contacteur à clé	1874535M1
6	Contacteur démarreur	771802
7	Interrupteur	1874535M3
8	Filtre à huile moteur	836664133 ou 836647133
9	Filtre à gazole	FF 4052

10	Filtre à gazole (long)	836015106
11	Filtre à huile	LF 3402
12	Filtre décanteur (long)	836339371
13	Filtre décanteur (fileté)	88657500
14	filtre décanteur	100028489AB
15	OIL SEAL REF: 3699801M1	3699801M1
16	joint	021984R1
17	Assiette de barre d'attelage oscillant 04 roue motrices	067052P1
18	Coupleur	6201434M91
19	Transmission remorque	EP000099
20	Kit couvercle commande PDF	039720N2
21	Mano couvercle PDF	6263051M1
22	Soufflet double levier de vitesse	022008P1
23	vis de flasque sur jante	3149812M1
24	Support butée	021044T1
25	Kit embrayage complet	6226848M91
26	Mécanisme complet: PLANCHE 20-20	039210T1
27	Disque d'avancement	6237287M92
28	Disque de PDF	6226846M91
29	Câble accélérateur MF460	6269534M91
30	Pompe à eau	4236254
31	Piston	70993697
32	Alternateur	83632800
33	Joint de culasse	837070291
34	Joint métallique triangle turbo	32589800

Lot N° 2 : Fourniture d'un lot de pièces pour tracteurs BELARUS

N°	Désignation	Référence
1	Brosse	XM09.34.620A
2		



Arbre support brosses



XM09.34.630A



3	Pignon d'entraînement arbre de brosse	XM09.34.606A
4	Bague caoutchouc Pignon d'entraînement arbre de brosse	XM09.34.605A
5	Arbre porte spiral droit	XM09.22.500A
6	Arbre porte spiral gauche	XM09.22.500A-01
7	Spiral droit	??09.22.600?
8	Spiral gauche	??09.22.600?-01
9	Fourchette de commande pompe hydraulique	85-4604030
10	Roulement inférieur arbre centra support spiral	1205 – 28428
11	Roulement supérieur arbre centra support spiral	1306 – 2842
12	Ressort	XM0930301
13	Courroie d'entraînement	C1950LW
14	Barre de réglage	XM0100624A
15	Support	XM0100642
16	Ecrou	XM0100625
17	Pompe à eau D-243	240-1307010-A1
18	Radiateur D-245	100U130101
19	Bague de garniture	2.2-25X42-1
20	Phare complet	3711.20

7 Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

8 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

9 Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé en **original**. Joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant) ;

10 Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

14. 2 Critères essentiels

- La présentation de l'offre.....oui/non ;

- Capacité financièreoui/non ;
- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;
- Planning de livraison.....oui/non

14. 3 Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 22 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Henri Pierre

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/DG/DARH/SDAGP/SMG/CIPM-SCDP/2023 DU
22 MAI 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VEHICULES A LA SCDP.FINANCEMENT :
BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement de son parc automobile, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la Fourniture de quatre (04) véhicules à la SCDP.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la Fourniture à la SCDP de quatre (04) véhicules avec leurs accessoires respectifs tel que décrit dans le Descriptif de la Fourniture (DF) ci-joint.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des fournitures à l'issue des études préalables est d'un montant Toutes Taxes Comprises de **cent quarante-cinq millions deux cent mille (145 200 000) francs CFA TTC.**

N° LOT	DESIGNATION DU LOT	COUT PREVISIONNEL TTC (en F CFA)
Lot n° 1	Fourniture d'un (01) bus de type Coaster	55 900 000
Lot n°2	Fourniture deux (02) véhicules de type utilitaire	59 800 000
Lot n°3	Fourniture d'un (01) véhicule de type pick up, Tout terrain 4x4	29 500 000

4. Allotissement

Les Fournitures sont constituées en trois (03) lots ci-après définis :

N° LOT	DESIGNATION DU LOT
Lot n° 1	Fourniture d'un (01) bus de type Coaster
Lot n°2	Fourniture deux (02) véhicules de type utilitaire
Lot n°3	Fourniture d'un (01) véhicule de type pick up, Tout terrain 4x4

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais, justifiant des compétences dans le domaine relatif à l'objet.

6. Financement

Les Fournitures objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP pour le compte de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire **INASG0023**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Centre Médico-social de la SCDP, Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 699 71 75 38, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Centre médico-social de la SCDP B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38 / Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** payable dans le compte N° **33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre ,rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres ,devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **08 juin 2023 à 14 h00min** , heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du centre médico-social de la SCDP) B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38/Fax(+237) 233 40 47 96 avec la mention:

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 N°008/AONO/DG/DARH/SDAGP/SMG/CIPM-SCDP/2023
 RELATIF A LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VEHICULES A LA SCDP.»
 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de la Fourniture est de cinq (05) mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres d'un montant par lot de :

N° LOT	DESIGNATION	CAUTION DE SOUMISSION
		(En F CFA)
Lot n° 1	Fourniture d'un (01) bus de type Coaster	1 100 000
Lot n°2	Fourniture deux (02) véhicules de type utilitaire	1 100 000
Lot n°3	Fourniture d'un (01) véhicule de type pick up, Tout terrain 4x4	500 000

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **08 juin 2023 à 14 h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise à la salle de réunion de l'immeuble NGUEA), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des Offres.

- Dossier administratif

? Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres ;

? Document falsifié ou fausse déclaration ;

? Non soumission au régime d'imposition du réel ;

? Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet

- Offre technique

• Non-obtention de 80% à l'évaluation technique, soit la non-validation de quatre (04) critères essentiels sur cinq (05).

- Offre financière

? Non-conformité de chacune des pièces suivantes aux modèles prescrits par le DAO :

- Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).

• Absence de la lettre de soumission financière signée et timbrée ;

• Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/non) et se fera sur la base des critères suivants :

CRITERES	NOTE
Références de l'Entreprise	Oui/Non
Documentation justifiant l'origine et la qualité de la Fourniture	Oui/Non
Service après-vente (Disponibilité des pièces de rechange, du personnel technique et toute autre capacité liée à l'activité)	Oui/Non
Planning et délai de livraison de la Fourniture	Oui/Non
Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché	Oui/Non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

N.B : Un Soumissionnaire peut être attributaire de tous les trois (03) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, sise au-dessus du centre médico-social de la SCDP à Douala : Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 12060) ou (+237) 699 71 75 38.

DOUALA le 22 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE BATCHENGA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/CBGA/ CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS FORAGES EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A MEBASSA, BIYAGA ET BALLONG PTT DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. ,

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
572710002641177524113821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BATCHENGA, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de trois (03) forages équipés d'une pompe à motricité humaine à Mebassa, Biyaga et Ballong PTT dans la Commune de BATCHENGA, Département de La Lékié, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la réalisation de trois (03) forages équipés de PMH dans la Commune de BATCHENGA. Ceux-ci sont constitués essentiellement de l'étude d'implantation des forages, l'amenée et le repli du matériel de l'atelier de forage, la foration proprement dite , l'équipement, le développement et le pompage, de l'analyse chimique et bactériologique, la réalisation de la superstructure et la fourniture de la pompe. Ces travaux sont répartis en un (01) lot unique suivant le tableau ciaprès :

N° Lot	Nature de la prestation	Localités	Arrondissement	Administration bénéficiaire
UNIQUE	la construction de trois (03) forages équipés de pompe à motricité humaine à MEBASSA, BIYAGA et BALLONG PTT	MEBASSA, BIYAGA et BALLONG PTT	BATCHENGA	Commune de BATCHENGA

3. Cout Prévisionnel

25 500 000 (Vingt-cinq millions cinq cent mille) FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine et possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de forage et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux.

5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINDDEVEL), exercice 2023, d'un montant de 25 500 000 (Vingt-cinq millions cinq cent mille) FCFA. Imputation budgétaire N°572710002641177524113821

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être Consulté au Service Technique de la Commune de BATCHENGA (Service de la passation des marchés), dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de BATCHENGA (Service de la passation des marchés), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de *cinquante mille (50 000) FCFA* à verser à la recette municipale de BATCHENGA. Ce montant représente les frais d'acquisition du dossier. Ladite quittance devra préciser le numéro de l'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires doivent présenter l'original de la quittance en se faisant enregistrer.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept **(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Commune de BATCHENGA au plus tard **le 15 JUIN 2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/CBGA/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS FORAGES EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A MEBASSA, BIYAGA ET BALLONG PTT DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Les délais d'exécution sont de 03 (trois) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les Travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe 8.1) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant **de cinq cent dix mille (510 000) francs CFA**.

La caution devra être valable pendant 120 jours.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la commission interne de passation des marchés de la Commune de BATCHENGA. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 15 JUIN 2023 à 11 h**, par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de BATCHENGA,

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dument mandatée et ayant une connaissance parfaite de ses offres.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

Les principaux critères éliminatoires sont: a- dossier incomplet (Technique ou financier) ;b- fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
c- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix); d- Absence de la Caution de soumission ;
e- Non-conformité du modèle de soumission.

N.B : En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'offre.

LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ; ii) Les références de l'entreprise ; iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) CCAP et CCTP paraphés datés et signés ; vii) La visite des lieux ;
- viii) La méthodologie ; ix) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO.

Le non-respect de 80 % au moins de « OUI » entrainera l'élimination de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues **23 OUI sur 28** pour l'analyse des offres techniques seront admises à l'analyse des offres financières.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de BATCHENGA attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des caractères dits essentiels ou ceux dits éliminatoires jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables à la Mairie de BATCHENGA, au premier étage (Service Technique), dès publication du présent avis.

N.B : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517.

YAOUNDE le 23 Mai 2023

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNE D'OVENG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RS/DDDL/C.OV/CIPM-C.OV/MTR/2023 DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE D'ONON DANS LA COMMUNE D'OVENG, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2023 dans la commune d'Oveng, le Maire lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de Construction du poste agricole d'Onon dans la commune d'Oveng, département du Dja et Lobo, région du sud. Ces travaux sont spécifiés ainsi qu'il suit :

Allotissement	Intitulé du projet	Gestionnaire	Montant Prévisionnel TTC	Cautionnement
Lot Unique	Travaux de Construction du poste agricole d'Onon dans la commune d'Oveng.	Maire de la commune	23 000 000 (Vingt trois millions) francs CFA	460 000 (Quatre cent soixante Mille) Francs CFA

2. Consistance des prestations

Les travaux de construction et de rénovation de ces infrastructures comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préliminaires
- les terrassements
- les fondations
- les maçonneries en élévation
- La charpente / couverture
- les menuiseries
- les enduits
- les revêtements au sol / plomberie
- Electricité
- Peinture
- V R D

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives du BTP sur financement public est exp

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de 23 000 000 (vingt trois Millions) de francs CFA toutes taxes

4. Allotissement

Les travaux objet du présent avis sont constitués en lot unique.



5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire

Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entraînera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023 du MINADER.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service du Maire tel :65

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune d'Oveng, dès publication du présent avis, s

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un(01)original et six Copies marquées comme

- Enveloppe A : Pièces administratives ;
- Enveloppe B : Offre technique ;
- Enveloppe C : Proposition financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention su

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 /AONO/RS/DDL/C.OV

10. Délai de Livraison

Le délai prescrit pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois soit 90 jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit Joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes et signées de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances sera considérée comme une offre irrégulière.

Le présent Avis sera publié dans le journal des marchés de l'ARMP, et par voie d'affichage à la Commune d'Oveng.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera faite en un seul temps en la salle de réunion de la Commune d'Oveng. L'ouverture des pièces administratives sera faite par les membres du jury mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera éliminée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes:

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées

1. Les critères d'évaluation:

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de:

- Absence de la Caution de soumission;
- Non production au-delà du délai de 48 heures après ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Non satisfaction d'au moins 73% des critères essentiels.

Critères Essentiels

1. La capacité financière ; présentation d'une attestation de capacité financière au moins égale aux un-tiers (1/3) du coût prévisionnel des travaux ;
2. L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins un (01) projet similaire au projet objet de la présente consultation) ;
3. La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (un conducteur des travaux, Technicien Supérieur du génie Civil) ;
4. La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location) ;
5. La méthodologie d'exécution des tâches.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Cette entreprise devra

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie d'Oveng.

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00014/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE SOUS REGIONAL D'EMULATION ET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE (PHASE 3).»

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET DU CAS FST, EXERCICE 2023
IMPUTATION
57 45 130 02 220021 523119

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction du Centre Sous Régional de d'Emulation et de Soutien au Développement de l'Economie Numérique (phase 3).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- les travaux préliminaires ;
- toute démolition
- le crépissage des murs suivant plans
- la fourniture et pose des ouvertures y compris serrureries
- l'exécution des travaux de plomberie et sanitaire
- l'exécution des travaux de menuiseries
- l'exécution des travaux de revêtement
- l'exécution des travaux d'électricité
- l'exécution des travaux de TIC
- la fourniture et la pose des climatiseurs etc.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération pour tous les trois lots est de quatre cent soixante-dix millions (470 000 000) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales du domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du CAS FST, exercice 2023 et suivants, sur la ligne d'imputation budgétaire N°57 45 130 02 220021 523119 « Autres bâtiments administratifs à usage de bureau »

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sise au 1^{er} étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor public d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200.000) FCFA**.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINPOSTEL sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Postes & Télécommunications, porte 162, au plus tard le **26 Juin 2023 à 14 heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00014/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE SOUS REGIONAL D'EMULATION ET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE (PHASE 3).»

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de six (6) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ou un chèque banque établi par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et de montant de neuf millions quatre cent mille (9.400.000) FCFA.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (1) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **26 Juin 2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINPOSTEL, dans la salle de réunions, sise au 3ème étage de l'immeuble siège de la CAMPOST (porte 308).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ou caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés publics et ne pas figurer dans la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics ;
- N'avoir pas satisfait au moins un total de 28 sous critères sur l'ensemble des 36 sous critères essentiels.

1. 2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 36 sous critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation de l'offre : (01 sous-critère)
- Expérience du soumissionnaire : (4 sous-critères)
- Chiffre d'affaires des 03 derniers exercices : (01 sous-critère)
- Matériels : (10 sous-critères)
- Personnel d'encadrement : (14 sous-critères)
- Note méthodologique, Visite des lieux et Planning de chantier : (4 sous-critères).
- Capacité de financement (Ligne de crédit disponible) : (01 sous-critère) ;

Preuves d'acceptation des conditions du marché : (01 sous-critère).

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales (Service de la maintenance 1^{er} étage, porte 130)./-

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748. /-

YAOUNDE le 22 Mai 2023

Le *MINISTRE*

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE DE BATCHENGA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-BGA/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE (EM) DE BIYAGA DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.,

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
°57 15 101 02 641177 523314 42

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BATCHENGA, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EM de BIYAGA dans la Commune de BATCHENGA, Département de La Lékié, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatifs et estimatifs notamment :

Lot 100 : Travaux préparatoires-Etudes,

Lot 200 : Terrassements et chaussée,

Lot 300 : Fondations,

Lot 400 : Maçonnerie-élévation,

Lot 500 : Charpente-couverture,

Lot 600 : Menuiserie métallique,

Lot 700 : Menuiserie bois,

Lot 800 : Electricité,

Lot 900 : Peinture

Lot 1000 : Voiries et Réseaux Divers.

3. Cout Prévisionnel

16 000 000 (seize millions) FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine et possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de construction et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux.

5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINEDUB), exercice 2023, d'un montant de 16 000 000 (seize millions) FCFA. Imputation budgétaire N°57 15 101 02 641177 523314 426.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être Consulté au Service Technique de la Commune de BATCHENGA (Service de la passation des marchés), dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de BATCHENGA (Service de la passation des marchés), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de *trente mille (30 000) FCFA* à verser à la recette municipale de BATCHENGA. Ce montant représente les frais d'acquisition du dossier. Ladite quittance devra préciser le numéro de l'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires doivent présenter l'original de la quittance en se faisant enregistrer.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept **(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Commune de BATCHENGA au plus tard **le 15 JUIN 2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-BGA/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE (EM) DE BIYAGA, DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Les délais d'exécution sont de 03 (trois) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les Travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe 8.1) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant **de trois cent vingt mille (320 000) francs CFA**.

La caution devra être valable pendant 120 jours.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la commission interne de passation des marchés de la Commune de BATCHENGA. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 15 JUIN 2023 à 11 h**, par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de BATCHENGA,

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dument mandatée et ayant une connaissance parfaite de ses offres.

12. Critères d'évaluation

: Critères éliminatoires:

Les principaux critères éliminatoires sont:

- a- dossier incomplet (Technique ou financier) ;
- b- fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- c- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix);
- d- Absence de la Caution de soumission ;
- e- Non-conformité du modèle de soumission ;
- f- Non-conformité du modèle de la caution.

N.B. : En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Toutefois, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'offre.

LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) CCAP et CCTP paraphés datés et signés ;
- vii) La visite des lieux ;
- viii) La méthodologie ;
- ix) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO.

Le non-respect de 80 % au moins de « OUI » entraînera l'élimination de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues **23 OUI sur 28** pour l'analyse des offres techniques seront admises à l'analyse des offres financières.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de BATCHENGA attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des caractères dits essentiels ou ceux dits éliminatoires jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables à la Mairie de BATCHENGA, au premier étage (Service Technique), dès publication du présent avis.

N.B. : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517.

YAOUNDE le 23 Mai 2023

Le MAIRE

SOUGA ANATOLE

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/APN/CIPM/2023 DU 17 MAI 2023 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION POUR LA PRODUCTION ET L'UTILISATION DES STATISTIQUES PORTUAIRES À L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS IMPUTATION : 2023-02-020601-613900

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint pour la sélection d'un Consultant en vue de la mise en place d'un système d'information pour la production et l'utilisation des statistiques portuaires à l'Autorité Portuaire Nationale (APN).

2. Consistance des prestations

Les résultats attendus au terme de l'étude sont :

- Un cadre méthodologique unifié, standardisé et cohérent, basé sur des définitions claires, précises et harmonisées des outils de collecte et de production de données utilisables par les différents acteurs impliqués mis en place ;
- Des outils de collecte de ces informations auprès des acteurs préalablement identifiés élaborés ;
- Une base de données ayant intégré l'ensemble des données historiques portuaires sur les aspects les plus importants de l'exploitation des ports construite et bien présentée ;
- Des analyses conjoncturelles sur l'évolution de l'activité portuaire nationale réalisées ;
- Les rapports/instruments existants enrichis et des documents d'information additionnels élaborés.

Les détails de la prestation se trouvent dans la pièce n°6 du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'étude après les études préalables, est de soixante-dix millions (70 000 000) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux cabinets ci-après retenus, suite à l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt n° 001/AMI/APN/2023 du 06 février 2023.

N°	CABINETS	ADRESSE	TELEPHONE
1	POLYGONE Sarl	BP 33872 Yaoundé	696 56 40 95
2	SOREPS Sarl	B.P 13438 Yaoundé	222 21 90 97/242 03 45 14
3	EMERGENCE/HTC	BP 4013 Yaoundé	675 63 38 18/699 48 88 51

4	SERVOO Sarl	Douala	694 65 62 00
---	-------------	--------	--------------

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres Restreint sont financées par le budget de l'APN - Exercice 2023 et suivants IMPUTATION : 2023-02-020601-613900.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'ImmeubleCAA (1^{er} étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14 et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://>

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'Immeuble CAA (1^{er} étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) FCFA payée dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour l'offre administrative ;

15 MO pour l'offre technique ;

5 MO pour l'offre financière.

Les formats acceptés sont les suivantes :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera d'utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances à l'Immeuble CAA (1^{er} étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14, au plus tard le 29 JUIN 2023 à 13 heures, heure locale, et devra porter uniquement la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

N° 003/AONR/APN/CIPM/2023 du 17 MAI 2023

POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION POUR LA PRODUCTION ET L'UTILISATION DES STATISTIQUES PORTUAIRES A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE

A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 29 JUIN 2023 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec indication claire et lisible « **Copie de sauvegarde** », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis à la Sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances, 1^{er} étage porte 05 de l'immeuble CAA, boulevard du 20 mai à Yaoundé.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de l'étude est de six (06) mois ouvrables à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage de l'exécution des prestations

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des finances, acquittée à la main et conforme au modèle joint en annexe, d'un montant égal à **un million quatre cent mille (1 400 000) FCFA**.

Cette caution de soumission aura une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Dès l'ouverture des offres, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple des offres sans aucun recours.

Toute offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies, est déclarée irrecevable et rejetée par la Commission de Passation des Marchés.

En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis dans le cadre du présent Appel d'Offres Restreint, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière dans une enveloppe séparée, scellée et marquée comme tel pour **servir d'offre témoin** destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation. **Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.**

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **29 JUIN 2023 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN dans la Salle de réunion de l'APN, 1^{er} étage. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfait aux critères ci-dessous. Les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

1. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
2. Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ou documents non authentiques ;
3. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres ;
4. Présence d'éléments financiers dans l'offre administrative et dans l'offre technique ;
5. Absence de l'offre financière scellée et témoin à remettre à l'ARMP ;
6. Offre financière incomplète ;
7. Note de qualification technique inférieure à 80 pts/100.

15.2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après ne se fera par points ainsi qu'il suit :

1. Références du Cabinet et compréhension de la mission : 40 points

- F Compréhension de la mission (note méthodologique, plan d'étude, chronogramme de l'étude)10 points;
F Nombre d'études similaires réalisées 05 points ;
F Capacité financière du cabinet d'un montant au moins égal à vingt millions (20 000.000) FCFA.....05 points;
F Ancienneté du cabinet.....20 points.

2. Présentation et moyens techniques mis à disposition : 10 points

- F Présentation du dossier (lisibilité, sommaire général, sommaire des parties, pagination, classement des pièces, etc.)....05 points;
F Moyens logistiques et techniques du Cabinet.....05 points.

3. Qualifications, compétences du personnel affecté à la mission : 40 points

- F Formation adéquate des experts par rapport à la mission...20 pts
F CV des experts signés et datés..... 10 pts
F Expérience dans des projets d'études similaires.... 05 pts
F Diplôme ou attestation certifiée conforme par une autorité compétente..... 05 pts

4. Terme de références et CCAP paraphés à toutes les pages et signés à la dernière page portant la mention « Lu et approuvé » tampon et qualité du signataire /10 pts

Une note de qualification technique inférieure à 80 pts/100 entraînant l'élimination du soumissionnaire, l'offre financière dudit soumissionnaire ne sera pas ouverte.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante, par combinaison des critères techniques et financiers.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'Immeuble CAA (1^{er} étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax : (237) 222 23 73 14 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Assistance Technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155/222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 17 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

COMMUNE D'ESEKA

COMMUNIQUE NO07/C/R-CE/D-NK/C.EKA/SG/2023 DU _____ PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO005/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2022 DU 9/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE : LOT 1 : REHABILITATION DE SEPT (07) SALLES DE CLASSE A L'EP DE BOGSO ET REHABILITATION D'UNE TOITURE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ESÉKA; LOT 2 : REHABILITATION DE SIX (06) SALLES DE CLASSE A L'EP DE NGUIBASSAL II ; LOT 3 : REHABILITATION DE SEPT (07) SALLES DE CLASSE A L'EP DE NJOCK.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Eséka (Autorité Contractante) Communique :

Par **DECISION MUNICIPALE** N° _____/2023/DM/C.EKA/SG du _____, l'Etablissement **DECO TRADING GROUP** est déclaré **attributaire** de la lettre-commande relative aux travaux de réhabilitation des salles de classe mentionnée ci-dessus, suivant les conditions ci-après :

Lot	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC corrigé ou définitif (en FCFA)	Délai d'exécution
1	DECO TRADING GROUP	14 614 280	14 972 567	Trois (03) mois
2		17 415 974	17 422 084	
3		17 378 006	17 377 710	
	TOTAL	49 408 260	49 772 361	

L'attributaire doit se présenter au Secrétariat Général de la Commune d'Eséka dans un délai de quinze (15) jours pour souscrire la lettre commande, à compter de sa réception.

ESEKA le 8 Mai 2023

Le MAIRE

TJOCK Sylvain moïse

COMMUNE DE BATCHENGA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/C-BGA/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ A BÉTAIL DANS LA COMMUNE DBATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 31 053 06 641177 523311 95

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BATCHENGA, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un marché à bétail dans la Commune de BATCHENGA, Département de La Lékié, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatifs et estimatifs notamment :

- Les travaux préparatoires;
- Le terrassement ;
- Le béton armé ;
- La menuiserie métallique ;

N° Lot	Nature de la prestation	Localités	Arrondissement	Administration bénéficiaire
UNIQUE	la construction d'un marché à bétail	BATCHENGA	BATCHENGA	Commune de BATCHENGA

3. Cout Prévisionnel

10 000 000 (dix millions) FCFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine et possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de forage et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINEPIA), exercice 2023, d'un montant de 10 000 000 (dix millions) FCFA. Imputation budgétaire N° **57 31 053 06 641177 523311 951**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être Consulté au Service Technique de la Commune de BATCHENGA (Service de la passation des marchés), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de BATCHENGA (Service de la passation des marchés), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de **vingt cinq mille (25 000) FCFA** à verser à la recette municipale de BATCHENGA. Ce montant représente les frais d'acquisition du dossier. Ladite quittance devra préciser le numéro de l'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires doivent présenter l'original de la quittance en se faisant enregistrer.

Remise des offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept **(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Commune de BATCHENGA au plus tard **le 15 JUIN 2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/C-BGA/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ A BETAIL DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Remises des offres

N/A

10. Delai de Livraison

Les délais d'exécution sont de 03 (trois) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les Travaux.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe 8.1) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA**.

La caution devra être valable pendant 120 jours.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Commune de BATCHENGA. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 15 juin 2023 à 11 h**, par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de BATCHENGA, Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dument mandatée et ayant une connaissance parfaite de ses offres.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

Les principaux critères éliminatoires sont: a- dossier incomplet (Technique ou financier) ;b- fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
c- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix); d- Absence de la Caution de soumission ;
e- Non-conformité du modèle de soumission ; f- Non-conformité de la caution de soumission.

N.B : En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'offre.

LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ; ii) Les références de l'entreprise ; iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) CCAP et CCTP paraphés datés et signés ; vii) La visite des lieux ;
- viii) La méthodologie ; ix) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO.

Le non-respect de 80 % au moins de « OUI » entraînera l'élimination de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues **24 OUI sur 29 au moins** pour l'analyse des offres techniques seront admises à l'analyse des offres financières.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de BATCHENGA attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des caractères dits essentiels ou ceux dits éliminatoires jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables à la Mairie de BATCHENGA, au premier étage (Service Technique), dès publication du présent avis.

N.B : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517.

YAOUNDE le 23 Mai 2023

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002/AONR/APN/CIPM/2023 DU 17 MAI 2023 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2023 IMPUTATION : 2023-03-030504-613900

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint pour la sélection d'un Consultant pour la réalisation des études architecturales en vue de la construction de l'immeuble siège de l'Autorité Portuaire Nationale (APN).

2. Consistance des prestations

Les résultats attendus sont l'étude architecturale et technique complète pour la construction de l'immeuble siège de l'APN, la construction des dossiers de demande de permis de construire, installations électriques et ascenseurs, le dossier pour le choix de l'entreprise devant réaliser les travaux.

Les tâches à exécuter par le Consultant sont :

- Phase 1 : Développement des études avec remise et validation de l'Avant-Projet Détaillé (APD) contenant un dossier technique, un dossier graphique, un dossier des estimations et des annexes ;
- Phase 2 : constitution des dossiers de demande de permis de construire, installations électriques et ascenseurs ;
- Phase 3 : Elaboration du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) par la constitution du Dossier d'Appel d'Offres.

Les détails de la prestation se trouvent dans la pièce n°6 du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'étude après les études préalables, est de cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux cabinets ci-après retenus, suite à l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt n° 003/AMI/APN/2023 du 23 février 2023.

N°	CABINETS	ADRESSE	TELEPHONE
1	CREA CONSULT	Douala	233 42 63 85
2	ECTA-BTP	B.P 785 Yaoundé	222 22 00 87/222 22 04 65

3	GROUPEMENT CENTRALE ENGINEERING INTERNATIONAL/CABINET D'ARCHITECTE LTC & PARTNERS	BP 1261 Douala	670 27 47 66
4	GROUPEMENT BUBAN NGU DESCO/INTEGC	BP 7953 Yaoundé	222 20 14 89/677 58 16 06
5	GROUPEMENT NEW DESIGN BUISSHINE/ATECS	BP 30320 Yaoundé	675 16 64 95

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres Restreint sont financées par le budget de l'APN - Exercice 2023
IMPUTATION : 2023-03-030504-613900

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'ImmeubleCAA (1^{er} étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14 et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://>

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'Immeuble **CAA (1^{er} étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai ,BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17 ,Fax: (237) 222 23 73 14**, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA payée dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour l'offre administrative ;

15 MO pour l'offre technique ;

5 MO pour l'offre financière.

Les formats acceptés sont les suivantes :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera d'utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances à l'Immeuble CAA (1er étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17 , Fax: (237) 222 23 73 14, au plus tard le 27 JUIN 2023 à 13 heures, heure locale, et devra porter uniquement la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

N°002/AONR/APN/CIPM/2023 du 17 MAI 2023

POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 27 JUIN 2023 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec indication claire et lisible « **Copie de sauvegarde** », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis à la Sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances, 1^{er} étage porte 05 de l'immeuble CAA, boulevard du 20 mai à Yaoundé.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de l'étude est de soixante (60) jours ouvrables à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage de l'exécution des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des finances, acquittée à la main et conforme au modèle joint en annexe, d'un montant égal à **un million (1 000 000) FCFA**.

Cette caution de soumission aura une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Dès l'ouverture des offres, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple des offres sans aucun recours.

Toute offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies, est déclarée irrecevable et rejetée par la Commission de Passation des Marchés.

En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis dans le cadre du présent Appel d'Offres Restreint, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière dans une enveloppe séparée, scellée et marquée comme tel pour **servir d'offre témoin** destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation. **Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.**

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **27 JUIN 2023 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN dans la Salle de réunion de l'APN, 1^{er} étage. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfait aux critères ci-dessous.

Les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

1. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
2. Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ou documents non authentiques ;
3. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres ;
4. Présence d'éléments financiers dans l'offre administrative et dans l'offre technique ;
5. Absence de l'offre financière scellée et témoin à remettre à l'ARMP ;
6. Offre financière incomplète ;
7. Note de qualification technique inférieure à 80 pts/100.

15.2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après ne se fera par points ainsi qu'il suit :

1. Références du Cabinet et compréhension de la mission : 40 points

- F Compréhension de la mission (note méthodologique, plan d'étude, chronogramme de l'étude)10 points;
F Nombre d'études similaires réalisées 05 points ;
F Capacité financière du cabinet d'un montant au moins égal à vingt millions (20 000.000) FCFA.....05 points;
F Ancienneté du cabinet.....20 points.

2. Présentation et moyens techniques mis à disposition : 10 points

- F Présentation du dossier (lisibilité, sommaire général, sommaire des parties, pagination, classement des pièces, etc.)....05 points;
F Moyens logistiques et techniques du Cabinet.....05 points.

3. Qualifications, compétences du personnel affecté à la mission : 40 points

- F Formation adéquate des experts par rapport à la mission...20 pts
F CV des experts signés et datés..... 10 pts
F Expérience dans des projets d'études similaires.... 05 pts
F Diplôme ou attestation certifiée conforme par une autorité compétente..... 05 pts

4. Terme de références et CCAP paraphés à toutes les pages et signés à la dernière page portant la mention « Lu et approuvé » tampon et qualité du signataire /10 pts

Une note de qualification technique inférieure à 80 pts/100 entraînant l'élimination du soumissionnaire, l'offre financière dudit soumissionnaire ne sera pas ouverte.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante, par combinaison des critères techniques et financiers.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'**Immeuble CAA (1^{er} étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé** Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax : (237) 222 23 73 14 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Assistance Technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155/222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 17 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 018ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU
16 MAI 2023 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE
NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE
PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS :
RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ÉTUDES POUR LA MISE E PLACE D'UN SYSTÈME DE STOKAGE, DE
TRAITEMENT, DE PARTAGE ET DE DIFFUSION DES DONNÉES DE CONJONCTURE POUR
L'ÉLABORATION DU CADRAGE MACROÉCONOMIQUE. FINANCEMENTS : CRÉDIT IDA 61-40 CM NUMÉRO
D'IDENTIFICATION DU PROJET : P151155

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

En vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de la dépense publique et au renforcement du système statistique, le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un financement pour la réalisation des activités de préparation du projet D'AMELIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE.

Le projet comporte quatre principales composantes ont été retenues à savoir : (i) la consolidation de la réforme des finances publiques dans deux ministères pilotes clés à savoir la santé et l'éducation : il sera en outre question dans cette composante d'appuyer la mise en œuvre de la circulaire du Premier Ministre de septembre 2016, de préparer le troisième triennat du budget programme et de faciliter le déploiement du système intégré de gestion des ressources humaines et de la solde (SIGIPES II) ; (ii) l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public notamment à travers l'appui à la mise en place du fonds de maturation, l'appui au suivi du BIP (application de suivi du BIP, implémentation du suivi axé sur les résultats et suivi citoyen), l'identification et la mise en œuvre des actions à entreprendre pour réduire le niveau des Soldes Engagés non Décaissés en matière de financement extérieur ; (iii) l'appui à la réforme des marchés publics à travers l'introduction d'un système de rémunération axée sur les résultats pour les commissions de passation des marchés et le développement et le déploiement d'une application d'archivage et de suivi des marchés publics (le e-tracking), le renforcement des capacités acteurs du système des marchés publics et la professionnalisation (iv) le renforcement du système statistique à travers la mise en place des infrastructures informatiques et de diffusion dans le nouveau bâtiment de l'INS, l'appui à la collecte et à l'analyse des données sur la pauvreté (carte de pauvreté, ECAM V), la collecte des données sur le commerce transfrontalier, la mise en place d'un dispositif pérennes de collecte des données sur l'emploi et l'appui au financement du 4ème RGPH.

L'élaboration du cadrage macroéconomique et budgétaire est une activité essentielle à la planification du développement et à la bonne gouvernance. En effet, elle intervient aussi bien dans l'identification des dysfonctionnements susceptibles d'entraver la croissance et la stabilité macroéconomique à court, moyen et long terme, que dans la formulation de mesures de politiques appropriées au règlement desdits dysfonctionnements. En outre, elle constitue une étape cruciale du processus d'élaboration du budget des pays. Ainsi, au regard de son importance, l'élaboration du cadrage macroéconomique oriente en grande partie les débats avec les institutions internationales sur les réformes prioritaires à mettre en œuvre.

Au Cameroun, cet exercice a connu des évolutions importantes, tant sur le plan institutionnel que du point de vue des instruments utilisés. Sur le plan institutionnel, on note principalement la mise en place d'un cadre plus formel pour la réalisation des travaux de cadrage, notamment à travers le décret N°2021/0080/PM du 27 janvier 2021 portant création, organisation et fonctionnement du Comité interministériel de cadrage macroéconomique et budgétaire. Ledit Comité est coprésidé par les secrétaires généraux des ministères en charge des finances et de l'économie, dispose d'un secrétariat technique composé de deux unités opérationnelles à savoir l'Unité de Cadrage Macroéconomique et l'Unité de Cadrage Budgétaire. S'agissant des instruments utilisés, il convient d'indiquer que le modèle de prévision adopté (SIPAE++[1]) fait l'objet de mises à jour régulières afin non seulement de s'arrimer aux bonnes pratiques internationales, mais aussi de produire des indicateurs beaucoup plus précis et respectant la cohérence macroéconomique d'ensemble.

Toutefois, malgré ces avancées, plusieurs insuffisances persistent, aussi bien en ce qui concerne l'étape initiale de collecte de données à travers les enquêtes de conjoncture, que celles relatives au traitement et à l'archivage des données.

Ces insuffisances sont principalement relatives à (i) l'absence d'un système fiable d'archivage des questionnaires d'enquêtes de conjoncture ; (ii) la faible mutualisation des informations et des outils de saisie des données entre les différentes structures impliquées (MINEPAT, MINFI, INS) ; (iii) la lenteur et la non exhaustivité de l'analyse de cohérence entre les données recueillies et les informations historiques, du fait de l'absence d'une base de données sur plusieurs périodes ; (iv) les divergences observées au niveau des méthodologies utilisées, en particulier pour ce qui est des systèmes de conversion et de pondération, l'imputation des données manquantes et les procédures d'estimation des évolutions par branches d'activités et par secteur de production.

En vue d'apporter des solutions à ces manquements, et par conséquent améliorer le processus d'élaboration du cadrage macroéconomique au niveau national, le MINEPAT se propose, à travers la Direction Générale en charge de l'économie et avec l'appui du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS), de mettre en place un système de stockage, de partage et de diffusion des données de conjoncture pour l'élaboration du cadrage macroéconomique.

La mise en place d'un tel système a vocation à mettre à la disposition de toutes les parties prenantes (Ministère de l'Economie, Ministère des Finances et Institut National de la Statistique, ...), une plateforme unique de stockage des données collectées lors des enquêtes de conjoncture, avec une méthodologie dynamique et intégrée d'estimation des évolutions sectorielles qui permettrait notamment d'harmoniser l'ensemble des méthodologies utilisées. Ladite plateforme serait également accessible à temps réel pour l'ensemble des acteurs susmentionnés via un accès internet.

2. Objet

De manière générale, cette activité vise à concevoir et mettre en place un dispositif harmonisé et intégré de traitement et de stockage des informations collectées lors des enquêtes de conjoncture au Cameroun, accessible en temps réel aux différents acteurs impliqués dans l'élaboration du cadrage macroéconomique.

De manière spécifique, il s'agit de :

Concevoir la structure de la base de données, notamment en respectant la nomenclature en vigueur au niveau des comptes nationaux ;

Concevoir un système cohérent de conversion, de pondération et d'agrégation pour l'estimation des évolutions sectorielles du PIB ;

Implémenter la structure et le système susmentionnées sur une plateforme Excel, assorti d'instruments (pouvant être de type formulaire) pour le chargement des données collectées ;

Produire un guide d'utilisation et de mise à jour de la base de données établie ;

Définir le processus d'hébergement et la mise en ligne de la plateforme conçue et faciliter sa mise en application.

3. Consistance des prestations

VOIR PIECE JOINTE PDF

4. Période d'exécution

La durée totale de la consultation est estimée à sept (07) mois à compter de la date d'approbation du contrat. Le Calendrier de réalisation proposé est le suivant :

TACHES	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7
Réunion de cadrage méthodologique							
Conception et réalisation de la base de données et Elaboration des documents techniques							
Atelier d'examen des documents techniques élaborés et de la BD							
Collecte de données pour charger la base de données							
Déploiement de la base de données							
Atelier de validation du Système d'information et de formation des utilisateurs							
Elaboration du rapport final de la consultation							

5. Participation et origine**VOIR PIECE JOINTE PDF****6. Remises des offres**

Les firmes de consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse au niveau de la section « DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET » du présent appel à manifestation d'intérêt les jours ouvrables, aux heures suivantes : de 09 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales.

DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies à l'adresse ci-dessous soit en personne sous plis fermé, soit par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication de la manifestation d'intérêt (l'heure limite pour le dernier jour du dépôt des manifestations d'intérêt étant fixée à 15 heures 30 minutes, heure locale) avec la mention : Manifestation d'Intérêt pour le «recrutement d'un cabinet d'études pour la mise e place d'un système de stokage, de traitement, de partage et de diffusion des données de conjoncture pour l'élaboration du cadrage macroéconomique».

Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS) Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Email : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr.

7. Composition du dossier

Le Coordonnateur Technique du PEPS invite les cabinets de consultants ayant les qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations (références concernant l'exécution des contrats analogues et l'expérience dans des conditions semblables, copies des diplômes, copies de contrats analogues, etc.).

PROCÉDURE APPLICABLE

Il est porté à l'attention des firmes de Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale», Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020 (« Règlement de Passation des Marchés»), respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

Aussi, une firme de Consultants sera sélectionnée selon la méthode « Sélection fondée sur les qualifications du consultant » (SQC) telle que décrite dans ledit Règlement de Passation des Marchés.

Les firmes de Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

YAOUNDE le 16 Mai 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AMI/APN/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LA
PRE-SELECTION DES CONSULTANTS EN VUE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR
L'OPERATIONNALISATION DE LA COMPLEMENTARITE DES PORTS CAMEROUNAIS DE L'AUTORITE
PORTUAIRE NATIONALE (APN)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Etablissement Public à caractère Administratif et Technique, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, l'Autorité Portuaire Nationale (APN) a été créée par la Loi n° **98/021 du 24 décembre 1998 portant organisation du secteur portuaire du Cameroun** et organisée par le Décret **n°99/126 du 15 juin 1999**, modifié par le Décret **n°2019/172 du 05 avril 2019**.

La mission principale de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) [1] est la mise en œuvre de la politique portuaire nationale telle que définie par l'Etat, ceci notamment par le truchement de la planification du développement portuaire au Cameroun.

A ce titre, l'APN a élaboré en 2009, le Schéma Directeur Portuaire National (SDPN) du Cameroun par le biais du Groupement de bureau d'études BCEOM / INECOR.

Ce document se voulait être la référence en matière d'identification, de prévision, d'organisation et de distribution spatiale des aménagements portuaires sur l'ensemble du territoire national, de planification et de programmation (à court, moyen et long termes) des investissements retenus. Il devait permettre de donner une réponse aux réflexions sur le choix des sites des futurs ports en eaux profondes identifiés à l'époque, à savoir : Kribi et Limbé.

Au-delà de la détermination et de l'affectation des projets spécifiques aux sites portuaires retenus les plus opportuns, il devait permettre de concevoir et d'organiser l'ensemble de la façade maritime du pays, considérée comme un complexe portuaire unique, en planifiant les aménagements à divers horizons autour des trois pôles majeurs que sont Douala, Kribi et Limbé.

Rendu à mi – parcours de la période de référence de son implémentation, la situation et le contexte ont considérablement évolué avec entre autre :

- Le Gouvernement Camerounais qui a formulé une vision globale de développement à moyen et long termes, « **Cameroun Vision 2035** », basée sur les principes de justice, responsabilité, solidarité et participation. Ceci est traduit dans le document de Stratégie Nationale de Développement à l'Horizon 2030, dit SND30 ;

- Le secteur des transports, en particulier maritime et portuaire a connu des mutations significatives, avec notamment :
 - La restructuration et la modernisation de l'outil de production au port de Douala entraînant de ce fait l'accroissement considérable du trafic ;
 - la construction et l'entrée en fonctionnement du port en eaux profondes de Kribi ;
 - la réorganisation du Port Autonome de Limbé et l'actualisation de son étude de faisabilité, toutes choses qui augurent sa construction imminente et son entrée en exploitation à court terme ;
 - le projet de réhabilitation et de modernisation du port fluvial de Garoua.

Dans le cadre du bilan de la mise en œuvre des recommandations et orientations du précédent SDPN en vue de son actualisation, la mise en cohérence de la distribution spatiale des infrastructures portuaires en tenant compte des spécificités propres à chaque site portuaire et la nécessité d'un développement harmonieux, équilibré et cohérent du système portuaire camerounais, impose la réflexion sur l'opérationnalisation de la complémentarité des ports du Cameroun. Il s'agit d'analyser tous les moyens et méthodes de convergence des ports camerounais en vue de mitiger toutes formes de concurrence nocive à l'économie et au développement portuaire national.

2. Objet

2.1 Objectif global

La présente étude a pour objectif, l'analyse approfondie de l'offre portuaire du Cameroun pour identifier les points de convergence et de complémentarité d'une part, et en dégager les moyens et méthodes de l'opérationnalisation de ladite complémentarité à travers : des actions, des procédures et le séquençage de l'opérationnalisation d'autre part, tout ceci en vue d'une optimisation des choix stratégiques et de la programmation des investissements dans le secteur portuaire.

Ainsi, l'APN disposera-t-elle d'un guide d'orientation du développement portuaire national vers un équilibre permettant au Cameroun de faire face à toutes les éventualités en matière d'offre portuaire.

Ce guide d'orientation sera mis à contribution par l'APN dans le cadre de l'actualisation du Schéma Directeur Portuaire National du Cameroun dont elle est en charge.

2.2 Objectifs spécifiques

L'étude sur l'opérationnalisation de la complémentarité des ports du Cameroun, dans le cadre de l'aménagement du territoire, permettra d'atteindre les objectifs spécifiques ci – après :

L'identification des sites portuaires en exploitation au Cameroun et ceux projet afin d'en dégager les particularités (position géographique, caractéristiques, spécificités, exploitation, etc.) ;

L'état des lieux/analyse des infrastructures (infrastructures de dessertes et connectivité à l'hinterland) actuelles sur les points portuaires répertoriés compte tenu du fait que l'infrastructure ont un lien direct sur les services qui peuvent être rendus ;

L'analyse diagnostic de l'économie du Cameroun, de l'offre et de la demande du transport maritime au Cameroun ainsi que de la dynamique du transport maritime au Cameroun face à la concurrence dans la Sous-région ;

la mise en évidence des points de complémentarité et l'analyse SWOT y relative ;

la mise en évidence des actions et procédures permettant une opérationnalisation efficace et efficiente de la complémentarité des ports en prenant en compte les 4 piliers fondamentaux ci-après : le pilier de la compétitivité, le pilier social et humain, le pilier environnemental et écosystémique et enfin, le pilier sécurité/sûreté.

Propositions.

3. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser dans le cadre de l'étude sur l'opérationnalisation de la complémentarité des ports du Cameroun, sans être limitées, se présentent comme suit :

3.1. Etat des lieux de la Gouvernance portuaire et des infrastructures portuaires au Cameroun

Le Consultant fera une description du cadre institutionnel qui régit la gestion et l'exploitation portuaire au Cameroun, depuis l'Office National des Ports du Cameroun (ONPC) jusqu'aux Organismes Portuaires Autonomes (OPA), en rappelant la réforme portuaire et en présentant la situation actuelle.

v **Identification des points portuaires en exploitation au Cameroun (position géographique, caractéristiques, spécificités, exploitation, etc.)**

Le consultant fera une analyse bibliographique des études et travaux d'aménagements menés au sein de la façade maritime du Cameroun pour en dégager la situation de l'offre portuaire. Il mentionnera les autres points portuaires significatifs.

Le Consultant fera une description des installations portuaires et des zones de débarquements existantes sur la façade maritime du Cameroun.

Il établira une fiche technique des terminaux existants ainsi que les points de débarquement existants depuis le Rio Del Rey (BAKASSI) à l'embouchure du NTEM (Campo). Les informations attendues concerneront :

L'identification des terminaux et des points de débarquement ou de cabotage éventuel ;

Les caractéristiques techniques et fonctionnelles des installations ;

L'état des lieux physique et technique des installations.

Un rapport photographique contenant des images suffisamment représentatives de chaque installation et zones de débarquement sera produit.

Il fera une identification et/ou confirmation des sites portuaires potentiels ((position géographique, caractéristiques, spécificités, exploitation, etc.).

v **Etat des lieux/analyse des infrastructures (infrastructures de dessertes et connectivité à l'hinterland) actuelles sur les points portuaires répertoriés compte tenu du fait que l'infrastructure a un lien direct sur les services qui peuvent être rendus ;**

Le Consultant devra dans son analyse, tenir compte de la vision selon laquelle la planification et le développement des infrastructures portuaires au Cameroun devraient s'inscrire dans la stratégie sous-régionale du positionnement sur la Côte Ouest Africaine (COA) face aux autres ports existants afin d'en tirer le meilleur avantage. Il devra ressortir l'impact de la proximité des infrastructures sur la concurrence et dégager les enjeux de leur complémentarité.

3.2. Analyse diagnostic de l'économie du Cameroun[1], de l'offre de transport maritime au Cameroun ainsi que de la dynamique de la demande de transport maritime au Cameroun face à la concurrence dans la Sous-région.

v **Elaboration des prévisions de trafic du Cameroun**

Le Consultant fera une analyse de l'environnement portuaire et maritime sur le plan national et sous régional en faisant ressortir les tendances structurelles qui risquent d'impacter positivement ou négativement les activités des ports du Cameroun. Il pourra s'inspirer à cet effet des résultats des études existantes.

Il fera une analyse de l'environnement économique et industriel de la circonscription littorale du Cameroun et de son

territoire d'influence.

D'un point de vue macro-économique, il reprendra les conclusions des études générales portant sur le contexte macro-économique au Cameroun et en zone CEMAC (notamment les rapports du FMI et de la Banque Mondiale) et les documents de politique nationale (SND30, Plan Directeur d'Industrialisation...).

Ainsi donc, le Consultant fera :

une présentation résumée du contexte économique actuel du Cameroun, de la structure de son économie, de l'évolution démographique du pays et la répartition de la population ;

une présentation de la répartition des activités économiques sur le plan agricole, forestier, énergétique et industriel, et minier ;

une analyse du trafic portuaire du Cameroun selon les différents types de produit (vrac, liquide, conventionnel,...) notamment en ce qui concerne:

- l'évolution du trafic ,
- la structure du trafic export,
- la structure du trafic import,
- le trafic de transit,
- le trafic par mode de conditionnement,
- le trafic de conteneurs,
- le trafic de navires.

une analyse du trafic maritime sur la COA relativement au marché régional de conteneurs et de transbordement. A cette fin, il procédera à :

l'analyse du shipping conteneurs :

- une offre variée et dominée par deux opérateurs ;
- les services porte-conteneurs (PC) spécialisés ;
- les services ro-ro et conteneurs ;
- les services polyvalents ;
- les services feeders locaux.

l'analyse du trafic régional de conteneurs :

- une croissance régionale à 2 chiffres ;
- le poids prédominant de certains ports (Abidjan, Lomé, Téma, Pointe-Noire et du Nigeria) ;
- le développement du trafic de transbordement.

l'analyse des les projections du trafic régional de conteneurs :

- le trafic hors transbordement ;
- le trafic de transbordement.

l'analyse du potentiel de trafic de transbordement au Cameroun :

- quel avenir portuaire pour le Cameroun ;
- le trafic prévisionnel de transbordement au Cameroun.

v Analyse de la dynamique de la demande de transport maritime au Cameroun face à la concurrence dans la Sous-région

Il s'agira pour le Consultant d'étudier les perspectives de l'évolution de l'offre portuaire régionale, notamment celle de la COA afin de positionner les ports camerounais dans cet environnement fortement concurrentiel.

Il procédera à :

l'analyse de l'offre portuaire régionale pour conteneurs :

- l'offre des quais et terre-pleins pour conteneurs ;
- les contraintes de tirant d'eau ;
- les besoins d'évolution de l'offre portuaire régionale.

l'examen de l'évolution de la taille des navires :

- les navires porte-conteneurs ;
- les autres navires.

3.3. Mise en évidence des points de convergence/complémentarité des ports (y compris une analyse SWOT)

Le consultant devra faire ressortir les différents points existants de convergence des différents ports et les analyser. De même, il devra faire ressortir le cas échéant, les intérêts communs des ports afin de pouvoir identifier les actions à mener en synergie dans le cadre de la réalisation desdits intérêts.

A cet effet, il devra au préalable faire un état des lieux des actions/processus/mesures existantes pour l'opérationnalisation de la complémentarité des ports (Douala et Kribi en l'occurrence).

3.4. Actions, procédures pour une opérationnalisation efficace de la complémentarité des ports

Il s'agira pour le Consultant, de dégager les actions et/ou processus à mettre en place de façon intégrée entre les ports afin de créer une synergie entre ces derniers, voire une cohabitation harmonieuse et mutuellement bénéfique. Il devra dégager tous les moyens à mettre en œuvre pour la promotion de la complémentarité des ports ainsi que leurs impacts.

Le Consultant devra prendre en compte dans son travail, le triptyque portuaire ci-après : l'hinterland (arrière-pays du port), le foreland (avant-pays du port) et l'espace portuaire proprement dit.

De plus le Consultant devra :

- proposer des actions/procédures/mesures d'opérationnalisation en prenant en compte la taille des différents ports, leur situation géographique, leur nature, leurs caractéristiques, etc. ;
- proposer des actions/procédures/mesures d'opérationnalisation en prenant en compte les 4 piliers fondamentaux que sont : le pilier de la compétitivité, le pilier social et humain, le pilier environnemental et éco-systémique et enfin, le pilier sécurité/sûreté ;
- proposer un plan d'exécution desdites actions (court, moyen ou long terme);

-faire ressortir les avantages et/ou difficultés liées à la mise en œuvre des actions/mesures proposées.

3.5. Propositions

Le Consultant formulera les résultats de ses analyses et donnera des orientations qui pourront être des éléments de base à l'actualisation du Schéma Directeur Portuaire National.

4. Période d'exécution

La durée de la mission est de six (06) mois non compris les délais d'approbation des rapports d'étape.

5. Participation et origine

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux Consultants installés au Cameroun disposant des ressources nécessaires et justifiant d'une expertise avérée dans la réalisation des prestations similaires.

De manière spécifique, les qualifications ci-après sont requises :

- Etre un consultant installé au Cameroun ;
- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications sus évoquées ;
 - Disposer du matériel et du personnel compatible avec les prestations à réaliser ;
 - Justifier d'une bonne expérience dans la réalisation des projets similaires.

6. Remises des offres

Les Dossiers d'Appel à Manifestation d'Intérêt, rédigés en français et/ou en anglais, en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies respectivement maquées comme telle, devront être déposés sous pli fermé à la sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances,

Immeuble CAA (1ere étage, porte 05), boulevard du 20 mai, BP 11538 Yaoundé Tél : (237) 222 23 73 16/ 222 23 73 17, Fax (237) 222 23 73 14 au plus tard le 21 juin 2023 à 15 heures précises, heure locale.

Le reste sans changement. /

7. Composition du dossier

Chaque candidat devra fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) parties, rédigées en français et/ou en anglais, produites en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, contenus dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

La première enveloppe dite « enveloppe A » portera la mention « Pièces administratives » et contiendra les pièces ci-après :

- Un accord de groupement, le cas échéant ;
- Une attestation de non faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois à la date de remise des offres ;
- Une attestation d'immatriculation timbrée en cours de validité ;
- Une attestation de non redevance signée par le Directeur Général des Impôts ;
- Une photocopie du registre de commerce ;
- Une attestation de domiciliation bancaire du Cabinet délivrée par une banque de premier ordre ou une banque agréée par le Ministère en charge des Finances de la République du Cameroun ;
- Un plan de localisation du Cabinet assorti de la certification sur l'honneur par le Consultant lui-même ;
- Les coordonnées et les informations fournies ;
- Tout autre document administratif lié à la qualité du soumissionnaire (facultatif).

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique ». Elle contiendra les pièces relatives à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué ci-dessous.

N°	Documents	Opérations à réaliser	Authentification
----	-----------	-----------------------	------------------

B1	Reference de l'entreprise	Une brève description du Consultant et un aperçu de son expérience dans le cadre des missions similaires	les membres de l'équipe du Consultant devront justifier avoir effectué au moins deux (02) prestations similaires déjà exécutées au cours des cinq (05) dernières années avec copies des marchés/lettres commandes (première et dernière page) ou bons de commande et des PV de réception.
B.2	Proposition technique	-un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission ; -un calendrier, le planning et le délai d'exécution des prestations.	-Document paraphé, daté, signé et cacheté à la dernière page. -attestation de bonne connaissance dans les domaines de l'exploitation portuaire, de l'économie des transports et de la qualité.
B.3	Personnel clé	Le Consultant devra fournir la liste et le personnel clé compétent et jugé nécessaire à mobiliser pour la réalisation de cette prestation et définir les affectations proposées.	-CV avec photo datant de moins de trois (03) mois et signé -copie certifiée conforme du diplôme -la définition des tâches.
B4	Présentation	Le document doit être bien présenté et les différentes parties séparées par un intercalaire de couleur autre que le blanc.	

8. Critères d'évaluation

Les dossiers de candidature seront évalués suivant les critères ci-après :

8-1 Critères éliminatoires

- 1- Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ou documents non authentiques ;
- 2- Note de qualification technique inférieure à 80 pts/100.

8-2 Critères essentiels de notation des dossiers techniques

L'évaluation technique se fera sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

N°	documents	Opérations à réaliser	points
B1	Reference de l'entreprise	-Nombre d'études similaires réalisés en général (05 points) - nombre d'études architecturales réalisées (05 points) (01 point par études effectivement réalisées) - Ancienneté du cabinet (03 points)	sur 13
B2	Méthodologie de travail et organisation	-Un descriptif de la méthodologie (15 points) -un plan de travail proposé pour accomplir la mission assortie d'un calendrier, du planning et du délai d'exécution des prestations (10 points)	

sur 25



B3	Personnel clé	<p>Un Chef de Mission : Expert portuaire, en gestion et exploitation portuaire, niveau Bacc+5, 15 ans d'expérience;</p> <p>- diplôme :10 points</p> <p>- Expérience : *10-15 ans03 points</p> <p>* supérieur à 15 ans05 points</p> <p>Expert en logistique et transport : en logistique maritime et portuaire, niveau Bacc+5, 10 ans d'expérience dont diplôme 8 points et expérience 5 points</p> <p>Expert en planification stratégique : du développement économique régional à composante multi-sectorielles (industrie, urbanisme, infrastructures notamment routières, ferroviaires et surtout portuaires) niveau Bacc+5, 15 ans d'expérience</p> <p>10 points diplôme</p> <p>5 points expérience de 15 ans</p> <p>2 points moins de 15 ans</p> <p>Expert en ingénierie financière : Analyste financier, expert en montage et modèle de financement des projets d'infrastructures, niveau Bacc+5, 10 ans d'expérience</p> <p>10 points pour le diplôme</p> <p>et 5 points pour l'expérience de 10 ans</p> <p>2 point pour moins de 10 ans.</p>	sur 60
B4	Présentation du dossier	<p>-Sommaire général (0,50 point)</p> <p>-pièce classée dans l'ordre du sommaire (0,50 point)</p> <p>-lisibilité (0,50 point)</p> <p>-intercalaire de couleur (0,25 point)</p> <p>-reliure (0,25 point)</p>	sur 02

Seul les candidats qui auront totalisés, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80)

sur cent (100) seront retenus et admis à concourir à l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé selon les règles de procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

9. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :
Sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances, Autorité Portuaire Nationale, 1^{er} étage Porte n°05 Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai BP 11 538 Yaoundé Téléphone fixe : 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax : 222 23 73 14.

10. Evaluation et publication des resultats

Termes de Référence de la consultation

Les Termes de Référence relatifs à la réalisation de l'Etude sur l'opérationnalisation de la complémentarité des ports camerounais de l'Autorité Portuaire Nationale peuvent être retirés auprès de la Sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN :

Immeuble CAA (1^{er} étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai 1972
BP 11538 Yaoundé Tél. (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17
Fax. (237) 222 23 73 14

YAOUNDE le 22 Mai 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OKIE JOHNSON NDOH

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 23 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA PHASE I DES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA LIGNE TRIPHASEE DU RESEAU REMIS – LAKPWANG (6 KM) DANS LA COMMUNE DE KON YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de KON YAMBETTA, (Autorité contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la phase 1 des travaux d'extension de la ligne triphasée du réseau Remis - Lakpwang (6 Km) dans la commune de Kon-Yambetta, Département du Mbam et Inoubou

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Construction d'une ligne mixte moyenne tension (mt) triphasée 3x54 mm² et d'une ligne basse tension (BT) monophasée exclusivement long de 6 km : Remis – Lakpwang ;

Fourniture et pose de 2 postes de transformation MT/BT monophasée 25 KVA 17,32 KV 220 V entre Remis - Lakpwang (6 km) ;

Fourniture et pose d'un poste de transformation MT/BT triphasé ;

Construction d'un réseau basse tension (BT) de deux (2) km pour desservir les populations

Fourniture et pose d'un poste d'interconnexion IACM 36 KV;

Prestation diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de Cent trente-huit millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille cent cinquante-sept (138 398 157) francs CFA TTC repartie de la manière suivante :

- **Travaux : 128 710 286 FCFA TTC**

- **Frais du concessionnaire ENEO (7%) : 9 687 871 FCFA TTC**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, EXERCICE 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de KON YAMBETTA dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de KON YAMBETTA, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de KON YAMBETTA.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront parvenir au secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Mbam-et-Inoubou à Bafia (située au rez-de-chaussée de l'HotelHôtel des Finances de Bafia) au plus tard le **21 juin 2023 à 12 heures** précises heure locale contre récépissé et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°013/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 21 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA LIGNE TRIPHASEE DU RESEAU REMIS - LAKPWANG (6 KM) DANS LA COMMUNE DE KON YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **deux millions sept cent soixante-sept mille neuf cent soixante-trois (2 767 963) francs CFA**, d'une validité de **trente (30) jours**, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **21 juin 2023 à partir de 13 heures** précises dans la salle de réunions de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam et Inoubou siégeant au rez-de-chaussée de l'HotelHôtel des Finances de Bafia.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 80% (au moins 26 « OUI » sur 32) ;
- Absence d'une attestation de non-abandon d'un chantier sur l'honneur ; - capacité financière inférieure à 25 millions Francs CFA ;

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La capacité financière ;
- Les références ;
- le délai d'exécution ; - le personnel ; - les matériels.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

- Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la Commune de KON-YAMBETTA, aux numéros : 656 50 72 72 / 650 99 25 15.
- Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 697 64 08 56. CONAC : 1517

Droit de modification des quantités lors de l'attribution du contrat

Le Maître d'ouvrage lors de l'attribution du contrat, et avant la souscription du contrat par l'adjudicataire proposé par la Commission Interne de Passation des Marchés, se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer la quantité de certaines tâches ou service initialement spécifié dans le devis quantitatif, sans changement de prix unitaires ou autre terme et condition. Le cumul de ces modifications ne devrait pas dépasser 20% du montant TTC proposé.

Additif

Le Maire de la Commune de KON YAMBETTA se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter tout autre modification ultérieure utile au présent Dossier d'Appel d'Offres

YAOUNDE le 23 Mai 2023

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE DIBANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE^o
003/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2023 DU 19/05/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE A SOMBO DANS LA COMMUNE DE
DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONGET KELLE, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023 (BIPMINHDU) - IMPUTATION BUDGETAIRE : 57 38 108
02 641120 523415 821- AUTORISATION DE DEPENSE : IY05560 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG,
AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT, UN APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE
PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE A SOMBO DANS LA COMMUNE
DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet l'exécution des travaux d'éclairage public par énergie solaire photovoltaïque à SOMBO, dans la commune de DIBANG, département du Nyong et Kélé, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- **Série 000** : Installations ;
- **Série 700** : installation des points lumineux par énergie solaire photovoltaïque

3. Coût Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres regroupés en un seul lot dont le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables s'élève à 25 000 000 (Vingt-cinq millions) Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres regroupés en un seul lot dont le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables s'élève à 25 000 000 (Vingt-cinq millions) Francs CFA

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le *Budget d'Investissement Public EXERCICE 2023 (BIPMINHDU)*, ainsi qu'il suit :

- **IMPUTATION BUDGETAIRE** : 57 38 108 02 641120 523415 821
- **AUTORISATION DE DEPENSE** : IY05560

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DIBANG, Secrétariat Général,
Tel : 694 54 15 75, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Dibang, Secrétariat Général, auprès du « bureau des cadres » dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'un montant non remboursable de **25 000F (Vingt-cinq mille francs) CFA**, représentant les frais de dossier, à la Recette municipale de la commune de Dibang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de DIBANG au **plus tard le 20/06/2023 à 13 heures précises heure locale** contre récépissé et devront porter la mention :

« **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N° 03/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2023 DU 19/05/20223

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE A SOMBO DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE,

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire, produit à compter de la date de publication du présent Avis d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréées et habilitées à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, dont le montant est fixé à 500 000 (Cinq cent mille) Francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 20/06/2023 à 14 heures précises, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés Placée auprès de la commune de Dibang siégeant dans la salle de réunions de la commune, en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1-Principaux critères éliminatoires

- ü L'Absence de la caution de soumission ;
- ü La modification des quantités dans le Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif ;
- ü L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- ü La fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- ü La non satisfaction d'au moins vingt-quatre (24) sous-critères essentiels sur les trente (30) sous critères essentiels ;
- ü L'absence ou la non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder le cas échéant.

2- Critères essentiels (analyse technique des offres)

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Nombre de sous-critères	Oui	Non
1	Présentation générale de l'offre	02		
2	Références de l'entreprise	04		
3	Personnel de l'entreprise	12		
4	Organisation méthodologie et planning	07		
5	Matériel	05		

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable seront prises en compte pour l'évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de Dibang, Secrétariat Général, **Tel : 694 54 15 75**.

Dénonciations (lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques)

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517. Vous pouvez également appeler le MINIMAP au 673 20 57 25 / 679 37 07 48.

YAOUNDE le 19 Mai 2023

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT NO01/23/AONR/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM DU
22 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE STATION SERVICE PILOTE DANS LA LOCALITE DE
BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la réalisation des travaux de construction d'une station-service pilote dans la localité de Bibemi, département de la Bénoué, région du Nord.

L'objet de cet Avis est de présélectionner les entreprises souhaitant participer à l'Appel d' Offres National Restreint pour l'exécution des travaux susmentionnés.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, comprennent :

2-1. Pour les Etudes et l'Installation du chantier, il s'agit notamment de :

- a. l'étude du site, réalisation et plan de projet ;
- b. l'installation du chantier ;
- c. l'amené et le repli du matériel ;
- d. travaux préparatoires et terrassement.

2-2. Pour les travaux de génie civil, il s'agit notamment des :

- a. travaux de fondation du bâtiment (boutique et baie de graissage) ;
- b. travaux d'élévation du bâtiment (boutique et baie de graissage) ;
- c. travaux de revêtement du bâtiment (boutique et baie de graissage) ;
- d. travaux de menuiserie aluminium, métallique et bois ;
- e. travaux de plomberie sanitaire ;
- f. travaux de massifs, auvent et ilots ;
- g. travaux de construction de fosses pour citerne à carburant ;
- h. travaux d'aménagements extérieurs et raccordements (VRD) ;
- i. travaux d'électricité générale de la station ;
- j. travaux de construction auvent, Canopy et Totem ;
- k. travaux de finition.

2-3. Pour les travaux en hydrocarbures, il s'agit notamment des:

- a. travaux de fourniture et pose des tuyauteries hydrocarbures ;
- b. travaux de fourniture et pose des cuves et Kérobar y compris Kit de détection pour chaque cuve ;
- c. travaux de fourniture du matériel et équipement de servicing.

2- 4. Pour les travaux divers, il s'agit notamment de:

- la fourniture et la mise en service des matériels et équipements de lutte contre les incendies ;
- la fourniture, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène ;
- c. la fourniture du mobilier de bureau du bâtiment;
- d. les travaux de forage ;
- e. les travaux de construction d'un support pour bâche à eau et pose d'une échelle avec garde-corps en cornière de 40 et peinture anticorrosif sur une hauteur de 8 mètres.

3. Période d'exécution

Le délai de réalisation de ces travaux est de huit (08) mois, et prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

4. Participation et origine

Le présent avis est ouvert aux entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée ou disposant des partenaires dans la prestation des services susmentionnés.
être une entreprise de droit camerounais exerçant dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) ;
présenter un dossier administratif et technique conforme aux prescriptions du présent Avis ;
disposer d'une bonne expérience et justifier des capacités techniques et financières requises ;
disposer du matériel et du personnel qualifié, compatibles avec les travaux à réaliser.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt sont financés par le budget d'investissement de la CSPH exercice 2023.

6. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais, doivent être produites **en quatre (04) exemplaires, dont l'original et trois (03) copies marquées comme tels**, dans une enveloppe fermée et scellée ne portant ni cachet ni indication de l'identité du candidat. Ces documents doivent parvenir au Service des marchés de la CSPH, porte 325 du siège social situé au Carrefour Warda Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, B.P. 501 au plus tard le **02 Juin 2023 à 10h**, heure locale, et porter les mentions suivantes :

“A L'ATTENTION DU DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES (CSPH)”

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°01/23/AONR/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM DU 22 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE STATION SERVICE PILOTE DANS LA LOCALITE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

A. Lot 1 (documents administratifs)

Le lot 1 contient les documents suivants, en originaux ou en copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours :

- a) une déclaration de manifestation d'intérêt dûment signée par le candidat ;
- b) un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- c) une attestation d'immatriculation délivrée par les impôts ;
- d) une attestation de non redevance tenant lieu de justificatif de paiement de la patente, de certificat d'imposition et de bordereau de situation fiscale ;
- e) un certificat de non faillite délivré par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile du candidat ;
- f) une attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- g) une copie certifiée d'un plan de localisation ;
- h) une attestation certifiant que le candidat a satisfait ses obligations vis-à-vis de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- i) une copie du registre du commerce ;
- j) une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI ;
- k) un certificat de non-endettement.

B. Lot 2 (Dossier Technique)

Le dossier technique devra comprendre :

a. La liste du personnel constitué ainsi qu'il suit :

un Chef de projet titulaire d'un diplôme d'Ingénieur de Génie Civil, ayant au moins quinze (15) années d'expérience dans la conduite des travaux de génie civil, ayant suivi ou supervisé au moins deux (02) projets dans la construction et/ou réhabilitation des stations-service, inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs en Génie Civil ;

un Conducteur des travaux, titulaire d'un diplôme d'Ingénieur de Génie Civil ou équivalent, ayant au moins dix (10) années d'expérience dans les BTP ;

un Technicien Supérieur en Plomberie sanitaire disposant de trois (03) ans d'expérience;

un technicien Supérieur en Génie Civil disposant de trois (03) ans d'expérience;

un Technicien Supérieur en électricité, disposant de trois (03) ans d'expérience.

un Technicien Supérieur de topographie-cadastre, disposant de cinq (05) ans d'expérience.

NB : l'expérience du personnel est calculée à compter de la date d'obtention du diplôme dans le domaine respectif.

La liste du personnel devra être accompagnée :

du curriculum vitae de chaque personnel daté et signé ;

la copie certifiée conforme du diplôme ;

l'attestation de présentation de l'original du diplôme ;

la définition des tâches affectée à chaque personnel.

b. Les références en ce qui concerne les travaux similaires

Pour être validée, chaque référence présentée par le candidat devra être justifiée par les éléments suivants :

la copie de l'extrait du contrat (première et dernière page) d'au moins deux (02) projets dont au moins un (01) dans la construction et/ou réhabilitation des stations-service et un (01) dans le BTP ;

le certificat de bonne exécution, le procès-verbal de réception ou la preuve du paiement des prestations déjà réalisées antérieurement.

C. Moyens matériels

bétonnière (200 L) ;

véhicule de liaison ;

tractopelle ;

niveleuse ;

camion avec grue de levage (30 tonnes).

NB : Pour les ressources matérielles, joindre les documents attestant de la disponibilité desdits équipements (facture d'achat, carte grise, projet de partenariat avec le propriétaire des machines pour les équipements à louer).

8. Critères d'évaluation

La qualité des offres techniques sera évaluée sur la base des critères suivants :

A. Critères éliminatoires

a) fausse déclaration ou documents falsifiés ;

b) absence ou non production d'une pièce du dossier administratif après le délai de 48 heures ;

c) note technique inférieure à 75 points sur 100 ;

d) absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur dans laquelle le soumissionnaire certifie non seulement le non-abandon d'un contrat au cours des 03 dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie annuellement par le Ministère des Marchés Publics.

B. Critères essentiels

N°	DESIGNATION	points
1	Présentation générale des offres	05
2	Compréhension de la mission (méthodologie)	05
3	Expérience et qualification du personnel clé	50
5	Références des candidats pour des missions similaires	30
6	Moyens matériels pour l'accomplissement de la mission	10
	Total	100

NB : seuls les candidats ayant obtenu une note technique minimale de 75 sur 100 points seront présélectionnés pour l'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé à la suite de cette pré qualification.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, Tél. 222 50 30 00 / 222 50 30 10, BP. 501 Yaoundé, Fax 222 50 30 05 / 222 50 30 03. Email contact@cspH.cm

10. Evaluation et publication des resultats

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures publiera l'Appel d'Offres National Restreint tenant lieu de résultat de la pré qualification. Il convient de noter que l'intérêt manifesté par un soumissionnaire n'implique aucune obligation de la part de la CSPH de l'inclure dans la liste restreinte.

YAOUNDE le 22 Mai 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OKIE JOHNSON NDOH

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E

COMMUNIQUÉ N°004/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 10/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CAN3/CIPM/ 2023 DU 14 AVRIL 2023, POUR REQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRI4 D'EKOL-MBENG, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme communique :

Par Decision N°004/D/CAN3/SP/SIGAMP/2023 du 10/05/2023, ETS LDI a ete retenue comme adjudicataire de la Demande de Cotation susvisee au vu de la proposition reprise dans le tableau ci-dessous

Intitule du projet	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	[Mai de livraison
Equipement en materiel medical du Centre de Sante Integre d'Ekol-Mbeng	ETS LDI BP : Nkongsamba Tel : 679 70 97 771657 77 99 69	7 995 000 (Sept millions neuf cent quatre vingt quinze mille) Francs CFA	Soixante (60) jours calendaires

Ladite entreprise est invitee a se presenter à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marches Publics (SI(AMP) dans un Mai de sept (07) jours à compter de la date de publication du present communique pour remplir les formalites administratives liées à l'élaboration du contrat correspondant sous peine d'annulation de l'attribution susvisée.

NKONGSAMBA le 10 Mai 2023

Le MAIRE

EYIDI NEE EBODIAM Yvonne

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 019/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU
16 MAI 2023 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE ENOM
DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE
PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS :
RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES,
GÉOTECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTALES EN DE LA CONSTRUCTION DE QUARANTE-DEUX (42)
LOGEMENTS D'ASTREINTE DE L'HÔPITAL DE REFERENCE DE GAROUA FINANCEMENTS : CRÉDIT IDA
61-40 CM NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET : P151155**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

En vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de la dépense publique et au renforcement du système statistique, le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un financement pour la réalisation des activités du projet D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS).

Le Projet comporte quatre principales composantes à savoir : (i) la consolidation de la réforme des finances publiques dans deux ministères pilotes clés notamment ceux en charge de la santé et l'éducation de base: il sera question dans cette composante d'appuyer la mise en œuvre de la circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de septembre 2016, de préparer le troisième triennat du budget programme ; (ii) l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public notamment à travers l'appui à la mise en place du fonds de maturation, l'appui au suivi du BIP (application de suivi du BIP, implémentation du suivi axé sur les résultats et suivi citoyen), l'identification et la mise en œuvre des actions à entreprendre pour réduire le niveau des Soldes Engagés non Décaissés en matière de financement extérieur ; (iii) l'appui à la réforme des marchés publics à travers l'introduction d'un système de rémunération axée sur les résultats pour les commissions de passation des marchés et le développement et le déploiement d'une application d'archivage et de suivi des marchés publics (le e-tracking), le renforcement des capacités acteurs du système des marchés publics et la professionnalisation (iv) le renforcement du système statistique à travers la mise en place des infrastructures informatiques et de diffusion dans le nouveau bâtiment de l'INS, l'appui à la collecte et à l'analyse des données sur la pauvreté (carte de pauvreté, ECAM V), la collecte des données sur le commerce transfrontalier, la mise en place d'un dispositif pérennes de collecte des données sur l'emploi et l'appui au financement du 4ème RGPH.

L'Hôpital Général de Garoua, fleuron de la coopération Cameroun Corée récemment inauguré par Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement est un Hôpital de la 1ère Catégorie qui a vocation à dispenser les soins de santé spécialisés et de second recours qui servira non seulement à soulager les souffrances des populations du septentrion en matière de santé mais également à éviter celles-ci de parcourir les longues distances pour se soigner et à limiter les évacuations sanitaires.

A ce jour, le Top management de cette formation sanitaire de haut niveau a été désigné et installé. Aussi, pour une prise en main totale et efficace de cette Formations sanitaire par les principaux dirigeants et le personnel soignants qui y sera affecté, la problématique de leur logement s'impose avec acuité comme moyen privilégié de fidélisation et de surcroit comme gage d'un meilleur rendement dudit personnel soignant à travers une dispensation des soins de santé de qualité aux patients.

Bien plus, les études récentes dans le domaine indiquent que la construction des logements d'astreinte au sein des formations sanitaires contribue à l'amélioration de l'offre des soins de santé de qualité, les professionnels résidant non loin des hôpitaux.

A cet égard, pendant la phase de construction de l'hôpital Général de Garoua, le Ministre de la Santé Public avait commis un Bureau d'Etude Technique en vue d'effectuer l'étude de faisabilité pour la construction de 42 logements d'astreinte des personnels de diverses catégories.

Les résultats issus de cette étude se sont limités aux plans architecturaux, ce qui ne permet pas d'envisager une programmation efficace de cette dépense dans le Budget de l'Etat.

Les présents TDR ont élaboré à l'effet de répondre à cette insuffisance, afin de finaliser les études qui ont été entamé dans les composantes techniques et financière (APD, APE, document projet...).

2. Objet

La présente étude vise à produire les éléments complémentaires de l'étude de faisabilité pour la construction de 42 logements d'astreinte, dans le but de disposer d'un projet mature qui répond au cadre réglementaire de maturation de projet.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Faire l'analyse situationnelle des données disponibles issues de l'APS disponible.
- Elaborer des levés topographiques complémentaires circonscrite au périmètre réservé à la construction des logements d'astreinte ;
- Réaliser le sondage géotechnique circonscrit au périmètre réservé à la construction des logements d'astreinte ;
- Elaboration de l'APD des ouvrages ;

Feront partie de l'APD les pièces écrites ci-après :

- Ø Le CCTP ;
- Ø Le cadre du devis quantitatif et estimatif détaillés, le bordereau des prix unitaires ;
- Ø Le document projet suivant le canevas type disponible ;
- Ø Le plan de maintenance ;
- Ø Le chronogramme de mise en œuvre par lot,

3. Consistance des prestations

Au terme de la présente étude, l'équipe des consultants produira au moins quatre (04) rapports selon l'ordre chronologique suivant :

- Un rapport R (1) analyse critique des données existantes, ce rapport comprendra outre le diagnostic, les plans architecturaux revus ;
- Un rapport R (2) topographique ;
- Un rapport R (3) géotechnique ;
- Un rapport APD consolidé ;

Une séance de validation de rapport d'étape sera organisée à la fin de chaque étape. Les différents rapports devront être remis en dix (10) exemplaires dont un (01) original et neuf (09) copies sur support papier, mais aussi sur des supports numériques (CD rom) au nombre de trois (03).

REFERENCES DU CONSULTANT

Le candidat présentera ses références sur les cinq dernières années en deux volets, suivant les cas, soit en matière d'études architecturales d'une part et du contrôle des constructions et de réhabilitation des bâtiments d'autre part, soit pour les deux cas d'une manifestation complète. Le consultant présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir les informations suivantes : le maître d'ouvrage, la localisation de l'ouvrage, la surface bâtie, le coût du projet, quelques façades et photographies permettant de comprendre les projets.

CRITERES DE SELECTION

Les profils suivants seront nécessaires à la réalisation de l'étude :

L'équipe des consultants comprend obligatoirement les CV signés des experts, les copies de diplômes certifiés par les autorités compétentes. En tout état de cause, le soumissionnaire devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, le personnel technique compétent et nécessaire à la bonne exécution des missions à lui assignées. Le minimum l'équipe à mobiliser est la suivante :

- Un Chef de Mission : Un Architecte chef de Mission ayant au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine des études architecturales et techniques dont trois (03) au moins dans le poste de chef de mission d'études architecturales et techniques, inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC) ;
- Un Chef de Mission N°2 : Un Ingénieur de génie civil ayant au moins trois (03) années d'expérience dans le domaine des bâtiments, inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC) ;
- Un Ingénieur d'étude : Un Ingénieur des travaux du génie civil ayant au moins cinq (05) années d'expérience dans les études architecturales en bâtiment.
- Un Ingénieur fluide : Ingénieur des travaux de génie électrique, électromécanique ou électronique justifiant de cinq (05) années d'expérience dans le domaine des études et maintenance du courant forts et/ou faible dans le secteur domestique et industriel.
- Un métreur : Technicien de génie civil d'au moins deux (02) années d'expérience.
- Un personnel d'appui : doté d'au moins (02) deux années d'expérience et composé de topographes ; dessinateurs, secrétaires chauffeurs etc.

MOYENS LOGISTIQUES TECHNIQUES ET MATERIEL

Le Cabinet devra soit justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels nécessaires à la réalisation des prestations (Moyens de communications, matériel bureautique, logiciels divers, matériel topographique et géotechniques, etc.) soit fournir les garanties d'une éventuelle location de certain matériel roulant ou technique.

4. Période d'exécution

Le Cabinet des Consultants disposera de cinq (05) mois pour mener l'étude suivant le chronogramme ci-après.

N°	ACTIVITES	1er mois			2e mois			3e mois			4e mois			5e mois		
1	étude diagnostic															
2	études topographique															



--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



3	Etudes géotechnique																		
4	Etude d'APD																		

5. Remises des offres

Les firmes de consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse au niveau de la section « DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET » du présent appel à manifestation d'intérêt les jours ouvrables, aux heures suivantes : de 09 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales.

DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies à l'adresse ci-dessous soit en personne sous plis fermé, soit par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication de la manifestation d'intérêt (l'heure limite pour le dernier jour du dépôt des manifestations d'intérêt étant fixée à 15 heures 30 minutes, heure locale) avec la mention : Manifestation d'Intérêt pour le «Recrutement d'un cabinet pour les Etudes architecturales, techniques, géotechniques et environnementales en de la construction de quarante-deux (42) logements d'astreinte de l'Hôpital de Reference de Garoua».

Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS) Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Email : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr.

6. Composition du dossier

Le Coordonnateur Technique du PEPS invite les cabinets de consultants ayant les qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations (références concernant l'exécution des contrats analogues et l'expérience dans des conditions semblables, copies des diplômes, copies de contrats analogues, etc.), Lettre de Motivation timbrée démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Chaque expérience devra être justifiée par : une copie de contrat (1ere page et page de signature) et attestation de service fait.

Le PEPS se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

PROCÉDURE APPLICABLE

Il est porté à l'attention des firmes de Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale», Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020 (« Règlement de Passation des Marchés»), respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

Aussi, une firme de Consultants sera sélectionnée selon la méthode « Sélection fondée sur les qualifications du consultant » (SQC) telle que décrite dans ledit Règlement de Passation des Marchés.

Les firmes de Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

YAOUNDE le 16 Mai 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 017 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU
16 MAI 2023 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE
NOM DU PAYS : CAMEROUN
NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE
PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)
INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS :
RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LES ÉTUDES DE CONCEPTION ARCHITECTURALE ET
TECHNICO-FINANCIÈRE POUR LA CONSTRUCTION DES HÔPITAUX DE DISTRICT (H.D.) DE DJOUNGOLO
/OLEMBE ET D'EBEBDA
FINANCEMENTS : CRÉDIT IDA 61-40 CM
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU
PROJET : P151155**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

En vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de la dépense publique et au renforcement du système statistique, le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un financement pour la réalisation des activités du projet D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS).

Le Projet comporte quatre principales composantes à savoir : (i) la consolidation de la réforme des finances publiques dans deux ministères pilotes clés notamment ceux en charge de la santé et l'éducation de base: il sera question dans cette composante d'appuyer la mise en œuvre de la circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de septembre 2016, de préparer le troisième triennat du budget programme ; (ii) l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public notamment à travers l'appui à la mise en place du fonds de maturation, l'appui au suivi du BIP (application de suivi du BIP, implémentation du suivi axé sur les résultats et suivi citoyen), l'identification et la mise en œuvre des actions à entreprendre pour réduire le niveau des Soldes Engagés non Décaissés en matière de financement extérieur ; (iii) l'appui à la réforme des marchés publics à travers l'introduction d'un système de rémunération axée sur les résultats pour les commissions de passation des marchés et le développement et le déploiement d'une application d'archivage et de suivi des marchés publics (le e-tracking), le renforcement des capacités acteurs du système des marchés publics et la professionnalisation (iv) le renforcement du système statistique à travers la mise en place des infrastructures informatiques et de diffusion dans le nouveau bâtiment de l'INS, l'appui à la collecte et à l'analyse des données sur la pauvreté (carte de pauvreté, ECAM V), la collecte des données sur le commerce transfrontalier, la mise en place d'un dispositif pérennes de collecte des données sur l'emploi et l'appui au financement du 4ème RGPH.

Dans le but d'améliorer la qualité des soins offerts par les formations sanitaires publiques conformément aux Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'ODD n°3 qui stipule « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge », l'Etat envisage de construire les hôpitaux de District D'OLEMBE et d'EBEBDA, localités qui ne disposent pas actuellement des Hôpitaux de District.

La mise en œuvre desdits projets intervient dans un contexte national fortement influencé par l'opérationnalisation de la Stratégie Nationale de Développement 2020 – 2030 (SND30), l'affermissement du processus de décentralisation et le démarrage de la phase pilote de la Couverture Santé Universelle (CSU) dont le District de santé constitue la pierre angulaire de ce projet.

S'agissant de l'Hôpital de District (H.D.) de Djoungolo/Olembé, il est issu de l'érection du Centre Médical d'Arrondissement (C.M.A.) d'Olembé au rang supérieur de la pyramide sanitaire au Cameroun qu'est l'Hôpital de District (H.D.).

A ce jour, fonctionnel au lieu-dit Carrefour dispensaire dans l'Arrondissement de Yaoundé 1er, cet hôpital se trouve dans une situation de précarité du fait du site très étroit (superficie d'environ 3000 m².) mais surtout de sa promiscuité choquante avec les habitations des populations riveraines et le marché qui s'y trouve. En outre, l'exiguïté du site ne permet à cette formation sanitaire de disposer d'une clôture de sécurité. Par ailleurs, le réseau électrique de Moyenne tension surplombe le site en le coupant en deux, mettant ainsi fin à toute tentative d'extension des bâtiments en hauteur. L'hôpital est composé essentiellement d'un grand bâtiment principal qui abrite tous les services médicaux offerts. Il existe un bâtiment en chantier, contiguë à celui qui est fonctionnel et dont les travaux sont à l'arrêt.

De plus, de par sa proximité avec le plus grand stade de football du Cameroun (Stade Olembe), il s'avère opportun de relever cet hôpital aux standards, afin que ce dernier ait des capacités opérationnelles lui permettant d'intervenir en cas d'incidents tel que celui survenu (bousculades), survenus lors du déroulement de la dernière Coupe d'Afrique des Nations (CAN TOTAL ENERGIES 2021) et dont les victimes y ont été transportées, mais n'a pas pu apporter une réponse appropriée à ce drame, à cause de ses faibles capacités.

Pour ce qui est de l'Hôpital de District d'EBEBDA, sa réalisation répond au souci de renforcement de l'offre de soins au niveau opérationnel à l'effet de doter les populations bénéficiaires, d'une infrastructure hospitalière à la hauteur des enjeux de développement sanitaires de la commune d'EBEBDA et des enjeux stratégiques nationaux d'offres de soins. En effet, ce projet situé à proximité d'une route nationale qualifiée comme étant un axe sur lequel l'on enregistre un fort taux d'accident de la circulation.

Pour pallier à tous ces problèmes, le Gouvernement de la République envisage de lancer des études techniques et financières en vue de la maturation complète de ce projet.

2. Objet

L'Objectif principal est de produire l'ensemble des études techniques en vue des travaux de construction selon les normes et standards en matière d'Hôpitaux de 4ème Catégorie, des Hôpitaux de District de DJOUNGOLO /OLEMBE et d'EBEBDA.

De manière spécifique, il s'agit de recruter un consultant qualifié en vue de la réalisation des études environnementales, architecturales et technico-financières devant permettant la matérialisation desdits projets sur les deux sites retenus et proposer un devis détaillé pour chaque cas. A cet effet, il devra :

- Elaborer le programme architectural du projet ;
- Réaliser une étude d'impact environnementale et sociale (EIES)
- Elaborer un Avant-projet sommaire (A.P.S) ;
- Elaborer un Avant-projet détaillé (A.P.D) ;
- Rédiger Dossier de consultation des entreprises (D.C.E).

3. Période d'exécution



La durée prévue pour l'étude est de trois (03) mois à compter de l'Ordre de service de démarrer les prestations.

1. I. LIVRABLES ATTENDUS

DESIGNATION	PHASE 0	PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4
RAPPORT	Rapport de mise en œuvre (Rapport d'étude préliminaire)	Programme architecturale	Etude d'impact environnemental et sociale (EIES)	Avant-projet sommaire (A.P.S)	Avant-projet détaillé (A.P.D)
NOMBRE	10	10	10	10	10

Chaque rapport est déposé en 07 exemplaires avec une copie numérique en fichiers PDF et MODIFIABLES sous CD-Rom ou disque amovible.

1. II. CRITERES DE SELECTION

Le candidat présentera ses références au cours des cinq (05) dernières années en deux volets suivant le cas, soit en matière d'études architecturales et techniques d'une part, soit dans le domaine du suivi et contrôle des travaux de construction ou des réhabilitations des bâtiments d'autre part, soit pour les deux cas notamment s'agissant d'une maîtrise d'œuvre complète. Le consultant présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir les informations suivantes : le maître d'ouvrage, la localisation de l'ouvrage, la surface bâtie, le cout du projet, quelques façades et photographies permettant de comprendre les projets.

Pour la mise en œuvre de l'étude, le cocontractant devra mobiliser les profils suivants :

N°	Profil	Qualification requise et expérience
PERSONNEL CLE		
1	Chef de Mission	Architecte (Bac+5), ayant au moins quinze (15) ans d'expériences minimum dans des projets d'études et de contrôle de bâtiment avec un accent sur les projets hospitaliers ou d'établissements recevant du public (N.B : tout architecte non inscrit à l'ordre obtiendra la note 0)
2	Ingénieur(e) de Structure	Ingénieur(e) de conception de Génie Civil (Bac+5) ayant au moins dix (10) ans d'expériences minimum dans des projets d'études, dix (10) ans d'expériences minimum dans des projets d'études et de contrôle de bâtiment avec un accent sur les projets hospitaliers ou d'établissements recevant du public (N.B : tout ingénieur non inscrit à l'ordre obtiendra la note 0)
3	Environnementaliste	Expert environnementaliste (Bac+5) justifiant d'une expérience d'au moins 10 (dix) ans, ayant travaillé au cours des cinq (05) dernières années dans deux (02) projets d'études similaires et ayant mené au moins deux (02) études d'impact sur l'environnement d'importance comparable.
4	Ingénieur(e) Fluides/hydraulicien	Ingénieur(e) Génie hydraulique ou équivalent (Bac+5) justifiant d'une expérience d'au moins cinq (05) ans minimums dans des projets d'études et de contrôle.
5	Ingénieur(e) électricien ou électronicien	Ingénieur(e) Génie électrique (Bac+5) justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans minimums dans des projets d'études et cinq (05) ans minimums dans des projets de contrôle.
6	Ingénieur Biomédical	Ingénieur biomédical ayant au moins cinq (05) ans d'expériences minimum dans des projets d'études et de contrôle de projets hospitaliers.
7	Médecin	Médecin généraliste, urgentiste, spécialiste ou Médecin de programmation ayant au moins cinq (05) ans d'expériences minimum dans des projets d'études et de contrôle de projets hospitaliers.
8	Architecte Junior	Architecte (Bac+5), ayant au moins quinze (05) ans d'expériences minimum dans des projets d'études et une expérience dans le bâtiment avec un accent sur les immeubles de grandes hauteurs ou d'établissements recevant du public

4. Remises des offres

Les firmes de consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse au niveau de la section « DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET » du présent appel à manifestation d'intérêt les jours ouvrables, aux heures suivantes : de 09 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales.

XII. DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies à l'adresse ci-dessous soit en personne sous plis fermé, soit par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication de la manifestation d'intérêt (l'heure limite pour le dernier jour du dépôt des manifestations d'intérêt étant fixée à 15 heures 30 minutes, heure locale) avec la mention : Manifestation d'Intérêt pour le « Recrutement d'un cabinet pour les études de conception architecturale et technico-financière pour la construction des hôpitaux de district (h.d.) de Djoungolo /Olembe et d'Ebebda ».

Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS) Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Email : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr.

5. Composition du dossier

Le Coordonnateur Technique du PEPS invite les cabinets de consultants ayant les qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations (références concernant l'exécution des contrats analogues et l'expérience dans des conditions semblables, copies des diplômes, copies de contrats analogues, etc.).

Chaque expérience devra être justifiée par : une copie de contrat (1ere page et page de signature) et attestation de service fait.

Le PEPS se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

PROCÉDURE APPLICABLE

Il est porté à l'attention des firmes de Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020 (« Règlement de Passation des Marchés »), respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

Aussi, une firme de Consultants sera sélectionnée selon la méthode « Sélection fondée sur les qualifications du consultant » (SQC) telle que décrite dans ledit Règlement de Passation des Marchés.

Les firmes de Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

YAOUNDE le 16 Mai 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22/05/2023 TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DES RESEAUX ENTERRES DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de lutter contre les inondations dans certains quartiers, de faciliter la mobilité dans la ville de Douala, le Maire de la ville de Douala, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de curage des caniveaux et réseaux enterrés de la ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- L'installation et repli du chantier ;
- L'établissement du projet d'exécution ;
- L'hydro curage des regards, caniveaux de traversés et réseaux busés enterrés de traversés ;
- Le curage de caniveaux ;
- Les démolitions partielles des ouvrages et reconstruction après les travaux ;
- Réhabilitation des ouvrages endommagés ;
- L'évacuation des produits de curage, des dallettes usées et des gravats ;
- La constitution des plans des ouvrages traités.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Huit cent soixante millions (860 000 000) francs CFA** :

- **Lot 1 : Quatre cent soixante-douze millions quatre cent quatre-vingt-un mille (472 481 000) francs CFA;**
- **Lot 2 : Trois cent quatre-vingt-sept millions cinq cent dix-neuf mille (387 519 000) francs CFA**

Et répartie ainsi :

Tranche	Lot 1	Lot 2
Ferme	219 836 000	137 548 000
Conditionnelle 1	126 730 000	126 500 000
Conditionnelle 2	125 915 000	123 471 000
Total	472 481 000	387 519 000

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en 2 lots ci-après définis :

- **Lot 1 : Bonapriso, Bali et Bonanjo, Deïdo, Bépenda, Ndokoti et Ndogbong ; Akwa-nord;**

- Lot 2 : Akwa et Nkolmintag, Dakar, Nyalla, Logbaba, Mboppi, New-Bell.

Lot	1	2
Tranche ferme	06 mois	06 mois
Tranche Conditionnelle 1	06 mois	06 mois
Tranche Conditionnelle 2	06 mois	06 mois
Total Général	18 mois	18 mois

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte aux entreprises Camerounaises.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala des exercices 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 221 110 : **aménagement voies et réseaux**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune B.P : 43 Douala, Tél : 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 ;E-mail : villededouala@yahoo.fr dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél : 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 ; E-mail : villededouala@yahoo.fr dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent cinquante mille (150 000) FCFA** , au compte Spécial **CAS-ARMP N° 33598**

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies + une (01) copie numérique marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09, au plus tard le **21/06/2023 à 12h00, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°013/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22/05/2023
POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET RESEAUX ENTERRES DE LA VILLE DE DOUALA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Dix-huit (18) mois** pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, précisant :

- Lot 1 : **Neuf millions quatre cent cinquante-cinq mille six cent vingt (9 400 000) Francs CFA ;**
- Lot 2 : **Sept millions sept cent cinquante mille (7 750 000) Francs CFA ;**

12. Recevabilité des Offres

En cas d'absence, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **21/06/2023 à 13h00** à la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après à l'ouverture des plis;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'est pas titulaire d'un marché avec la CUD, non achevé et dont les délais sont échus depuis deux ans
- Les fausses déclarations ou les falsifications de pièces ;
- Le non satisfaction de cinq (05) critères essentiels entraîne l'élimination de l'Offre;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- La présence dans le répertoire des entreprises défailtantes publiées par le MINMAP;
- Offres incomplètes.

b. Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) <i>Le Chiffre d'affaires</i>	oui/non
2) <i>Les références de l'Entreprise</i>	oui/non
3) <i>La Disponibilité du matériel et des équipements</i>	oui/non
4) <i>L'expérience du personnel d'encadrement</i>	Oui/non
5) <i>Note méthodologique</i>	Oui/non
6) <i>Preuve d'acceptation des conditions du marché</i>	Oui/non

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et financièrement et évalué la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées, motivées et écrites en lettres et en chiffres.

N.B : Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un Lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5^{ième} étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, e-mail : villededouala@yahoo.fr ou la Direction des Grands Travaux sise à la Voirie Municipale de Bonanjo.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou par écrit au Maitre d'Ouvrage et au Président de la Commission de Passation des Marchés ou encore aux numéros suivants : 695 29 81 15 / 679 88 80 26 de la cellule anti-corruption (IGS) de la Communauté Urbaine de Douala

DOUALA le 22 Mai 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE D'ESEKA

DECISION MUNICIPALE N°22/2023/DM/C-EKA/SG PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO002/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2023 DU 09/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE : LOT UNIQUE : ROUTE COMMUNALE MAHOMY-SONG NDENG (17KM).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2022/302 du 14 juillet 2022 portant nomination des préfets dans certaines circonscriptions administratives ;

Vu l'arrêté n°0000172/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Eséka, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la décision municipale n°02/2022/DM/C-EKA/SG du 05 janvier 2023 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Eséka pour l'exercice 2022 ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres du 20 mars 2023 ;

Vu le procès-verbal n° 06/2022 du 09 septembre 2022 de la session de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune d'Eséka ;

Vu la proposition d'attribution n°02/23/L/CIPM du 14 avril 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune d'Eséka ;

Vu le procès-verbal de négociation entre l'Autorité contractante et l'Entreprise du 05 mai 2023 ;

DECIDE :

Article 1 : l'**Etablissement PROMOTION DES TECHNICIENS REUNIS** est déclaré **attributaire** de la lettre-commande relative aux travaux mentionnés ci-dessus, suivant les conditions ci-après :

Lot	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC corrigé par SCA (en FCFA)	Montant TTC négocié et définitif (en FCFA)	Délai d'exécution
unique	ETS PROMOTION DES TECHNICIENS REUNIS Tél : 696 488 349	26 479 101	32 690 766	26 479 101	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

ESEKA le 8 Mai 2023

Le MAIRE

TJOCK Sylvain moïse

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E

DECISION N°006/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme, (Autorite Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant regime financier de l'Etat et autres entites publiques ;

Vu la loi n° 2017/021 du 20 decennbre 2017 portant loi de finance de la republique du Cameroun pour l'exercice 2018 modifiee et completee par l'ordonnance n° 2018/002 du 04 juin 2018 ;

Vu le Decret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marches Publics ;

Vu le decret N° 2011/408 du 09 decennbre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le decret N° 2011/410 du 09 decennbre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le decret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant creation, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marches Publics ;

Vu le decret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministere des Marches Publics ;

Vu le decret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et completant certaines dispositions du decret n° 2001/048 du 23 fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des Marches Publics

Vu le decret n° 2001/048 du 23 fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des Marches Publics ;

Vu le decret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalites d'application du regime fiscal et douanier des marches publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative a la passation et au contrOle de l'execution des Marches Publics ;

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative a la procedure de passation des Marches Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'execution des Lois de Finances, au suivi et au controle de (execution du Budget de l'Etat, des Entreprises, des Collectivites Territoriales Decentralisees et des autres Organismes subventionnes pour l'exercice 2018 ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des regles regissant la passation, l'execution et le controle des marches publics ;

Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalites de gestion de la performance du systeme des marches publics ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalites de gestion des changements des conditions economiques des marches publics ;

Vu la Decision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Presidents de Commissions internes de passation des marches aupres de Communes et Communes d'Arrondissement Vu la Decision Municipale N°08/2021/DM/SG/N'SAMBA 3eme/CAN 3eme du 11 Mars 2021

constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marches aupres de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme ;

Vu la lettre N°000001/L/MINMAP/CAB du 10 Mai 2023 relative a la *lode d'activite des Presidents et Membres de Commissions de Passation des Marches dont les mandats sont echus.

Considerant l'Appel d'Offres National Ouvert **N°06/AONOICAN3ICIPMI 2023 du 14 Avril 2023, relatif aux travaux d'ouverture de la piste agricole Sous-prefecture de Nkongsamba 3eme-village Mboriko, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3eme DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

Considerant le proces-verbal de proposition d'attribution de la CIPM de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme du 15 Mai 2023 ;

DECIDE :

Article 1 er : L'entreprise **ETS NGASSA Flaubert BP : 295 Nkongsamba, Tel : 696 14 37 67;** a ete retenue comme adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert en Proc6dure d'Urgence **N°061AONO/CAN3/SP/SIGAMP12023 du 14 Avril 2023, relatif aux travaux d'ouverture de la piste agricole Sous-prefecture de Nkongsamba 3emevillage Mboriko, dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme, Departement du Moungo, Region du littoral,** pour un montant TTC de **Vingt cinq millions quatre cent quatre vingt cinq mille deux cent soixante dix sept (25 484 277) Francs CFA,** et pour un delai d'execution de **Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.**

Article 2 : La presente decision sera enregistree et publiee partout of besoin sera.

NKONGSAMBA le 17 Mai 2023

Le MAIRE

EYIDI NEE EBODIAM Yvonne

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000024/AONO/MINEE/CIPM/23 DU 16 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINEE, le Ministre de l'Eau et de l'Énergie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction de six (06) forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités, de la Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent :

- La réalisation des études géophysique et d'implantation ;
- L'exécution des travaux de foration ;
- L'équipement des forages ;
- Le développement des forages ;
- La désinfection des forages ;
- Les essais de pompage ;
- L'analyse de l'eau ;
- La construction de la superstructure ;
- La fourniture et pose des pompes à motricité humaine ;
- La mise en place et la formation du comité de gestion.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **cinquante un millions (51 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'offres, se feront en un lot comme suit :

1	Forage équipé de PMH au village Kondessong Ecole Publique/Chefferie	Nkolmetet	Nyong et So'o	Centre
2	Forage équipé de PMH au village Tala 1	MONATELE	Lékie	
3	Forage équipé de PMH au village NkolYege	MBANKOMO	Mefou et Akono	
4	Forage équipé de PMH village Longo Yemessi (Longo Savane)	ESSE	Mefou et Afamba	
5	Forage équipé de PMH NkongnenaptNyomo	BIKOK	Mefou et Akono	
6	Forage équipé de PMH ABOMO groupement Evindissi	BIKOK	Mefou et Akono	

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public du MINEE exercice 2023, ligne Intervention d'Urgence en Eau.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance/Service des Marchés Publics du MINEE Tel (237) 22 23 00 13, Fax (237) 22 22 61 77.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du MINEE, Tel (237) 22 23 00 13, Fax 237 22 22 61 77 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** payable au Trésor Public.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P. Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés du MINEE, au plus tard le **14 JUIN 2023 à 14 heures**, et devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000024/AONO/MINEE/CIPM/23 DU 16 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DES REGIONS DU CENTRE, En procédure d'urgence À N'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **d'un million vingt mille (1 020 000) FCFA**, établie par un établissement bancaire ou compagnies d'assurance agréée par le MINFI autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet des offres, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des finances ou du non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps. L'ouverture de l'offre administrative, de l'offre technique et de l'offre financière. Elle aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINEE le **14 JUIN 2023 à 15 heures, le même jour**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

a. critères éliminatoires:

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de caution de soumission;
- Note technique inférieur à 75%
- Absence d'une capacité financière d'un montant supérieur ou égale à 10 200 000 FCFA délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public antérieur au cours des trois dernières années.

b. critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- Présentation de l'Offres
- Le chiffre d'affaires moyen au cours des trois dernières années supérieur ou égal à **vingt millions (20 000 000) FCFA** ;
- Références de l'entreprise;
- Matériel de chantier à mobiliser;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- Méthodologie ;
- visite de site.

15. Attribution

Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date originelle de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources en Eau, Sous-direction de l'Approvisionnement en Eau Potable du Ministère de l'Eau et de l'Énergie BP : 70 Yaoundé.

Bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 16 Mai 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !